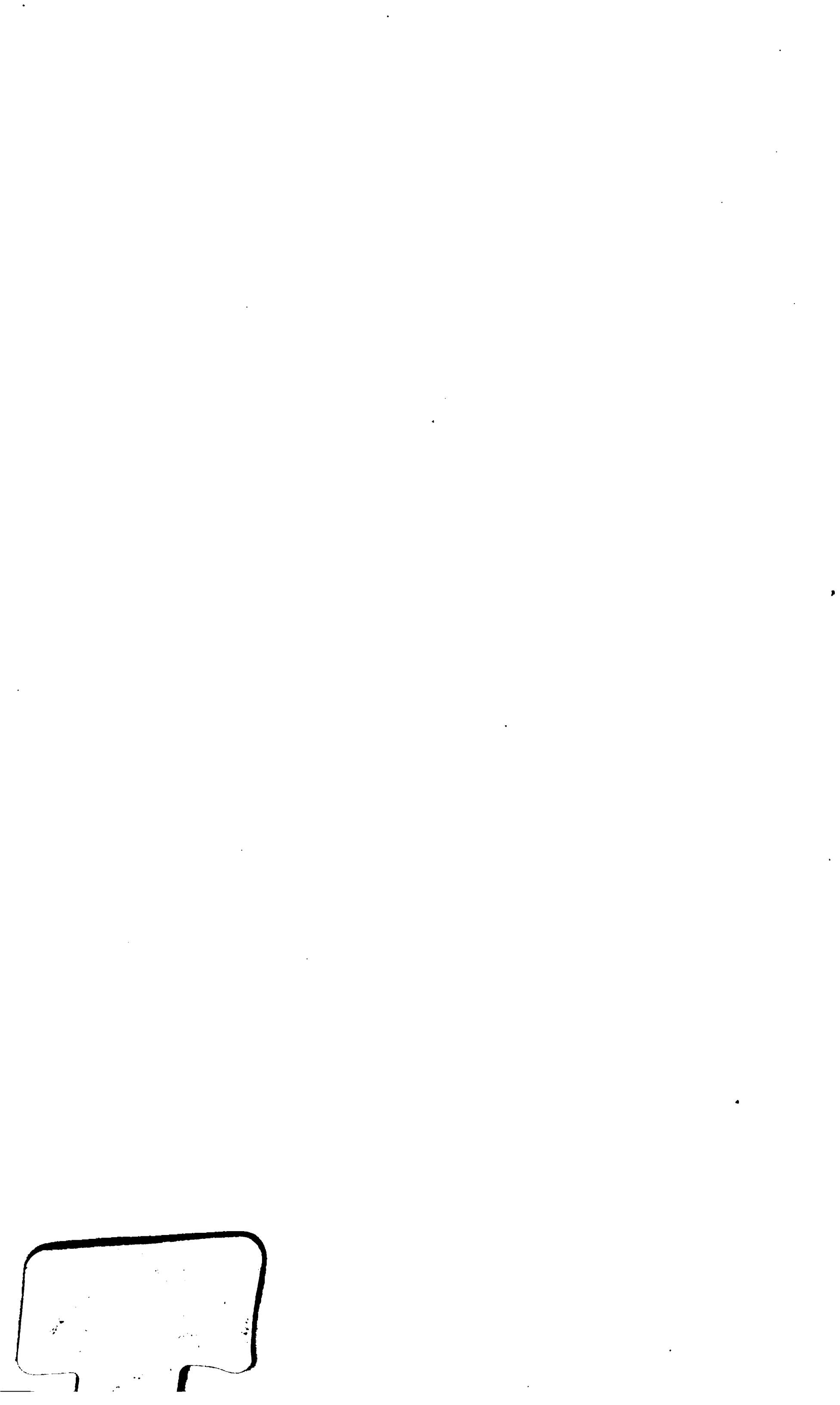

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08240014 8



AVÉNEMENT AU TRONE

DE

L'EMPEREUR NICOLAS IER

Cet ouvrage se trouve

A SAINT-PÉTERSBOURG, CHEZ A. CLUZEL, LIBRAIRE,

PERSPECTIVE DE NÉVSKI, N.° 3.

PARIS. — Imprimerie de W. REMQUET ET Cie, rue Garancière, 5.

AVÉNEMENT AU TRONE

DE

L'EMPEREUR NICOLAS IER

OUVRAGE RÉDIGÉ

D'APRÈS L'ORDRE DE L'EMPEREUR ALEXANDRE II,

par

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE SA MAJESTÉ

BARON DE KORFF.

TRADUIT DU RUSSE.

PARIS

BENJAMIN DUPRAT, LIBRAIRE DE L'INSTITUT,

DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE ET DES SOCIÉTÉS ASIATIQUES DE PARIS,
DE LONDRES ET DE CALCUTTA,

rue du Cloître-Saint-Benoit, n. 7.

1857

PRÉFACE.

« *Dussé-je n'être Empereur que pendant une heure de temps, je saurai prouver que j'ai été digne de l'être.* »

Telles furent les premières paroles qu'adressa feu l'Empereur Nicolas Ier, *de glorieuse mémoire, aux chefs des régiments de la garde, convoqués le* **14** *décembre* * **1825**, *au palais d'Hiver.*

---

* Toutes les dates dans ce récit comptent d'après le vieux style.

Et depuis, tout son règne ne fut plus qu'un corollaire sublime de cette première et énergique révélation de sa puissante volonté. Pendant trente ans, durant le calme bienfaisant de la paix, ou au milieu des foudres de la guerre ; dans les veilles consacrées à l'organisation intérieure de la Russie comme à son exaltation au dehors; législateur ou juge, l'Empereur Nicolas ne cessa jamais d'être la sentinelle vigilante du bonheur et de la gloire de son pays, lui vouant à la fois et la sollicitude paternelle la plus affectueuse et tout le zèle filial le plus tendre.

« *Je meurs, disait-il dans son testament si plein de pages émouvantes, je meurs le cœur rempli de l'amour le plus ardent pour notre glorieuse Russie, que j'ai servie selon mes convictions intimes, fidèlement et loyalement.* » *Ajoutons que s'il n'est pas donné à l'homme d'être omnipotent, Nicolas* Ier *a fait tout ce que comporte la mesure d'un homme.*

Cependant, jamais peut-être l'intrépidité et la pré-

sence d'esprit, ces deux qualités si saillantes de l'Empereur défunt, n'eurent lieu de se manifester d'une manière plus évidente et plus prononcée, que dans les premiers instants de son avénement au trône. Déjà, en **1848**, *grâce à la piété filiale du Grand-Duc Alexandre, son auguste héritier, il avait été fait une description détaillée de la journée du* **14** *décembre, et des événements qui l'avaient précédée et préparée. L'Empereur Nicolas, ayant pris connaissance de ce récit, le retoucha à plusieurs reprises de sa propre main et daigna finalement lui donner son approbation; mais il ne voulut jamais consentir à livrer cet ouvrage à la publicité. La marche des événements et leur enchaînement avec les actions personnelles du jeune monarque donnaient ici à la stricte vérité, entièrement dénuée de tout fard, les dehors de la flatterie; et la vraie grandeur a toujours pour compagne la modestie.*

Le récit en question a été imprimé deux fois; mais

chaque tirage ne fut composé que de 25 exemplaires, uniquement destinés aux membres de la maison impériale et à quelques élus. Le tout resta donc un secret de famille.

Aujourd'hui que la Russie et le reste de l'Europe connaissent déjà tous les détails de la dernière journée *de cette grande existence, Sa Majesté l'Empereur Alexandre II a résolu de donner, en commémoration de son auguste père, une égale publicité à la relation des événements du* premier jour *de ce règne à jamais mémorable. L'Empereur Nicolas n'a pas besoin d'éloges; mais l'intérêt de l'histoire demande de véridiques détails et de nobles exemples. Puisse donc, eu égard à ce but, l'ombre illustre nous pardonner d'avoir soulevé le voile dont sa modestie s'est complue à envelopper cette page glorieuse de sa biographie!*

Les sources, ainsi que l'historique de notre récit, se trouvant indiqués dans les préfaces des deux premières

éditions, nous faisons précéder la présente, rendue accessible au public, de ces deux préfaces. De plus, cette nouvelle édition est augmentée de la correspondance intime des membres de la famille impériale, ainsi que de quelques traits empruntés aux mémoires du défunt comte Benkendorff, et de plusieurs autres détails encore, qui, antérieurement, avaient échappé à nos investigations.

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

(1848.)

Les événements mémorables de la période du temps qui s'est écoulé entre la réception de la nouvelle du décès de l'Empereur Alexandre I[er], et la fin de la journée du 14 décembre 1825, n'ont pas encore été décrits d'une manière satisfaisante et complète. Les étrangers, en parlant de la Russie, se

trompent souvent, même alors *qu'ils veulent* être véridiques ; et les écrivains russes sont soumis aux restrictions de la censure, restrictions indispensables dans notre organisation sociale, et dont l'utilité ne saurait être contestée. D'ailleurs, les particuliers ne voient, pour la plupart, dans les événements politiques que le côté extérieur, que les effets apparents et sensibles des circonstances ; ils n'envisagent les choses plus ou moins que suivant leur point de vue personnel, tandis que, pour les affaires importantes, le grand intérêt se concentre souvent, dans les motifs secrets et dans l'enchaînement des causes et des faits pris dans leur ensemble. Enfin, il y a aussi des détails, consignés uniquement dans des actes officiels non publiés, et d'autres, conservés seulement dans le souvenir des personnes qui ont pris part à l'action. C'est par ces diverses raisons que les récits publiés

jusqu'à ce jour sur la susdite période ou bien fourmillent d'erreurs, de lacunes et de réticences souvent préméditées, ou ne consistent que dans des compilations de faits connus de tout le monde, et enjolivés simplement par les agréments du style et de la fantaisie. C'est ainsi que le meilleur récit de cette période, fait en langue étrangère, celui que Schnitzler a introduit dans son livre intitulé : « *Histoire intime de la Russie sous les Empereurs Alexandre et Nicolas* » (Paris 1847), n'est, dans plusieurs particularités, qu'à côté de la vérité et n'offre, en majeure partie, qu'un extrait du « rapport de la Commission d'enquête » imprimé en 1825, et traduit dans toutes les langues de l'Europe, extrait qui, pour être assez étendu, n'en est pas pour cela plus rigoureusement exact, et auquel l'auteur a donné la forme d'une narration personnelle, en l'ornant de quelques anecdotes. D'un autre côté, dans le meilleur et

presque l'unique ouvrage russe * où cet objet est traité quelque peu en détail, dix pages seulement lui sont consacrées; vu les proportions du livre et relativement à son ensemble, cela peut paraître suffisant; mais ce récit abrégé ne saurait satisfaire la curiosité du lecteur, curiosité digne, en pareille circonstance, d'une dénomination plus élevée et qu'on pourrait appeler à juste titre : l'*amour de la vérité historique.*

En attendant, les contemporains vieillissent et disparaissent de ce monde; les traditions s'en vont, la mémoire des témoins oculaires s'affaiblit; et la vérité, bientôt dénaturée par des récits transmis verbalement, est altérée par toutes sortes de fables et de fictions qui se greffent si facilement sur les

---

* *Revue historique du règne de l'Empereur Nicolas* Ier, par N. Oustrialoff. Saint-Pétersbourg, 1845.

grands événements historiques, lorsqu'ils ont eu assez d'intérêt pour occuper longtemps les esprits.

Pour rétablir les faits dans toute leur intégrité, et en même temps pour combler une lacune qui aurait pu nous attirer de justes reproches de la part des générations à venir, Son Altesse Impériale, le Césarévitch et Grand-Duc héritier Alexandre, a daigné, avec l'assentiment de Sa Majesté l'Empereur Nicolas, confier au secrétaire d'État, baron de Korff, la rédaction d'un précis aussi complet que possible et basé sur les données les plus exactes, des événements de la susdite période. Ce travail vient d'être achevé. Ce n'est pas encore de l'histoire; il appartient à la postérité de l'écrire; mais c'est une chronique vraie et consciencieuse, ainsi qu'elle doit être faite par un contemporain. Un chroniqueur enregistre les faits et les événements; l'historien les pèse et prononce son jugement.

Voici la liste des matériaux qui ont servi pour la rédaction de cet ouvrage :

1° Un mémoire autographe de l'Empereur Nicolas, destiné pour sa famille.

2° Les souvenirs du Grand-Duc Michel, écrits sous sa direction personnelle.

3° Les récits du prince Alexandre Galitzin et du comte Spéransky, consignés sous la dictée de ces deux dignitaires.

4° Les récits, et en partie des notes écrites par les témoins encore vivants et les acteurs de la journée du 14 décembre : les généraux aide-de-camp comte Orloff, comte Léwachoff, comte Adlerberg, Pérovsky, Kavéline, Philosophoff et le général Rostovtzoff.

5° Les récits d'autres témoins véridiques et les propres souvenirs du rédacteur.

6° Les papiers du défunt prince Kotchoubey.

7° Les actes officiels du Conseil de l'Empire.

8° Les actes de la commission d'enquête et de la haute cour de justice..

9° Les relations officielles, publiées le 15 et le 19 décembre 1825.

10° La collection des pandectes de nos lois.

Le récit rédigé sur ces données a été vérifié par Son Altesse Impériale le Grand-Duc Michel et en grande partie par toutes les personnes précitées, et finalement retouché d'après les indications personnelles de Sa Majesté l'Empereur Nicolas Ier.

PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION

(1854.)

Pendant l'automne de 1848, la Grande-Duchesse Olga, épouse du prince royal de Wurtemberg, vint en Russie. Le présent récit avait été achevé quelque temps auparavant, et Son Altesse, en ayant entendu parler au sein de la famille impériale, daigna témoigner au rédacteur le désir d'en avoir une copie. Il répondit que l'unique exemplaire du manuscrit se trouvait entre les mains du Grand-Duc

héritier, et que les minutes en avaient été détruites. Alors, madame la Grande-Duchesse fit l'observation que les copies manuscrites s'égarent facilement et sont sujettes à être altérées par les copistes et que, par conséquent, il serait à désirer que ce récit fût imprimé, ne fût-ce qu'à un nombre d'exemplaires suffisant pour la famille et quelques intimes. Ce désir de Son Altesse fut porté à la connaissance du Grand-Duc héritier, qui, après en avoir référé à Sa Majesté l'Empereur, obtint l'autorisation de faire tirer le récit en question à vingt-cinq exemplaires : ce qui fut effectué pour le 14 décembre 1848.

Par la suite, le rédacteur eut l'occasion, soit au moyen de ses propres recherches, soit grâce aux indications des personnes qui avaient eu l'honneur de recevoir des mains de Sa Majesté un exemplaire du livre, d'acquérir de nouveaux renseignements sur le même sujet. Plusieurs de ces additions furent jugées être d'une importance majeure pour le but qu'on se proposait d'atteindre, celui de laisser à la

postérité *la plus complète et la plus exacte* relation possible des événements d'une aussi haute gravité pour nos annales. Ceux de ces matériaux qu'on parvint à rassembler du vivant du Grand-Duc Michel, furent soumis à Son Altesse Impériale, afin d'être confrontés avec ses propres souvenirs ; puis ils étaient portés, conjointement avec les anciens matériaux, à la connaissance du Grand-Duc héritier, et finalement présentés à l'Empereur. Chaque nouvelle pièce fut annotée de la propre main de Sa Majesté, et reçut ainsi un caractère d'authenticité irrécusable. Enfin, en 1852, après la mort du maréchal prince Volkonsky, on retrouva dans ses papiers beaucoup de nouveaux renseignements relatifs à cette époque, et entre autres plusieurs lettres du Grand-Duc Constantin. Alors, on résolut de procéder à une nouvelle édition du livre. Dans ce but, les additions furent intercalées en leur lieu et place et l'ouvrage corrigé, en partie même complétement remanié. L'Empereur Nicolas daigna

revoir cette nouvelle rédaction dans tout son ensemble, et après l'avoir retouchée de nouveau dans plusieurs endroits, la sanctionner définitivement.

Les principaux matériaux nouvellement acquis ont été puisés :

1° Dans des notes contemporaines de Sa Majesté l'Impératriee Alexandra Fédorovna.

2° Des papiers du Grand-Duc Constantin et ceux du maréchal prince Volkonsky.

3° Des communications verbales et en partie écrites : du métropolitain de Moscou Philarète, du président du conseil de l'Empire le prince Tchernicheff, des généraux aides-de-camp : Soukazanett, Issléníeff, Guérois et Ignatieff; du lieutenant-général de Sass, du général d'infanterie Golovine, du baron Saltza, commandant de Saint-Pétersbourg, de Gretch, deuxième commandant, du diacre Ivanoff, et d'autres personnes.

4° Des notes laissées par les généraux aides-de-camp comte Toll et comte Komarovsky.

5° Des actes déposés aux archives de l'Empire.

6° Des actes de l'état-major de la garde.

7° Du journal contemporain du fourrier de la Chambre.

Les comtes Orloff et Adlerberg, les généraux Philosophoff et Rostovtzoff ont également fourni quelques notices nouvelles à ajouter à leurs premiers souvenirs.

Cette seconde édition fut également tirée au nombre de vingt-cinq exemplaires.

AVÉNEMENT AU TRONE

DE

L'EMPEREUR NICOLAS IER

Feu l'Empereur Alexandre Ier conserva jusqu'aux derniers jours de son existence le secret désir d'abdiquer la couronne : telle est, du moins, l'opinion depuis longtemps accréditée tant en Russie que dans le reste de l'Europe. On croit généralement que cette intention de l'Empereur prit naissance au moment de la chute de Napoléon, et alors que le pacificateur de l'Europe, le restaurateur des gouvernements légitimes, las de gloire et ayant perdu toute illusion sur la reconnaissance et les affections humaines, s'était concentré en lui-même et avait

reporté ses pensées vers le ciel. — « L'incendie de Moscou, disait-il en 1818 à l'évêque de Prusse, Eulert, a éclairé mon âme, et le jugement de Dieu, qui s'est manifesté d'une façon si terrible sur les plaines glacées des champs de bataille, a rempli mon cœur de la foi la plus vive et d'une ferveur plus grande que jamais. Ce n'est qu'alors que j'ai appris à connaître Dieu tel que nous le représentent les Saintes-Écritures, et à écouter sa volonté et ses lois divines ; et, dès ce moment je conçus le ferme désir de consacrer mon règne à la gloire de son nom. »

Toutefois, l'idée de l'abdication avait pris naissance dans l'âme de l'Empereur Alexandre, il l'avait même laissé pressentir, dans quelques communications intimes, bien avant l'époque de sa gloire. — La Harpe a fait voir des lettres dont la date se rapporte aux premières années du règne de son ci-devant élève. « Quand la Providence, écrivait-il à son précepteur, aura béni mes efforts et que la Russie aura atteint le degré de prospérité auquel je désire l'élever, mon premier

soin sera de déposer le fardeau du pouvoir et de m'éloigner dans quelque coin de l'Europe où je pourrai jouir en paix du bien qu'il m'aura été donné de faire à ma patrie. » Cette idée de l'abdication perçait même déjà pendant l'adolescence du futur Empereur, du vivant de l'Impératrice Catherine et alors qu'entre lui et le trône il y avait encore son père, Paul Ier.

Nous avons sous les yeux un document d'un puissant intérêt sous ce rapport; c'est probablement la première manifestation *notoire* du projet d'une abdication dans l'avenir, soit qu'elle fût l'effet d'un moment d'irritation passagère, ou seulement le fruit de tendances romanesques assez communes chez les jeunes gens.

Le document dont nous parlons est aussi d'une haute importance comme l'expression de cette élévation de pensées et de cette délicatesse de sentiments qui font de l'Empereur Alexandre l'une des plus poétiques figures de l'histoire de la Russie : c'est une lettre datée du 10 mai 1796, adressée à M. Victor Kotchoubey, alors ambas-

sadeur à Constantinople, et l'un des amis les plus intimes du Grand-Duc Alexandre, âgé à cette époque de dix-huit ans seulement.

La voici, mot pour mot, en français, telle que nous la trouvons écrite de la main de ce prince :

« Cette lettre, mon cher ami, vous sera remise par M. Garrick, duquel je vous ai parlé dans une de mes lettres précédentes ; ainsi je peux vous parler librement sur quantité de chôses.

« Savez-vous, mon cher ami, que réellement cela n'est pas bien que vous ne m'intruisiez sur rien de ce qui vous regarde, car je viens d'apprendre que vous avez demandé votre congé pour aller faire une cure en Italie, et que de là vous irez en Angleterre pour quelque temps. D'où vient que vous ne m'en dites rien ? Je commence à croire que vous doutez de mon amitié pour vous, ou que vous n'avez pas assez de confiance en moi ; car, j'ôse le dire, je la mérite réellement par l'amitié sans bornes que je vous porte.

Ainsi, je vous en conjure, instruisez-moi de tout ce qui vous regarde, et croyez que vous ne pourrez me faire un plus grand plaisir. Au reste, je vous avoue que je suis bien charmé de vous savoir quitte de cette place, qui ne pouvait que vous procurer des désagréments sans être compensée par aucune jouissance quelconque.

« Ce M. Garrick est un très-joli garçon ; il a passé quelque temps ici et dans ce moment il va en Crimée, d'où il s'embarquera pour Constantinople. Je le trouve bien heureux, parce qu'il aura l'occasion de vous voir et je lui envie en quelque façon son sort, d'autant plus que je ne suis nullement content du mien. Je suis enchanté que la matière se soit engagée d'elle-même, car j'aurais été embarrassé de commencer ce sujet.

« Oui, mon cher ami, je le répète, je ne suis nullement satisfait de ma position : elle est trop brillante pour mon caractère qui n'aime que la tranquillité et la paix. La cour n'est pas une habitation faite pour moi ; je souffre chaque fois

que je dois être en représentation et je me fais du mauvais sang en voyant ces bassesses qu'on fait à chaque instant pour acquérir une distinction pour laquelle je n'aurais pas donné trois sous. Je me sens malheureux d'être obligé d'être en société avec des gens que je ne voudrais pas avoir pour domestiques et qui jouissent ici des premières places, tels que le P. S..., M. P....., le P. B........, les deux C. S......., M....... et un tas d'autres, qui ne méritent pas même d'être nommés, qui, hautains avec leurs inférieurs, rampent devant celui qu'ils craignent.

« Enfin, mon cher ami, je ne me sens pas du tout fait pour la place que j'occupe dans ce moment et encore moins pour celle qui m'est destinée un jour et à laquelle je me suis juré de renoncer, soit d'une manière, soit de l'autre.

« Voilà, mon cher ami, le grand secret qu'il me tardait depuis si longtemps de vous communiquer et dont je n'ai pas besoin de vous recommander le silence, car vous sentez que c'est une chose qui peut me casser *la tête*. J'ai prié M. Gar-

rick, en cas qu'il ne puisse vous remettre cette lettre, qu'il la brûle et qu'il n'en charge personne pour vous.

« J'ai beaucoup pesé et combattu cette matière, car il faut que je vous dise que ce projet m'est entré en idée avant même que je vous aie connu, et je n'ai pas tardé à me décider au parti que j'ai pris.

« Nos affaires sont dans un désordre incroyable ; on pille de tous côtés ; tous les départements sont mal administrés ; l'ordre semble être banni de partout, et l'Empire ne fait qu'accroître ses domaines ; ainsi comment se peut-il qu'un seul homme puisse suffire à le gouverner et, encore plus, à y corriger les abus ; c'est absolument impossible non-seulement à un homme de capacités ordinaires comme moi, mais même à un génie, et j'ai eu toujours pour principe qu'il valait mieux ne pas se charger d'une besogne que de la remplir mal ; c'est d'après ce principe que j'ai pris la résolution dont je vous ai parlé ci-dessus. Mon plan est, qu'ayant une fois renoncé à cette

place si scabreuse (je ne peux pas fixer l'époque d'une telle renonciation), j'irai m'établir avec ma femme aux bords du Rhin, où je vivrai tranquille en simple particulier, faisant consister mon bonheur dans la société de mes amis et l'étude de la nature.

« Vous vous moquerez de moi ; vous direz que c'est un projet chimérique ; vous en êtes le maître ; mais attendez l'événement et après cela je vous permets de juger. Je sais que vous me blâmerez ; mais je ne peux pas faire autrement, car le repos de ma conscience est ma première règle, et elle ne pourrait jamais rester en repos, si j'entreprenais une chose au-dessus de mes forces. Voilà, mon cher ami, ce qu'il me tardait tant de vous dire ; à présent que cela est fait, il ne me reste qu'à vous assurer, qu'où je serai, heureux ou malheureux, dans le faste ou dans la misère, une de mes plus grandes consolations sera votre amitié pour moi, et croyez que la mienne ne finira qu'avec ma vie.

« Adieu, mon cher et vrai ami ; ce qui pourrait

m'arriver, en attendant, de plus heureux, cela serait de vous voir.

« Ma femme vous dit mille choses ; elle a des idées toutes conformes aux miennes. »

Bien des années s'étaient écoulées depuis. Celui qui rêvait dans sa jeunesse aux charmes de la vie privée sur les rives fleuries du Rhin, le repassa à deux reprises couronné des lauriers de la victoire et le rameau de la paix à la main, se vengeant de l'incendie de Moscou par la conservation de Paris. La Russie resplendissait de la gloire de son monarque; l'Europe, prosternée à ses pieds, le proclamait son sauveur. Mais malgré tout l'éclat d'une grandeur presque sans exemple, l'Empereur Alexandre ne se sentait pas heureux. Il semblait avoir accompli ses destinées, et l'idée première de l'abdication se manifesta bientôt d'une façon plus péremptoire encore.

C'était pendant l'été de l'année 1819. Les régiments de la garde campaient à Krasnoé-Sélo, non en corps d'armée, comme actuellement, mais à tour de rôle, par brigades. La seconde

brigade de la première division * commandée alors par le Grand-Duc Nicolas venait de finir son service au camp. L'Empereur, l'ayant passée en revue avant de la renvoyer dans ses cantonnements, en avait été très-satisfait et se montrait de la plus grande bienveillance envers son frère.

Après la revue, l'Empereur et son frère vinrent dîner chez la Grande-Duchesse Alexandra Fédorovna, l'épouse du Grand-Duc Nicolas. Aucune personne de la suite n'avait été admise à leur table. L'entretien très-intime et très-amical roula d'abord sur des sujets sans importance; mais soudain l'Empereur imprima à la conversation un tour tout à fait inattendu. Il parla du plaisir qu'il avait à être témoin des joies de famille et à voir le bonheur qui régnait dans le jeune ménage **, disant que lui-même n'en

* La 2e brigade était composée du régiment d'Ismailovski, de celui des chasseurs et du bataillon des sapeurs de la garde.

** Le Grand-Duc Nicolas avait déjà un fils, le Grand-Duc Alexandre; et la Grande-Duchesse était de nouveau enceinte.

avait jamais joui par suite d'une liaison qu'il avait eue dans sa première jeunesse : il ajouta que son éducation, ainsi que celle de son frère Constantin, avait été dirigée de manière à ne pas leur faire goûter l'appréciation d'un bonheur semblable, et que d'ailleurs tous les deux n'avaient même pas d'enfants qu'*ils pussent reconnaître*.

Pour suffire aux travaux constants et pénibles, inhérents à l'accomplissement des devoirs qui pèsent sur les souverains, il leur est indispensable de posséder outre les facultés morales une force physique à toute épreuve; telle était l'opinion de l'Empereur Alexandre, qui sentait, disait-il, sa santé s'altérer sensiblement, ce qui lui faisait prévoir dans un prochain avenir l'impossibilité de remplir, comme il l'entendait, ses devoirs de souverain ; qu'en conséquence, il était fermement décidé à déposer le sceptre dès qu'il sentirait qu'il était temps de le faire. « J'en ai parlé à plusieurs reprises à mon frère Constantin, conclut l'Empereur, mais nous sommes

du même âge et dans les mêmes conditions de paternité; d'ailleurs il a une antipathie innée pour le trône, et décidément il ne veut pas me succéder, d'autant plus que nous voyons en vous une marque signalée de la bénédiction du ciel qui vous a accordé un fils. Vous devez donc savoir d'avance que vous êtes destiné à monter un jour sur le trône. »

Ces paroles furent comme un coup de foudre pour les jeunes époux qui n'étaient aucunement préparés à recevoir une révélation d'une aussi grave importance pour leur avenir. — Les larmes les empêchèrent de répondre.

L'Empereur Alexandre, voyant l'émotion du Grand-Duc et de son épouse, les rassura et les encouragea avec cette bonté angélique et caressante, pourrait-on dire, qui lui était propre : « L'époque de l'événement qui vous afflige tant, leur dit-il, n'est pas encore venue; il se passera peut-être encore une dizaine d'années avant que cela n'arrive; mais j'ai voulu dès à présent vous habituer à l'idée de ce qui

vous attend immanquablement dans l'avenir. »
C'est en vain que le Grand-Duc Nicolas objecta qu'il ne s'était jamais préparé pour le pouvoir suprême ; qu'il ne se sentait ni la force d'âme, ni les qualités nécessaires pour une aussi haute destinée ; que ses désirs se bornaient à servir son souverain dans le cercle restreint des devoirs d'un sujet et qu'il n'avait jamais poussé plus loin ses aspirations. L'Empereur répondit affectueusement, que lui aussi s'était trouvé dans la même position lors de son avénement au trône ; que, de plus, les affaires étaient alors dans un grand désordre, faute d'un bon système d'administration, l'Empereur Paul, leur père, ayant pris pour principe de renverser l'ordre de choses établi pendant le règne précédent, ordre peu satisfaisant, il est vrai, surtout pendant les dernières années de ce règne, mais maintenu, du moins en partie, par la force des traditions. — L'ancien régime ainsi détruit, avant qu'un nouveau vînt le remplacer, il en était donc résulté un désordre total.

La position de l'Empereur Alexandre était donc infiniment plus difficile, vu qu'il avait tout à refaire, tandis qu'il ne resterait au Grand-Duc Nicolas qu'à soutenir et à consolider la nouvelle réorganisation.

La conversation en resta là. L'Empereur quitta les jeunes époux ; mais ces derniers demeurèrent longtemps sous l'impression d'un sentiment analogue à celui qu'éprouverait un homme parcourant une route unie, jonchée de fleurs, entourée de beaux sites et qui verrait s'ouvrir soudainement sous ses pas un affreux précipice qui l'attirerait à lui avec une force irrésistible, sans qu'il eût la possibilité ni de faire un pas en arrière, ni de rebrousser chemin *. — Jamais, jusque-là, le Grand-Duc Nicolas n'avait été initié aux affaires de l'État, ni

* Cette comparaison est empruntée textuellement au mémoire autographe de Sa Majesté l'Empereur Nicolas, dont il est parlé dans notre préface. Même chose a été faite partout où il est question des sentiments et des impressions personnels à Sa Majesté.

employé dans l'administration. Jusqu'à l'année 1818 il n'avait pas eu de fonctions spéciales, et sa connaissance des choses du monde se bornait aux impressions qu'il emportait chaque matin en restant une heure ou deux dans les salons d'attente du palais ou dans la chambre du secrétaire, au milieu d'une nombreuse société de militaires et d'autres personnages ayant accès auprès de l'Empereur. Cette société chassait les ennuis de l'attente en passant son temps à plaisanter, à railler, et quelquefois à intriguer en attendant l'audience. — Toutefois, ces heures d'attente ne furent pas complétement perdues pour le jeune prince ; elles lui servirent à étudier le cœur humain. — Il observa beaucoup, il vit et comprit bien des choses, il approfondit bien des individus et ne se trompa que très-rarement sur leur compte. — Tout cela, cependant, quoique utile pour la vie privée, n'était pas encore une préparation suffisante pour le trône. — Ce ne fut que pendant l'automne de l'année 1818 que le Grand-Duc obtint le commandement de

la deuxième brigade de la garde impériale, et quelque temps auparavant, il avait été mis à la tête de l'administration du corps de génie en qualité de général-inspecteur, dignité qui lui fut accordée au mois de juillet 1817, à la même époque que sa nomination comme chef de bataillon des sapeurs de la garde. — Le Grand-Duc Nicolas n'envisageait le pouvoir suprême attaché à la dignité impériale qu'avec une sainte terreur, ayant surtout devant les yeux l'exemple de son frère qui, se sacrifiant entièrement à l'accomplissement de ses devoirs, n'en retirait pourtant que si peu de reconnaissance, du moins de la part de ses contemporains. Et voilà que soudain, au lieu des destinées d'un prince puîné, destinées relativement modestes, circonscrites dans le cercle des devoirs d'un fidèle et loyal sujet, au lieu des joies paisibles de la famille, voilà que le Grand-Duc Nicolas vit s'ouvrir devant lui un autre avenir, l'obligation de porter un fardeau pesant, entraînant après lui une redoutable responsabilité devant Dieu et la conscience, le far-

deau du pouvoir suprême dans le plus vaste pays du monde !!!

Depuis la conversation que nous avons rapportée, l'Empereur fit souvent allusion à cet entretien, mais sans jamais s'appesantir sur ce sujet ; quant au Grand-Duc et à son épouse, ils évitèrent constamment toute explication sur ce point ; et aucune mesure, en apparence du moins, ne fut prise pour changer l'ordre de succession.

C'est le 20 mars 1820 que fut prononcé, comme on le sait, le divorce du Grand-Duc Constantin et de la Grande-Duchesse Anna Fédorovna née Princesse de Cobourg ; le même jour, parut un manifeste statuant que les membres de la famille impériale, qui s'unissent en mariage à des personnes n'ayant pas les qualités requises ou correspondantes à leur position, c'est-à-dire n'appartenant à aucune maison régnante ou souveraine, ne pourront désormais transmettre à leurs héritiers les droits dévolus aux membres de la famille impériale et que les enfants issus d'un

mariage semblable ne pourront prétendre à la succession au trône. Le 12 mai de la même année, le Césarévitch (le Grand-Duc Constantin) épousait la comtesse Jeanne Grousinsky, princesse de Lovitz et dévoilait par là, pour ainsi dire, le but secret du dernier manifeste.

On a vu déjà, d'après les paroles prononcées par l'Empereur Alexandre, que le Césarévitch déclinait les honneurs de la couronne; mais lors même qu'il aurait pu y avoir encore quelque hésitation de sa part sous ce rapport, le manifeste qui excluait sa femme et ses enfants futurs de la famille impériale, et les privait des droits à la succession au trône, ne pouvait que le confirmer dans sa décision. Le Césarévitch en parla à cœur ouvert à celui de ses frères cadets qu'il aimait de préférence.

Pendant l'été de l'année 1821, le Grand-Duc Michel, après une cure à Carlsbad et à Marienbad, nécessitée par une grave maladie, vint à Varsovie, séjour habituel et résidence du Césarévitch. Le Grand-Duc Nicolas et son épouse y

étaient également attendus à leur retour des eaux d'Ems. Au milieu des apprêts qui se faisaient pour leur réception, le Césarévitch dit un jour à son frère : « Vois-tu, Michel, c'est ainsi qu'il l'appelait d'ordinaire, avec toi je suis sans façons; mais quand j'attends mon frère Nicolas, il me semble toujours que c'est l'Empereur lui-même que je m'apprête à recevoir. » Ces paroles dites en passant ne furent que le prélude à de plus graves confidences. Un jour les deux frères faisaient leur promenade en calèche : « Tu sais la confiance que j'ai toujours eue en toi, dit tout à coup le Césarévitch; je veux t'en donner une nouvelle preuve en te faisant le dépositaire d'un grand secret qui me pèse sur le cœur. A Dieu ne plaise que nous survivions à notre frère Alexandre; sa mort serait le plus grand malheur qui pût atteindre la Russie; mais sache que dans ce cas, j'ai donné une promesse solennelle et sacrée de renoncer à tout jamais à mes droits sur le trône. Deux motifs m'ont poussé à prendre cette décision. D'abord le respect, la vénération, l'a-

mour que je porte à mon frère Alexandre, sont si absolus, que je ne saurais penser sans terreur à la possibilité de prendre sa place sur le trône ; ensuite ma femme n'appartient par sa naissance à aucune maison souveraine, et de plus elle est Polonaise ; ce qui empêcherait la nation d'avoir en moi la confiance nécessaire et laisserait toujours quelque chose d'équivoque dans nos rapports mutuels. Je suis donc fermement décidé à me désister de mes droits en faveur de mon frère Nicolas ; et rien au monde ne saurait ébranler une décision prise, non à la légère, mais après de longues et mûres réflexions. En attendant, cela doit rester entre nous ; mais si jamais mon frère Nicolas entame de lui-même ce sujet, assure-le de ma part qu'il trouvera en moi un sujet zélé, fidèle et soumis, qui le servira loyalement jusqu'au tombeau, partout où il voudra l'employer et que mon dévouement ne fera pas non plus défaut à son fils, s'il venait à lui succéder de mon vivant : tu peux même ajouter que mon zèle à servir ce dernier n'en sera peut-être que plus

grand, vu qu'il porte le même nom que mon bienfaiteur. »

Quelques jours après cette conversation, le Grand-Duc Nicolas arrivait à Varsovie. Le Césarévitch le reçut avec son aménité habituelle, mais très-souvent il le mettait dans l'embarras en lui décernant des honneurs qui ne lui étaient pas dus. Le Grand-Duc tâchait autant que possible de les éviter et insistait même auprès de son frère pour qu'il le dispensât de ces espèces de démonstrations, qui avaient presque l'air d'une raillerie. Le Césarévitch n'en agissait pas moins suivant sa volonté, et se contentait de répondre à son frère en forme de plaisanterie : « C'est toujours à cause de ta dignité de *Tsar de Mirliki.* » Depuis il employa constamment ce surnom pour désigner le Grand-Duc Nicolas *.

L'hiver suivant (1821 à 1822) tout le corps de la garde rassemblé, en été, pour des manœu-

* On sait que le patron du Grand-Duc est le St-Nicolas de Mirliki, du nom d'une petite ville et d'une province où il fut évêque.

vres près de la petite ville de Béchenkovitch, fut retenu, par suite de raisons d'État et de combinaisons politiques, dans les provinces de l'Occident. Les Grands-Ducs Nicolas et Michel gardèrent leurs postes respectifs à la tête des brigades confiées à leur commandement. Mais, à l'époque de la nouvelle année, ils revinrent à Pétersbourg. Le Césarévitch, venu de Varsovie, et la Grande-Duchesse Marie Pavlovna sa sœur, arrivée de Weimar, s'y trouvaient également, de sorte que presque toute la famille impériale fut réunie dans la capitale.

C'est à cette époque que devait s'accomplir ou du moins se préparer définitivement le grand événement historique qui imprima une nouvelle direction aux futures destinées de la Russie.

Le Césarévitch, lors de ses visites à Saint-Pétersbourg, avait coutume de descendre au palais de marbre dont il était le propriétaire. Chaque soir il allait souper chez l'Impératrice-Mère (au palais d'hiver), et vers dix heures il rentrait chez lui emmenant son frère cadet (le Grand-Duc

Michel) qu'il gardait souvent pour une causerie intime une partie de la nuit. Un soir, au mois de Janvier 1822, le Grand-Duc Michel était à attendre dans ses appartements la sortie de l'Impératrice pour l'heure du souper *. Dix heures sonnent, puis onze heures, et l'on ne vient pas l'avertir; enfin ce n'est que vers minuit que l'on vint le chercher. Il ne trouva dans les appartements de l'Impératrice-Mère que le Césarévitch et la Grande-Duchesse Marie Pavlovna ; en entrant il put voir que la Grande-Duchesse embrassait le Césarévitch en lui disant : « Vous êtes un honnête homme, mon frère. » Le Grand-Duc n'en entendit pas davantage, car la conversation changea de sujet. Après le souper, le Césarévitch emmena son frère comme de coutume au palais de marbre.

---

* Le Grand-Duc Michel demeurait au palais d'hiver ; mais le Grand-Duc Nicolas habitait déjà le palais Anitchkoff, et, pour cette raison, n'assistait aux soupers de l'Impératrice-Mère que dans les grandes occasions.

« Te rappelles-tu ce que je te disais à Varsovie ? » fut sa première parole en montant en traîneau. « Ce soir tout a été arrangé. J'ai définitivement confirmé à l'Empereur et à ma mère ma décision inébranlable. Ils ont compris et apprécié tous les deux ma manière de voir. L'Empereur m'a promis de dresser un acte spécial et de le déposer, conformément aux usages, sur l'autel de la cathédrale de l'Assomption (à Moscou) ; mais cet acte doit être maintenu dans le plus profond mystère et ne sera rendu public qu'en temps opportun. »

A la suite de cette explication, le Césarévitch adressa à l'Empereur une lettre (datée du 14 janvier 1822) qui servit pour ainsi dire de base officielle à cette importante affaire *. Le projet de la lettre fut préalablement examiné par l'Empereur

* La traduction française de cette lettre, ainsi que des autres pièces officielles que nous serons dans le cas de citer plus tard, est reproduite ici textuellement d'après la version du journal de Saint-Pétersbourg de l'époque.

et même retouché de sa propre main. En voici le texte :

Sire,

« Encouragé par toutes les preuves des dispositions infiniment bienveillantes de Votre Majesté Impériale à mon égard, j'ose y recourir encore une fois et déposer à vos pieds, Sire, une très-humble prière.

« Ne reconnaissant en moi, ni le génie, ni les talents, ni la force nécessaires pour être jamais élevé à la dignité souveraine à laquelle je pourrais avoir droit par ma naissance, je supplie Votre Majesté Impériale de transférer ce droit à celui à qui il appartient après moi, et d'assurer ainsi pour toujours la stabilité de l'Empire. Quant à moi, j'ajouterai par cette renonciation une nouvelle garantie et une nouvelle force à l'engagement que j'ai spontanément et solennellement contracté, à l'occasion de mon divorce avec ma première épouse. Toutes les circonstances de ma situation actuelle me portent de plus en plus à

cette mesure, qui prouvera à l'Empire et au monde entier la sincérité de mes sentiments.

« Daignez, Sire, agréer avec bonté ma prière ; daignez contribuer à ce que notre Auguste Mère veuille y adhérer, et sanctionnez-la de votre assentiment impérial. Dans la sphère de la vie privée, je m'efforcerai toujours de servir d'exemple à vos fidèles sujets, à tous ceux qu'anime l'amour de notre chère patrie. »

Néanmoins l'Empereur Alexandre hésita encore pendant quelque temps à se prononcer définitivement. Ce n'est que quinze jours plus tard, et nommément le 2 février qu'il répondit à son frère. Voici la lettre autographe qu'il adressa à ce sujet au Grand-Duc Constantin :

« Très-cher frère, j'ai lu votre lettre avec toute l'attention qu'elle exigeait. Ayant toujours su apprécier les sentiments élevés de votre cœur, je n'ai trouvé dans cette lettre rien qui pût me surprendre. Elle m'a donné une nouvelle preuve de votre sincère attachement pour l'État et de votre sollicitude pour son inaltérable repos.

« Conformément à votre désir, j'ai présenté votre lettre à notre Mère chérie. Elle l'a lue avec le même sentiment que moi, en reconnaissant les nobles motifs qui vous ont guidé.

« Tous deux nous n'avons plus maintenant, après avoir pris en considération les raisons que vous alléguez, qu'à vous donner pleine liberté de suivre votre inébranlable résolution et à prier le Tout-Puissant de bénir les conséquences d'intentions aussi pures. »

Tout se borna alors à cette correspondance. Le Grand-Duc Nicolas et son épouse *ne savaient rien* de ce qui venait de se passer. Seulement, depuis lors, l'Impératrice-Mère fit parfois des allusions dans le sens de ce qui avait été dit autrefois par l'Empereur. Elle toucha même un jour quelques mots concernant un acte de renonciation en faveur du Grand-Duc Nicolas, et demanda si l'Empereur le lui avait fait voir. Tous les autres membres de la famille impériale gardaient sur cette question un profond silence, et il faut croire qu'à part la Grande-Duchesse

Marie Pavlovna, personne ne savait au juste rien de positif sur cet objet.

Toutefois, une simple correspondance de famille ne pouvait servir de base pour la mutation d'une loi fondamentale. Afin de donner une forme légale au vœu exprimé dans la lettre du Césarévitch, il fallait un acte formel, acte promis verbalement par l'Empereur, mais dont il n'est fait aucune mention dans la lettre écrite en réponse à celle du Grand-Duc Constantin. L'Empereur n'y mit point de hâte, et cet acte ne fut dressé que beaucoup plus tard, et resta enveloppé du plus profond mystère. L'Empereur choisit pour seuls dépositaires de ce secret d'État, le comte Araktchéeff *, le prince Galit-

---

* Le Comte Alexis Araktchéeff. — *Officiellement,* il portait alors le titre de Président du département militaire au Conseil de l'Empire et commandant en chef des colonies militaires ; — mais, *dans le fait,* c'était l'homme de confiance et le conseiller de l'Empereur dans toutes les affaires d'État. — Il est mort en 1834, retiré du service, en ne conservant que la dignité de chef du régiment des grenadiers de son nom, et celle de membre du Conseil.

sin * et une troisième personne, encore, à laquelle l'Empereur jugea nécessaire de confier la rédaction de l'acte.

Pendant l'été de l'année 1823, l'Archevêque de Moscou (actuellement Métropolitain), Philarète, demanda à s'absenter temporairement de Saint-Pétersbourg, où il résidait en qualité de membre du synode, pour retourner dans son diocèse. Le prince Galitsin, ministre des cultes, tout en lui communiquant *officiellement* l'autorisation impériale, lui fit part, *sous le sceau du secret,* que l'Empereur voulait lui confier avant son départ un travail d'une grande importance. — Le même jour l'Archevêque reçut la lettre du Grand-Duc Constantin, avec l'ordre de rédiger un projet de manifeste, qui désigne-

* Le prince Alexandre Galitsin, alors ministre des cultes, et plus tard grand-maître des départements des postes. Ayant été frappé de cécité, il quitta le service en conservant le titre de membre du Conseil, et mourut dans ses terres, en Crimée, l'année 1844.

rait comme héritier du trône le Grand-Duc Nicolas *.

Cet acte devait être déposé à la cathédrale de l'Assomption et gardé dans le plus grand secret, jusqu'au moment où il deviendrait nécessaire de le rendre public. La clause *du secret* frappa vivement l'Archevêque ; il lui vint immédiatement à l'esprit l'objection toute naturelle, qu'à l'époque d'un changement de règne, le manifeste déposé et conservé secrètement à Moscou pourrait être ignoré à Saint-Pétersbourg. — Il crut devoir faire part de ses appréhensions, et l'Empereur ordonna, en conséquence, que des

* Jusque-là, la rédaction des actes les plus importants était toujours confiée à M. de Spéransky, qui, éloigné pendant quelque temps des affaires et de la capitale, se trouvait, de nouveau, honoré de la confiance de l'Empereur. — Pourquoi donc la rédaction de ce manifeste fut-elle confiée à l'Archevêque Philarète, tandis que, jusque-là, il n'avait jamais eu de travail semblable ? N'était-ce pas pour détourner les suppositions du public concernant l'importance d'un document confié ainsi à un personnage complétement nouveau en dehors des affaires, et, de plus, à un ecclésiastique ?

copies de l'acte fussent également conservées à Saint-Pétersbourg, au Conseil de l'Empire, au synode et au sénat, clause qui fut insérée dans l'acte même.

Le projet de manifeste rédigé, Philarète le remit au prince Galitsin et demanda en même temps à l'Empereur une audience de congé. — Sa Majesté le reçut à Kamennoï-Ostrov et lui recommanda d'attendre que le projet lui eût été renvoyé, afin d'y faire quelques corrections. Sur ces entrefaites, l'Empereur partit pour Tsarskoé-Sélo. Il se passa encore quelques jours et Philarète, jaloux de conserver dans toute son intégrité le secret dont il était dépositaire, demanda avec instance à quitter Saint-Pétersbourg, où la prolongation de sa présence, après le congé obtenu, commençait à exciter toute sorte de suppositions. Il obtint en conséquence l'autorisation de passer par Tsarskoé-Sélo, sous le prétexte d'une visite au prince Galitsin. — Philarète trouva chez celui-ci le projet de l'acte. — Quelques phrases et certaines expressions y étaient soulignées. —

L'Archevêque les retoucha en tâchant de se conformer aux intentions présumées de Sa Majesté.

Voici le texte du document, tel qu'il est sorti de la plume de l'Archevêque Philarète :

« Par la grâce de Dieu, Nous, Alexandre Premier, Empereur et Autocrate de toutes les Russies, etc., etc., etc. Savoir faisons à tous Nos fidèles sujets : Dès le moment de Notre avénement au trône de toutes les Russies, Nous avons constamment senti qu'il était de Notre devoir envers le Dieu Tout-Puissant, non-seulement de garantir et d'accroître, dans le cours de Notre règne, la félicité de Notre chère patrie et de Nos peuples, mais aussi de préparer et d'assurer leur repos et leur bonheur après Nous, par une désignation claire et précise de Notre successeur, conformément aux droits de Notre maison impériale et aux intérêts de l'Empire. Nous ne pouvions, à l'exemple de Nos prédécesseurs, le nommer immédiatement, dans l'attente où Nous étions s'il ne plairait pas à la Providence divine

de Nous accorder un héritier du trône en ligne directe. Mais plus Nos années s'accroissent, plus Nous croyons devoir Nous hâter de placer Notre trône dans une position telle, qu'il ne puisse rester vacant même momentanément.

« Tandis que Nous portions cette sollicitude dans Notre cœur, Notre bien-aimé frère, le Césarévitch et Grand-Duc Constantin, ne suivant que son impulsion spontanée, Nous adressa la demande de transférer son droit à la dignité souveraine, à laquelle il pourrait un jour être élevé par sa naissance, sur celui qui devait posséder ce droit à son défaut. Il manifesta en même temps son intention de donner ainsi une nouvelle force à l'acte additionnel sur la succession au trône, promulgué par Nous en 1820, acte volontairement et solennellement reconnu de sa part, en autant qu'il pouvait le concerner.

« Nous sommes profondément touché de ce sacrifice que Notre bien-aimé frère s'est décidé à offrir, avec une telle abnégation personnelle, à l'affermissement des statuts héréditaires de

Notre maison impériale et à la tranquillité inébranlable de l'Empire de toutes les Russies.

« Ayant invoqué l'aide de Dieu, ayant mûrement réfléchi à un objet aussi cher à Notre cœur qu'important pour l'État, et trouvant que les statuts qui existent sur l'ordre de succession au trône, ne privent pas ceux qui y ont des droits, de la faculté d'y renoncer, lorsqu'en pareille circonstance il ne se présente aucune difficulté dans la suite de la succession au trône, Nous avons, d'après l'assentiment de Notre Auguste Mère comme en vertu du droit suprême de chef de la famille impériale qui Nous a été héréditairement dévolu, en usant de tout le pouvoir que Nous tenons de Dieu, ordonné ce qui suit :

« Premièrement, l'acte spontané, par lequel Notre frère puîné, le Césarévitch et Grand-Duc Constantin, renonce à ses droits sur le trône de toutes les Russies, est et demeure fixe et invariable. Ledit acte de renonciation sera, pour que la notoriété en soit assurée, conservé à la cathédrale de l'Assomption à Moscou, et dans les trois

hautes administrations de Notre Empire, au saint-synode, au Conseil de l'Empire et au sénat dirigeant. Secondement, en conséquence de ces dispositions, et conformément à la stricte teneur de l'acte sur la succession au trône, est reconnu pour Notre héritier, Notre second frère, le Grand-Duc Nicolas.

« C'est ainsi que Nous conservons la douce espérance qu'au jour où il plaira au Roi des Rois de Nous rappeler, suivant la loi commune des mortels, de Notre règne temporaire dans l'éternité, les hautes administrations de l'Empire, auxquelles Notre présente et irrévocable volonté, ainsi que Nos présentes dispositions légales, ne manqueront pas d'être communiquées en temps opportun et selon Nos ordres, s'empresseront de prêter leur serment de fidélité à l'Empereur héréditaire que Nous venons de désigner pour le trône de l'Empire de toutes les Russies et ceux du royaume de Pologne et du grand-duché de Finlande, qui en sont inséparables. Quant à Nous, Nous prions tous Nos fidèles sujets, qu'avec ce

même sentiment d'amour qui Nous faisait considérer comme Notre premier bien sur la terre, le soin que Nous avions de leur constante prospérité, ils adressent de ferventes prières à Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin qu'il daigne, dans sa miséricorde infinie, recevoir Notre âme en son Royaume éternel. Donné à Tsarskoé-Sélo, le seize août, l'an de grâce mil huit cent vingt-trois et de Notre règne le vingt-troisième. »

(*Signé*) : « ALEXANDRE. »

Le 25 août de la même année, l'Empereur Alexandre vint à Moscou et le 27 il fit parvenir à l'Archevêque le susdit manifeste, signé le 16 du même mois à Tsarskoé-Sélo. Il était sous pli cacheté, avec une suscription autographe de l'Empereur : « A conserver, jusqu'à nouvelle réclamation de ma part, dans la cathédrale de l'Assomption, avec les actes d'État, et en cas de décès, ouvrir après ma mort par l'entremise de l'Archevêque de Moscou et du Général-Gouver-

neur, dans la cathédrale même et avant de procéder à tout autre acte. » — Le surlendemain le comte Araktchéeff vint voir l'Archevêque, et après s'être informé s'il avait reçu les documents en question, il lui demanda de quelle manière il les ferait parvenir dans la cathédrale. Philarète répondit que le soir du 29 août, la veille de la fête de l'Empereur il officierait aux Vigiles en personne et qu'en pénétrant dans l'enceinte du sanctuaire, avant l'office, il profiterait de ce moment pour déposer, dans l'arche destinée pour la conservation des papiers d'État, le pli cacheté, sans toutefois dévoiler à personne la signification de ce qu'il faisait. — Il conservait l'arrière-pensée que, de cette manière, les quelques personnes présentes, pourraient bien remarquer que l'on avait ajouté quelque chose aux actes d'État, et qu'en cas de décès de l'Empereur on s'en souviendrait et l'on pourrait bien se demander si le document annexé n'avait pas rapport à cet événement. Araktchéeff se retira sans rien objecter, mais il revint bientôt déclarer à l'Archevêque

le désir de l'Empereur que le mystère le plus absolu présidât à cette circonstance. — Ainsi le 29 août, tandis qu'il n'y avait dans la cathédrale que l'archiprêtre, son vicaire, et le procureur du comptoir synodal, muni d'un sceau, l'Archevêque pénétra dans l'enceinte du sanctuaire, montra aux assistants le cachet intact du pli, mais non la suscription qui se trouvait dessus, le déposa dans l'arche, referma cette dernière, y posa le cachet et déclara aux trois témoins qu'ils avaient, de par ordre de l'Empereur, à garder le plus grand secret sur ce qui venait de s'accomplir. — Il ne doutait pas que l'existence du manifeste ne fût pour le moins connue du prince Dmitri Galitsin, qui devait, d'après le sens de la suscription, et en sa qualité de Général-Gouverneur de Moscou, décacheter le pli en temps et lieu; mais il n'osa pas s'expliquer là-dessus avec le prince, n'y étant pas autorisé. — L'on verra plus tard que le Général-Gouverneur n'avait reçu aucune communication à ce sujet, et qu'il n'apprit l'existence du nouvel acte qu'a-

près la mort de l'Empereur Alexandre et de la bouche même de Philarète.

Après que le manifeste eut été signé et que le dépôt de l'acte original dans la cathédrale de l'Assomption eut été accompli, des copies de ce document furent expédiées au Conseil de l'Empire, au synode et au sénat; mais seulement après un certain laps de temps. C'est ainsi, par exemple, que le Conseil de l'Empire ne reçut la copie qui lui était destinée que le 15 octobre, tandis que le manifeste avait été signé le 16 août. Toutes les copies furent écrites, ainsi que l'acte original lui-même, de la main du prince Alexandre Galitsin, et expédiées à leur destination sous le sceau impérial. Sur le pli destiné au Conseil de l'Empire, l'Empereur avait tracé de sa propre main les mots suivants : « A conserver en dépôt au Conseil de l'Empire jusqu'à nouvelle réclamation de ma part; et dans le cas de ma mort, convoquer une assemblée extraordinaire et ouvrir avant de procéder à tout autre acte. » Les deux autres plis, destinés au synode et au sénat, por-

taient des suscriptions semblables et également autographes. L'expédition des copies du manifeste, en passant par les chancelleries, ne pouvait être restée aussi complétement secrète que la déposition de l'acte même dans la cathédrale de Moscou ; mais néanmoins le contenu du pli « *où se trouvait enfermé comme dans un tombeau*, » selon l'expression éloquente de l'Archevêque Philarète *, « *le secret du Tsar comportant la vie de l'État,* » n'était connu que des trois élus. Le public et même les premiers dignitaires de l'Empire n'en savaient rien ; l'on se perdait en conjectures, mais personne n'avait de donnée positive. On parla beaucoup et longtemps de ces plis mystérieux, mais ils subirent le sort commun, on en parla moins, et finalement ils cessèrent de provoquer la curiosité publique. Le secret fut donc maintenu dans toute son intégrité, car celui même dont les destinées dépendaient du

* Tiré d'un sermon prononcé par l'Archevêque dans la cathédrale de l'Assomption, à Moscou, le 18 décembre 1825.

manifeste, n'avait aucune connaissance de son contenu.

En approfondissant la marche des événements, dont nous venons de faire le récit circonstancié, il surgit une série de questions qu'il est impossible de résoudre actuellement autrement que par des conjectures plus ou moins plausibles; la clef des événements ayant disparu avec les personnages qui avaient pris part à l'action. La lettre de renonciation du Césarévitch et la réponse de l'Empereur avaient été écrites au commencement de l'année 1822, tandis que le manifeste donnant force de loi à cette correspondance de famille ne fut rédigé que dans la dernière moitié de l'année 1823. Quels motifs attribuer à ce retard ? Il serait permis de croire que l'Empereur Alexandre voulait d'abord s'assurer de l'adhésion de la seconde épouse du Césarévitch, pour laquelle il professait une grande amitié ; mais Sa Majesté avait eu une entrevue avec elle à Varsovie pendant l'automne de l'année 1822, et le manifeste ne fut signé qu'une année plus tard. Il res-

terait donc à chercher la solution de cette *première* question, ainsi que l'explication du retard apporté à l'expédition des copies du manifeste, dans la manière de voir et dans certaines particularités du caractère de l'Empereur. Nous savons que l'un de ses dictons favoris et qu'il mettait souvent en pratique, était le proverbe populaire: Essaye dix fois, et ne coupe (l'étoffe) qu'une seule * !

Une autre question serait celle-ci : pourquoi, quand rien ne s'opposait à la proclamation d'un acte du pouvoir souverain sur la mutation dans

* Il paraît que le Césarévitch attribuait aussi ce retard à l'hésitation inhérente au caractère de feu l'Empereur Alexandre. Dans « la déclaration solennelle à mes chers compatriotes; » document dont il sera question plus loin, il est dit entre autres choses : « Bien que Sa Majesté, dans sa constante sollicitude pour le bien de la Russie et avec l'élévation habituelle de ses sentiments, ait bien voulu m'honorer d'un rescrit daté du mois de février 1822, dans lequel elle me témoignait son approbation et consentait à admettre ma renonciation, néanmoins il se passa bien du temps avant la conclusion définitive et légale de cette importante affaire, car ce n'est qu'après dix-huit mois et douze jours que l'acte fut expédié au sénat et au Conseil de l'Empire. »

l'ordre de la succession, pourquoi, disons-nous, l'avoir tenu secret, quand l'ajournement de la divulgation de ce secret jusqu'à l'époque même du changement de règne, pouvait entraîner à sa suite de grands désordres? Les idées premières d'abdication ne pouvaient avoir ici aucune influence, car d'abord il était toujours au pouvoir de l'Empereur d'accomplir son désir, et ensuite parce que le manifeste secret accordait au Grand-Duc Nicolas les droits de succession, non en cas d'abdication, mais nommément au *jour* « où il plairait au Tout-Puissant de rappeler à lui l'Empereur Alexandre ». Par conséquent, il faut également chercher la solution de cette seconde question dans la disposition d'esprit où se trouvait alors l'Empereur Alexandre, et peut-être dans l'appréhension que pouvaient lui inspirer les conversations précédentes, de voir le second frère, à l'exemple de son aîné, refuser également le fardeau du pouvoir. Toujours est-il, que l'idée du maintien d'un mystère absolu dans cette circonstance n'abandonna pas l'Empereur jusqu'à

sa mort. Quelque temps avant son départ pour Taganrog, pendant l'automne de l'année 1825, Sa Majesté jugea nécessaire de classer ses papiers. Ce travail avait été confié au prince Alexandre Galitsin, et se faisait dans le cabinet de l'Empereur et toujours en présence de Sa Majesté. Un jour le prince Galitsin, tout en exprimant le ferme espoir que l'Empereur reviendrait plein de santé dans sa capitale, se permit toutefois de faire observer combien il était imprudent de laisser secrets, pendant une longue absence du souverain, des actes qui changeaient l'ordre de la succession; le prince ajouta qu'en cas de malheur imprévu, cela pourrait entraîner de graves désordres. L'Empereur parut d'abord frappé de la justesse de cette observation, mais après un moment de silence, il leva les yeux au ciel, et dit: « Remettons-nous-en à Dieu; il saura mieux ordonner les choses que nous autres faibles mortels ! »

Enfin il se présente une *troisième* question: les mots contenus dans la suscription : « à con-

server jusqu'à nouvelle réclamation de ma part, » se rapportent-ils seulement à la possibilité d'un changement dans la personne de l'héritier, ou bien aux premières idées d'abdication ? Cette dernière supposition pourrait être juste aussi ; du moins il est constaté que l'Empereur y revenait sans cesse. Environ deux ans après que le manifeste eut été signé, au printemps de l'année 1825, le prince d'Orange *, lié d'une étroite amitié avec le Grand-Duc Nicolas, vint à Saint-Pétersbourg. L'Empereur Alexandre lui fit la confidence du désir qu'il avait d'abdiquer la couronne. Le prince en fut épouvanté. Dans l'élan de son cœur, il s'évertua à prouver, tant verbalement que par écrit, combien l'accomplissement d'une semblable intention pouvait être préjudiciable au bonheur de la Russie, et s'appesantit sur les propos malveillants qu'éveillerait, sans aucun doute, un acte de cette importance. L'Empereur

* Plus tard roi des Pays-Bas, Guillaume II, mort en 1849.

écouta avec bienveillance les observations du prince d'Orange, mais resta inébranlable...... Bientôt la Providence devait en disposer à son gré.

Le 30 août 1825, le jour de la fête de l'Empereur, Sa Majesté visita selon sa coutume le couvent de Nevsky. Le Grand-Duc Nicolas l'y accompagnait. L'Empereur était d'une humeur sombre, mais montrait une bienveillance toute particulière pour son frère. Il lui dit, entre autres choses, qu'il avait eu l'intention d'acquérir pour lui la campagne Miatleff, mais qu'ayant dû y renoncer à cause du prix exorbitant qu'on en demandait, il lui destinait en compensation un autre terrain près de Péterhof. Pendant cet entretien, pas un mot ne fut prononcé, qui pût avoir trait à la conversation de l'année 1819.

Le même jour, on inaugurait le palais du Grand-Duc Michel, nouvellement achevé. La famille im-

périale y resta pour dîner; et ce fut là que le Grand-Duc Nicolas, qui devait partir le soir même pour Bobrouïsk, fit ses derniers adieux à celui qu'il envisageait toujours comme son bienfaiteur, et à son épouse, l'Impératrice Elisabeth Alexéevna. Le Grand-Duc Michel partit de son côté pour Varsovie, où il se rendait fréquemment pour voir le Césarévitch.

Dans la matinée du 1er septembre (vers 5 heures du matin) l'Empereur vint encore une fois au couvent; mais cette fois il n'était accompagné par personne. Après avoir entendu les prières auprès des reliques de saint Alexandre, il fit une visite au métropolitain Séraphim et entra dans la cellule du moine Alexis, connu pour sa vie ascétique, avec lequel il resta longtemps en conférence. Vers cinq heures et demie, l'Empereur quitta le couvent pour entreprendre son voyage de Taganrog....

Depuis la mi-novembre, les personnes rapprochées du Césarévitch avaient eu lieu de remarquer, que Son Altesse était d'une humeur très-sombre. Il lui arrivait même parfois de ne pas dîner à table, et aux questions que lui faisait son frère concernant l'objet de ses préoccupations il répondait : qu'il ne se sentait pas trop bien. — Quelques jours se passèrent ainsi ; et le Grand-Duc Michel apprit, d'après les rapports quotidiens du commandant de la place, que deux ou trois courriers étaient arrivés coup sur coup de Taganrog. « Qu'est-ce que cela signifie ? » demanda-t-il à son frère. « Rien de bien important, » lui fut-il répondu par le Césarévitch d'un ton indifférent en apparence.

— « L'Empereur a confirmé les récompenses que j'ai sollicitées pour mes employés lors de son séjour à Varsovie. » Effectivement les employés récompensés vinrent remercier le lendemain ; mais le Césarévitch paraissait encore plus triste et plus agité qu'auparavant.

Le 25, il s'abstint, de nouveau, de paraître à

table, et le Grand-Duc Michel, après avoir dîné avec la princesse de Lovitz, rentra dans ses appartements pour prendre quelque repos. Tout à coup le Césarévitch vint le réveiller. — « Prépare-toi, » lui dit-il, « à entendre la nouvelle d'un grand malheur! » — « Qu'est-ce donc? Serait-il arrivé quelque chose à notre Mère? » — « Non, Dieu merci; mais un grand malheur s'est appesanti sur nous, sur toute la Russie, un malheur terrible, et celui que je craignais le plus. — Nous avons perdu notre bienfaiteur. — L'Empereur n'est plus!... »

C'est alors seulement que fut expliquée l'origine de la tristesse du Césarévitch. — Dès les premiers jours de la maladie de l'Empereur, il avait su déjà, d'après les nouvelles apportées par les courriers, qu'elle avait pris une tournure dangereuse, mais il garda dans son cœur vivement agité et ses tristes pressentiments et ses inquiétudes. La belle âme d'Alexandre s'était déjà envolée vers le ciel, et la nouvelle même en était arrivée à Varsovie, que la princesse de Lovitz

et le Grand-Duc Michel ne se doutaient pas encore de sa maladie.

L'Empereur défunt ne dévoila pas le secret de sa volonté dernière même à l'heure de sa mort. Des trois dignitaires qui assistèrent à ses derniers moments, le prince Volkonsky, son aide-de-camp, les généraux Diebitch et Tchernicheff, pas un ne sut que les droits à la succession avaient été transmis au second frère. L'Impératrice Elisabeth Alexéevna se trouvait dans la même ignorance. A la question qui lui fut adressée par le prince Volkonsky s'il n'y avait pas de testament dans lequel feu l'Empereur eût pu manifester ses dernières volontés, l'Impératrice répondit qu'elle *ne savait rien de positif* sur ce point, et qu'elle conseillait d'en référer au Grand-Duc Constantin. On imagina alors qu'il pourrait y avoir quelque indication dans le petit pli cacheté, que le défunt portait constamment sur lui, particularité très-connue des personnes rapprochées de feu l'Empereur. — A la prière de Volkonsky, l'Impératrice ouvrit le pli

en sa présence, mais on n'y trouva que deux prières et quelques textes des Saintes-Écritures *. Alors Volkonsky et Diebitch crurent de leur devoir d'envoyer le même jour, le 19 novembre, un rapport concernant le décès d'Alexandre, à Varsovie, au Grand-Duc Constantin lui-même, comme à la personne qui, d'après la loi de la succession du trône en vigueur depuis l'année 1797, devait être considérée, pour le moment, comme Empereur de toutes les Russies. En même temps Diebitch adressa une lettre à l'Impératrice Marie Fédorovna à Saint-Pétersbourg concernant le même objet, en y ajoutant « qu'il attendait avec soumission les ordres du nouveau souverain légitime, l'Empereur Constantin Pavlovitch. »

---

* L'Impératrice Élisabeth avait eu d'abord l'intention de conserver ce petit papier, mais ensuite elle changea d'idée et elle ordonna au prince Volkonsky de le mettre dans l'uniforme avec lequel l'Empereur fut enterré, et dans la même poche dans laquelle le défunt avait coutume de le porter.

La lettre, contenant la fatale nouvelle, arriva à Varsovie à sept heures du soir. Le Césarévitch, après avoir épanché sa première douleur dans le sein de sa femme et de son frère, fit chercher les principaux dignitaires de son entourage. « Nous sommes arrivés à l'instant solennel, dit-il au Grand-Duc Michel, où je dois prouver que ma manière d'agir précédente était exempte de toute hypocrisie; à présent je dois terminer l'affaire avec autant de fermeté que je l'ai commencée. Rien n'est changé ni dans mes intentions, ni dans ma décision; et ma volonté de renoncer au trône est plus que jamais inébranlable. »

Au nombre des personnes convoquées au palais du Cséarévitch, se trouvait M. Nicolas de Novosiltseff, autrefois l'un des hauts fonctionnaires les plus favorisés par l'Empereur Alexandre. Étant arrivé avant les autres, il fut le premier auquel le Grand-Duc Constantin annonça la perte cruelle que venait de subir la Russie.

« Quels seront donc à présent les *ordres de Votre Majesté Impériale?* » demanda Novosil-

tseff après les premiers moments accordés à l'expression de la douleur. « Je vous prie de ne pas me donner un titre qui ne m'appartient pas, » répondit le Césarévitch ; et là-dessus il fit part de sa renonciation en faveur de son second frère. Dans le cours de la conversation, Novosiltseff donna une seconde fois au Césarévitch le titre de Majesté : « Je vous prie une dernière fois, s'écria le Grand-Duc avec colère, de ne pas me donner ce titre ; rappelez-vous que c'est Nicolas Pavlovitch qui est désormais notre souverain légitime. » Quand toutes les personnes convoquées pour la circonstance furent réunies, le Césarévitch produisit la correspondance citée plus haut et donna l'ordre de préparer immédiatement des lettres à l'adresse de l'Impératrice-Mère ; de celui auquel il concédait ses droits sur le trône, en vertu du rescrit de feu l'Empereur Alexandre, daté du 2 février 1822 *, et finale-

* Il est à remarquer que le Césarévitch ignorait évidemment aussi l'existence du manifeste de l'année 1823 ; autrement, il

ment une réponse à Diebitch et à Volkonsky. Ce travail dura toute la nuit et ce n'est que vers cinq heures du matin que le Césarévitch put prendre quelque repos. « J'ai accompli ma promesse et mon devoir, dit-il alors au Grand-Duc Michel ; la douleur que j'éprouve d'avoir perdu mon bienfaiteur sera éternelle ; mais du moins je suis pur de tout reproche tant vis-à-vis de ma conscience qu'envers celui dont la mémoire m'est sacrée. Tu comprends que maintenant rien au monde ne saurait ébranler ma décision, et afin que ma mère et mon frère ne puissent avoir aucun doute sur ce point, c'est toi qui leur porteras mes lettres. Prépare-toi à partir pour Pétersbourg aujourd'hui même. » — Il en fut ainsi : le Grand-Duc Michel quitta Varsovie dans

---

n'aurait pas dit, dans une lettre écrite en 1825, qu'il *concédait* ses droits au trône au Grand-Duc Nicolas, sachant *qu'il y avait déjà* un acte officiel qui donnait force de loi à cette concession. Du reste, toutes les circonstances, ainsi que les documents présentés plus bas, confirment la complète ignorance du Césarévitch concernant l'acte précité.

l'après-dînée du 26 novembre, muni des lettres dont voici le contenu * :

« Très-gracieuse Souveraine
et très-chère Mère,

« C'est avec la plus profonde affliction de cœur, que j'ai reçu hier à sept heures du soir de la part du baron de Diebitch, chef de l'état-major de Sa Majesté Impériale, et de l'aide-de-camp général prince Volkonsky, l'information et l'acte ci-joints en originaux, du décès de notre Souverain adoré, de mon bienfaiteur l'Empereur Alexandre. Partageant avec Votre Majesté Impériale la douleur qui nous accable, je prie le Très-Haut que, dans sa toute-puissante miséricorde, il daigne soutenir nos forces et nous prête celles de supporter l'arrêt dont il nous a frappé.

« La position dans laquelle me place ce malheur, m'impose le devoir d'épancher dans le sein

* Les deux lettres suivantes ont été, par la suite, publiées au nombre des annexes du manifeste de l'Empereur Nicolas Ier, du 12 décembre 1825.

de Votre Majesté Impériale, avec une entière franchise, mes véritables sentiments sur ce point essentiel.

« Votre Majesté Impériale n'ignore pas que, ne suivant que ma propre impulsion, j'avais sollicité de l'Empereur Alexandre de glorieuse mémoire l'autorisation de renoncer au droit de succession au trône, et que je reçus, en conséquence, un rescrit impérial autographe, daté du 2 février 1822, et dont je joins ici une copie vidimée par lequel l'Empereur témoignait son assentiment suprême à cette demande, ajoutant que Votre Majesté Impériale y avait également adhéré et qu'elle a daigné elle-même me confirmer de vive voix. Les ordres de feu l'Empereur furent en outre que le rescrit suprême ci-dessus mentionné restât déposé entre mes mains, sous le sceau du secret, jusqu'au décès de Sa Majesté.

« Habitué dès mon enfance à accomplir religieusement la volonté tant de feu mon père, que du défunt Empereur, ainsi que celle de Votre Majesté Impériale, et me renfermant encore dans

les bornes de ce principe, je considère comme une obligation de céder mon droit à la succession, conformément aux dispositions de l'acte de l'Empire sur l'ordre de succession dans la famille impériale à son Altesse Impériale le Grand-Duc Nicolas et à ses héritiers.

« C'est avec la même franchise que je me fais un devoir de déclarer : que, ne portant pas plus loin mes désirs, je m'estimerai très-heureux si, après plus de trente années de services consacrés aux Empereurs, mon père et mon frère, de glorieuse mémoire, il m'est seulement permis de les continuer à Sa Majesté l'Empereur Nicolas, avec cette même et profonde vénération, cette même ardeur de zèle et ce dévouement sans bornes, qui m'ont animé dans toutes les occasions et qui m'animeront jusqu'à la fin de mes jours.

« Après avoir ainsi exprimé mes sentiments aussi vrais qu'inébranlables, je me mets aux pieds de Votre Majesté Impériale, en la priant très-humblement d'honorer d'un bienveillant accueil la présente lettre, et de m'accorder la grâce

d'en faire notifier le contenu à qui il appartient, pour être mis à exécution, ce qui réalisera dans toute sa force et toute son étendue la volonté de Sa Majesté l'Empereur, mon défunt souverain et bienfaiteur, ainsi que l'assentiment de Votre Majesté Impériale. Je prends la liberté de lui soumettre ci-jointe la copie de la lettre que j'adresse simultanément avec la présente à Sa Majesté l'Empereur Nicolas.

« Je suis avec la plus profonde vénération,
« très-gracieuse Souveraine et très-chère Mère,
« de Votre Majesté Impériale,
« le plus humble et le plus soumis fils.

CONSTANTIN. »

Varsovie, le 26 novembre 1825.

Très-cher Frère,

« C'est avec une inexprimable affliction que j'ai reçu hier à sept heures du soir la douloureuse nouvelle du décès de notre adoré souverain, de mon bienfaiteur, l'Empereur Alexandre.

« En me hâtant de vous témoigner les senti-

ments dont me pénètre le cruel malheur qui nous a frappés, je me fais un devoir de vous informer qu'avec la présente, j'ai adressé à Sa Majesté l'Impératrice, notre mère bien-aimée, une lettre qui lui annonce, qu'en vertu d'un rescrit autographe que j'ai reçu de feu l'Empereur, le 2 février 1822, en réponse à la lettre que je lui ai écrite pour renoncer à la succession au trône impérial, lettre qui avait été présentée à notre mère, et honorée de sa part d'un assentiment qu'elle a daigné me confirmer elle-même, ma résolution irrévocable est de vous céder mes droits à la succession au trône impérial de toutes les Russies. Je prie en même temps notre mère bien-aimée de faire connaître à qui il appartient, mon inébranlable volonté à cet égard, afin qu'elle soit dûment mise à exécution.

« Après cette déclaration, je regarde comme un devoir sacré de prier très-humblement Votre Majesté Impériale, qu'elle daigne accepter de moi, tout le premier, mon serment de sujétion et de fidélité, et me permettre de lui exposer que n'éle-

vant mes vœux vers aucune nouvelle dignité, ni aucun titre nouveau, je désire conserver seulement celui de Césarévitch, dont j'ai été honoré pour mes services par feu notre père.

« Mon unique bonheur sera toujours que Votre Majesté Impériale daigne agréer les sentiments de ma plus profonde vénération et de mon dévouement sans bornes, sentiments dont j'offre comme gage plus de trente années d'un service fidèle et du zèle le plus pur qui m'a animé envers Leurs Majestés les Empereurs, mon père et mon frère, de glorieuse mémoire. C'est avec ces mêmes sentiments que je ne cesserai, jusqu'à la fin de mes jours, de servir Votre Majesté Impériale et ses descendants dans mes fonctions et ma place actuelles.

« Je suis avec la plus profonde vénération,

Sire,

de Votre Majesté Impériale,

le plus fidèle sujet.

Constantin.

Varsovie, le 26 novembre 1825.

A part ces deux lettres officielles, le Césarévitch en adressa encore une tout intime au Grand-Duc Nicolas, dont voici le contenu :

« Tu jugeras d'après tes propres sentiments, cher Nicolas, combien est douloureuse la perte d'un bienfaiteur, d'un souverain adoré, et d'un frère aimé tendrement, surtout pour moi qui avais été lié avec lui dès ma plus tendre enfance. — Tu sais que je mettais tout mon bonheur à le servir et à remplir ses volontés en toutes choses, fussent-elles importantes ou non. Ses intentions et ses ordres ont toujours été sacrés pour moi, et malgré sa mort, je ne cesserai de les envisager comme tels jusqu'à la fin de mes jours. — Passons aux affaires ! Je te préviens que, d'après la volonté de notre défunt souverain, je viens d'envoyer à ma mère une lettre où je lui fais part d'une décision inébranlable, confirmée du reste préalablement tant par mon défunt souverain que par notre bien-aimée mère elle-même. Je ne doute pas, mon cher frère, que toi qui aimais aussi de cœur et d'âme

notre cher défunt, je ne doute pas, dis-je, que tu ne remplisses ponctuellement sa volonté; je t'engage donc à prendre tes mesures en conséquence, afin d'honorer par là la mémoire d'un frère adoré, qui lui aussi t'aimait tendrement et auquel notre patrie doit sa gloire et sa grandeur actuelles. — Conserve-moi, cher ami, ton amitié et ta confiance et sois fermement persuadé que mon dévouement et ma fidélité ne te feront jamais défaut. Ma lettre officielle t'apprendra le reste. Notre frère Michel qui en est le porteur te donnera les détails nécessaires. Ne m'oublie pas, cher ami, et crois au zèle et au dévouement du plus fidèle des frères et des amis. »

Les réponses expédiées en même temps par le Césarévitch à Volkonsky et à Diebitch étaient identiques; mais outre cela, le Grand-Duc adressa au premier une lettre *confidentielle*. Dans les réponses officielles se retrouvaient entre autres les phrases suivantes : « Je m'empresse de vous informer que je garde mes fonctions présentes et que je reste comme par le passé

votre camarade (c'est-à-dire aide-de-camp général). Par conséquent, je ne puis prendre aucune disposition; c'est de Saint-Pétersbourg que vous aurez à recevoir des ordres de qui de droit...... Du reste, si vous voulez bien, à cette occasion, accepter un conseil amical, je vous proposerai de vous adresser à Saint-Pétersbourg pour toute chose qui relève du pouvoir suprême et de ne plus m'envoyer aucune présentation de ce genre. »

Dans la lettre confidentielle au prince Volkonsky il était dit : « Pour votre instruction particulière ainsi que pour celle du baron Diebitch, je vous envoie une copie du rescrit autographe de feu l'Empereur Alexandre en date du 2 février 1822, en y ajoutant que, d'après le désir du défunt, j'ai observé à ce sujet le plus profond mystère jusqu'à la mort de Sa Majesté, et que maintenant je viens d'adresser à ma bien-aimée Mère l'Impératrice Marie Fédorovna, la prière de vouloir bien prendre les mesures que comporte la décision inébranlable dont il

est question dans ce rescrit. — Le Grand-Duc Michel vient de partir de Varsovie pour Saint-Pétersbourg avec l'expression de mes vœux formels à ce sujet. Me fiant complétement à votre amitié, ainsi qu'à celle du baron Diebitch, je garde la conviction que ce rescrit restera secret, jusqu'à temps opportun. »

Mais que se passait-il à Saint-Pétersbourg, ce centre d'où, selon l'affirmation du Césarévitch, devaient émaner tous les ordres ?

Dans la soirée du 25 novembre, le Grand-Duc Nicolas était occupé à jouer avec ses enfants, qui, ce jour-là, avaient du monde. Soudain vers six heures, on vient l'avertir de l'arrivée du comte Miloradovitch, Général-Gouverneur de Saint-Pétersbourg. Le Grand-Duc sortit dans le salon d'attente et fut saisi en y voyant le comte très-agité et tout en larmes. « Qu'est-ce

donc? Qu'est-il arrivé? » demanda-t-il avec anxiété. — « Il y a une horrible nouvelle, monseigneur! » répondit le comte. Le Grand-Duc se hâta de le conduire dans son cabinet, et le vénérable vétéran lui remit en tremblant les lettres qu'il venait de recevoir du prince Volkonsky et du baron Diebitch, en ajoutant : « L'Empereur se meurt, il n'y a plus qu'un faible espoir. » Le Grand-Duc sentit ses jambes se dérober sous lui; et pour lire les lettres, il fut obligé de s'asseoir. — On mandait dans ces lettres que l'état de l'Empereur était très-alarmant, bien que tout espoir ne fût pas encore complétement perdu. La première pensée du Grand-Duc fut pour sa mère! Mais pendant qu'il songeait au moyen de lui communiquer cette horrible nouvelle avec les ménagements nécessaires, l'Impératrice en avait déjà connaissance par l'entremise de son secrétaire Wilamoff, qui avait également reçu des lettres de Taganrog. Au moment où le Grand-Duc, après avoir fait part de ces tristes nouvelles à son épouse, allait se

rendre au palais d'hiver, on vint le chercher de la part de sa mère. Il trouva l'Impératrice dans une mortelle anxiété, ainsi qu'il l'avait prévu ; son état était même si cruel, si violent que le fils dans sa tendresse ne voulut pas quitter sa mère, et passa toute la nuit dans la chambre contiguë. M. d'Adlerberg, son aide-de-camp et son compagnon d'enfance *, partagea la veillée du Grand-Duc. La conversation se concentra naturellement sur les nouvelles reçues de Taganrog, et le Grand-Duc dit entre autres choses : « Si le bon Dieu veut nous éprouver, et que nous ayons le malheur de perdre l'Empereur, il faudra, immédiatement et sans perdre un instant, prêter serment à mon frère Constantin. » Pendant la nuit, l'Impératrice fit plusieurs fois venir son fils auprès d'elle, cherchant des consolations qu'hélas ! il n'était pas en état de lui donner.

---

* Aujourd'hui comte, aide-de-camp général, ministre de la maison impériale et des apanages, et chancelier des Ordres de l'Empire.

Vers sept heures du matin, un courrier apporta la nouvelle qu'il y avait quelque mieux dans l'état de l'illustre malade. — L'Impératrice Élisabeth disait dans sa lettre : « Il y a un mieux sensible, mais il est très-faible. » Le 25, il y eut au palais messe et *Te Deum* et la journée se passa entre les alternatives de la crainte et de l'espoir. Dans la matinée du 27, il devait y avoir également messe et *Te Deum* La famille impériale et quelques personnes de l'entourage assistaient à l'office divin dans l'église du palais; les autres dignitaires étaient réunis au couvent de Nevsky. L'Impératrice-Mère se tenait près du sanctuaire dans la sacristie où il y avait une porte vitrée donnant sur la chambre d'entrée. Le Grand-Duc, placé également dans la sacristie, avait donné l'ordre au vieux valet de chambre de l'Impératrice, Grimm, de lui faire un signe à travers la porte, dans le cas où il arriverait un courrier de Taganrog. Le signal fut donné au moment où la messe venait de finir et où l'on commençait le *Te Deum*.

Le Grand-Duc sortit doucement de la sacristie et trouva le comte Miloradowitch dans la chambre de la bibliothèque. Il devina de suite l'horrible nouvelle par l'expression de la figure du comte *. « C'est fini, monseigneur, dit ce dernier, courage maintenant, donnez l'exemple. » Et prenant le Grand-Duc sous le bras, il voulut l'emmener. Après avoir fait quelques pas dans la direction de la salle des chevaliers-gardes (aujourd'hui la salle d'Alexandre), le Grand-Duc se sentit défaillir, s'affaissa sur une chaise et envoya chercher Rühl, le médecin de l'Impératrice, jugeant son assistance indispensable pour communiquer à sa mère l'affreuse nouvelle. — M. de Rühl ne se fit pas attendre et l'on revint à l'église. Le *Te Deum* durait encore, mais l'Impératrice n'avait pas manqué de s'apercevoir de la longue

---

* La triste nouvelle ne parvint donc à Saint-Pétersbourg que deux jours après qu'elle fut arrivée à Varsovie. — La lettre adressée à l'Impératrice par Diebitch fut expédiée au général de service Patapoff, qui la remit au comte Miloradowitch.

absence de son fils. — Elle se tenait à genoux, livrée aux angoisses de l'attente. En entrant dans la sacristie, le Grand-Duc se prosterna la face contre le plancher, sans prononcer une parole. Cette action suffit pour faire comprendre au cœur maternel toute l'étendue de son malheur. Une affreuse douleur paralysa tous les sens de l'Impératrice; elle ne trouva ni une parole ni une larme pour exprimer ses sensations. — Le Grand-Duc pénétra dans le sanctuaire afin de faire suspendre le *Te Deum*, et en ramena le confesseur de l'Impératrice, Krinitzky, portant le crucifix. — Ce n'est qu'en baisant avec ferveur l'image du Christ que l'Impératrice put verser quelques larmes. — « Au chant sonore du chœur, écrit un témoin oculaire *, succédèrent les paroles d'une prière prononcée à demi voix par le prêtre, quand tout à coup l'on frappa doucement à la porte d'entrée. — D'où venait ce bruit? Je n'en

* Le célèbre poëte Joukoffsky, alors instituteur du Grand-Duc Alexandre.

sais rien ! je me rappelle seulement que je tressaillis et que tous les yeux se tournèrent avec anxiété vers la porte. Cependant, il n'y apparut personne, et l'office continua son cours. — Toutefois, il ne dura pas longtemps, car le Grand-Duc Nicolas, pâle et troublé, sortit bientôt de l'enceinte du sanctuaire et fit suspendre le *Te Deum*. — Il y eut un instant de silence et de consternation, et soudain tous comprirent que l'Empereur n'était plus !

« L'assemblée entière poussa un long gémissement ! Ce ne furent alors, de tous côtés, que pleurs, sanglots et lamentations. Peu à peu les assistants quittèrent l'église et je restai seul. — Dans le désordre de mes pensées, au lieu de sortir par la porte extérieure, je pénétrai dans l'enceinte du sanctuaire et voici le spectacle qui se présenta à ma vue ! La porte de la sacristie était ouverte : là, je vis l'Impératrice-Mère, défaillante et soutenue par le Grand-Duc Nicolas ; la Grande-Duchesse Alexandra Fédorovna, son épouse, se tenait agenouillée auprès de l'Impé-

ratrice, et la suppliait de se calmer: « Maman, chère maman, répétait-elle, au nom du Ciel, calmez-vous. » — Dans ce moment le prêtre prit sur l'autel le crucifix et se dirigea vers la porte de la sacristie. A la vue de l'image de Notre Sauveur, l'Impératrice se prosterna devant elle, presque aux pieds du prêtre. Je fus saisi par la grandeur de ce spectacle et je tombai aussi à genoux devant la sainteté de la douleur maternelle, devant la souveraine humblement prosternée et soumise à la volonté de Dieu, qui venait de lui envoyer une si cruelle épreuve. — On releva l'Impératrice presque privée de sentiment; on la plaça dans un fauteuil pour l'emporter dans les appartements intérieurs, et la porte se ferma derrière elle... »

Le devoir filial était accompli; mais un autre devoir sacré incombait encore au Grand-Duc

Nicolas en qualité de fils aîné de sa patrie. — Ayant laissé l'Impératrice-Mère aux soins de la Grande-Duchesse, son épouse, il alla trouver le poste militaire du palais desservi ce jour-là par une compagnie du régiment de Préobragensky sous le commandement du capitaine Grave *, et déclara aux soldats que la Russie venait de perdre un père dans la personne de l'Empereur Alexandre; qu'il devenait du devoir de tous de prêter serment au nouveau souverain légitime Constantin Pavlovitch, et que lui, le Grand-Duc Nicolas, allait le faire de suite. Ayant répété la même chose aux deux autres postes intérieurs, desservis par les chevaliers-gardes et la garde à cheval, le Grand-Duc donna l'ordre au général de service Patapoff, de recevoir le serment des postes extérieurs, et à son aide-de-camp Adlerberg d'en faire autant; quant au corps du génie, dont le Grand-Duc, comme nous l'avons déjà

* Plus tard aide-de-camp de l'héritier, et actuellement retiré du service avec le grade de général-major.

dit, avait le commandement. Ensuite le Grand-Duc, s'étant fait accompagner du comte Miloradowitch, du général aide-de-camp prince Troubetskoy, du comte Golénischeff-Koutouzoff, et d'autres personnes présentes, se rendit à la petite chapelle du palais; mais apprenant que, par suite de quelques réparations, elle n'avait pas encore été sanctifiée, il retourna dans la grande église où le clergé qui avait célébré la messe se trouvait encore, et là il fit le serment de fidélité à l'Empereur Constantin et en signa l'acte. — Son exemple fut suivi par tous les dignitaires, tant militaires que civils, qui se trouvaient au palais.

De l'église, le Grand-Duc s'empressa de se rendre de nouveau auprès de l'Impératrice. Elle se trouvait dans ses appartements, accablée par la douleur, mais néanmoins pleine de soumission chrétienne aux décrets de la Providence. — Le Grand-Duc lui dit qu'il venait d'accomplir son premier devoir vis-à-vis de son nouveau souverain et que tous les postes militaires ainsi que Miloradowitch et beaucoup d'autres, ve-

naient à son exemple de prêter serment de fidélité à l'Empereur Constantin. — « Nicolas, qu'avez-vous fait? s'écria l'Impératrice épouvantée: ne savez-vous donc pas qu'il y a un acte qui vous nomme héritier présomptif? »

C'était pour *la première fois* que le Grand-Duc l'apprenait d'une façon aussi positive. — « S'il y en a un, répondit-il, il ne m'est pas encore connu et personne ne le sait; mais nous savons tous que notre maître, notre souverain légitime après l'Empereur Alexandre, est mon frère Constantin; nous avons donc rempli notre devoir: advienne ce qui pourra *. »

Pendant que tout cela se passait au palais, le chef de l'état-major de la garde, Neidgart, s'était rendu au couvent de Nevsky, et avait communiqué la triste nouvelle au chef de corps Woïnoff. — Dans un clin-d'œil la nouvelle se répandit dans l'église et produisit une consternation gé-

* Cette conversation ayant eu lieu en français, est rapportée ici textuellement.

nérale. Plusieurs personnes appartenant à la cour, et qui se trouvaient alors au couvent, s'empressèrent de se rendre au palais. Le prince Alexandre Galitsin fut du nombre; il n'était pas encore au haut de l'escalier, qu'il apprenait déjà que tout avait été terminé. Il se fit immédiatement annoncer au Grand-Duc, et tout en pleurant amèrement la perte d'un souverain adoré, il ne cacha pas son désespoir, quant aux événements qui venaient de s'accomplir au palais.—Le prince Galitsin confirma pleinement ce qui venait d'être dit par l'Impératrice-Mère, fit des reproches sur la prestation du serment et insista pour que le Grand-Duc eût à se conformer à la volonté de feu l'Empereur. Le Grand-Duc prétendit de son côté que cette volonté n'avait jamais été rendue publique et qu'elle était restée secrète même pour lui; et qu'en prêtant serment, il avait voulu faire preuve de sa déférence pour la loi première et fondamentale concernant l'inaliénabilité des droits de la succession au trône; éloigner jusqu'à l'ombre du soupçon sur la pureté

de ses intentions et préserver la Russie de l'incertitude, ne fût-ce que momentanément, par rapport à son souverain légitime. Il ajouta qu'il n'y avait plus à revenir sur ce qui venait d'être fait et qu'il en aurait d'ailleurs agi de même si c'était à refaire; il termina en repoussant les propositions du prince qu'il trouvait même hors de propos, vu l'absence du frère aîné, le seul héritier légal du trône. L'on se sépara des deux côtés très-peu satisfait l'un de l'autre; le Grand-Duc mécontent des instances du prince, et ce dernier très-affligé de l'obstination persistante du Grand-Duc.

C'est alors que commença ce majestueux épisode de notre histoire, épisode qui n'a pas d'équivalent dans les annales des autres nations. L'histoire, citons les expressions d'un célèbre écrivain, n'est autre chose que la chronique de l'ambition humaine. L'acquisition du pouvoir, qu'il soit légitime ou usurpé, la conservation et l'agrandissement du pouvoir acquis, le recouvrement d'un pouvoir perdu, — telles sont les principales

phases autour desquelles viennent se grouper d'ordinaire tous les événements historiques. — En Russie, l'histoire se départit de ses lois immuables, et nous vîmes l'exemple d'une lutte inouïe; lutte ayant pour objet non pas l'acquisition ou le maintien du pouvoir, mais la renonciation au trône!

Le même jour, c'est-à-dire le 27 novembre, le Conseil de l'Empire fut convoqué pour deux heures de l'après-midi, en séance extraordinaire. La nouvelle de la prestation du serment au palais y fut apportée par le prince Galitsin en larmes. A mesure que les membres entraient dans la chambre du Conseil, le prince communiquait aux arrivants la conversation qu'il venait d'avoir avec le Grand-Duc et blâmait tout haut l'empressement inutile que l'on avait mis à la prestation du serment, vu, disait-il, qu'il se trouvait au Conseil un acte concernant la succession. Alors le prince fit le récit de tous les détails cités plus haut : il parla du manifeste, dit qu'il avait été copié tout entier de sa main,

qu'il se trouvait également des copies de cet acte au synode et au sénat; que l'original était déposé sur l'autel de la cathédrale de l'Assomption, à Moscou, avec l'ordre au Général-Gouverneur et à l'Archevêque, d'en prendre connaissance après le décès de l'Empereur.

Malgré tout cela, le ministre de la justice, le prince Labanoff de Rostoff, l'un de ceux qui avaient déjà prêté serment au nouvel Empereur, fut d'avis qu'il ne fallait pas décacheter les susdites pièces; que, quant à lui, il s'opposerait à cette mesure au sénat; que le Conseil n'était que la chancellerie du souverain et que « les morts n'ont point de volonté. » — L'amiral Schischkoff, avec la faconde chaleureuse qui le caractérisait, s'exprima dans le même sens, affirmant que l'Empire ne devait pas rester un seul instant sans monarque, qu'il dépendait de Constantin d'accepter ou de refuser la couronne, mais que l'ordre exigeait que serment fût prêté. — Néanmoins, tous les autres membres furent d'un avis contraire et opinèrent qu'il était indis-

pensable de décacheter le pli et de prendre préalablement connaissance du manifeste. Alors le président du Conseil, le prince Lapoukine, envoya le secrétaire de l'Empire, M. d'Olénine, aux archives pour chercher l'acte qui y était déposé, et vérification faite de l'intégrité du cachet, le pli fut ouvert et les papiers qui y étaient contenus (et que nous connaissons déjà) lus en plein Conseil.

Il fut dressé, séance tenante, un procès-verbal dont voici la teneur : « Ouïe avec une pieuse attention et le cœur rempli de douleur et de componction, la dernière volonté de feu Sa Majesté l'Empereur Alexandre Ier, de bienheureuse et éternelle mémoire, volonté exprimée dans la copie, légalisée par la signature autographe du défunt Empereur, d'un manifeste impérial... » Mais à peine ces paroles venaient-elles d'être prononcées par le secrétaire qui faisait la lecture du procès-verbal, qu'elles furent interrompues par l'arrivée du comte Miloradowitch, Général-Gouverneur de Saint-Pétersbourg et membre également du

Conseil de l'Empire. Le comte était venu déclarer au Conseil « que son Altesse Impériale, le Grand-Duc Nicolas, renonçant solennellement aux droits qui lui étaient accordés par le susdit manifeste, avait déjà le premier prêté serment de fidélité à Sa Majesté l'Empereur Pavlovitch. »

Les membres du Conseil restèrent interdits. Le Conseil, qui, selon l'observation du prince Labanoff, ne formait, en effet, qu'une espèce de *chancellerie du souverain*, se trouvait soudain et dans un moment aussi solennel que critique pour l'Empire, au moment où devait se décider la succession au trône, se voyait, disons-nous, investi par la force des circonstances, de l'autorité d'une puissance souveraine. La notification faite au Conseil verbalement et par un tiers, que l'héritier désigné par le manifeste renonçait au trône, ne pouvait pas, bien entendu, calmer l'agitation et les perplexités des membres.

Le procès-verbal de la séance du 27 novembre continuait ainsi : « Les membres du Conseil s'adressèrent après une courte délibération au

comte Miloradowitch avec la prière, de vouloir bien obtenir pour eux, du Grand-Duc Nicolas, l'autorisation de paraître en sa présence, afin d'avoir l'honneur d'apprendre de sa propre bouche sa volonté inébranlable à ce sujet. » La requête du Conseil fut prise en considération, et les membres furent bientôt introduits dans les appartements du Grand-Duc Michel, où les attendait le Grand-Duc Nicolas. Son Altesse Impériale, est-il dit dans le même procès-verbal, daigna alors confirmer de sa propre bouche sa ferme volonté, en ajoutant qu'elle n'entendait accepter aucune autre proposition et que l'on eût à procéder immédiatement au serment de fidélité vis-à-vis de Sa Majesté l'Empereur Constantin Pavlowitch.

« Son Altesse ajouta que les actes dont le Conseil venait de prendre connaissance, *lui étaient connus depuis longtemps*, et que leur contenu ne devait en aucune façon modifier une décision fermement arrêtée ; ainsi d'après l'avis de Son Altesse Impériale, tout sujet fidèle

et dévoué à la patrie devait immédiatement suivre son exemple. — Ensuite Son Altesse Impériale, après avoir lu, sur les instantes prières des membres, les documents décachetés au Conseil, s'empressa de proposer à l'assemblée de se rendre à l'Église, afin de prêter le serment obligatoire à Sa Majesté Constantin Pavlovitch. »

« Là-dessus, le ministre de la justice déclara à son Altesse qu'il s'abstiendrait de décacheter les documents déposés au sénat, leur contenu étant identique avec les actes dont on venait de prendre connaissance. »

Deux circonstances méritent d'être signalées à propos de la rédaction de ce procès-verbal : d'abord, la hâte extrême, avec laquelle il fut expédié, vu que, rédigé, recopié et signé par tous les membres à l'issue d'une séance commencée à deux heures de l'après-midi, *il avait été envoyé le même jour* à Varsovie. Il faut remarquer, en second lieu, qu'il ne fut pas soumis préalablement à l'approbation du Grand-Duc, dont les paroles faisaient le fond du procès-

verbal, mais qui, n'étant pas membre du Conseil, ne pouvait apposer sa signature à cet acte. C'est à ces deux circonstances qu'il faut attribuer l'inexactitude et même certaines contradictions dans les expressions du procès-verbal.

Le Grand-Duc avait bien entendu dire par l'Impératrice-Mère, encore du vivant de l'Empereur Alexandre, qu'il devait exister un acte de renonciation du Césarévitch; et il est hors de doute que ce n'est qu'à cet acte qu'il faisait allusion en déclarant devant le Conseil qu'il en avait déjà connaissance, car l'existence du manifeste ne lui avait été révélée qu'après la prestation du serment, d'abord par l'Impératrice-Mère et ensuite par le prince Galitsin. Autrement, si, en effet, il avait déclaré *avoir eu depuis longtemps connaissance* des actes décachetés au Conseil, *les instantes prières* des membres, dans le but *de faire lire* au Grand-Duc *ces pièces*, eussent été inutiles. Mais dans la hâte qui présida à la rédaction du procès-verbal, les faits furent confondus; et il en est résulté des inexac-

titudes qui altèrent la vérité historique. De plus, le procès-verbal ne mentionne pas une particularité très-intéressante qui contribue à peindre l'ensemble des événements de ce jour, bien qu'elle ne soit peut-être pas de l'ordre de celles que l'on a coutume d'insérer dans les actes officiels.

Quand, après la lecture des documents, le Grand-Duc réitéra son refus d'accepter la couronne, et exigea de nouveau la prestation du serment en faveur de son frère, le comte Litta (président du département de l'économie au Conseil), dit à Son Altesse : « Conformément à la volonté de feu l'Empereur, ceux qui n'ont pas encore prêté serment de fidélité à votre frère Constantin, vous reconnaissent pour leur souverain ; ce n'est donc qu'à vous seul que nous devons obéir ; par conséquent, si votre décision est inébranlable, conduisez-nous vous-même au serment et nous obéirons. » Le Grand-Duc consentit volontiers à le faire, et tous les membres le suivirent dans la grande église

du palais, où ils prêtèrent serment en présence de Son Altesse Impériale, qui les conduisit ensuite dans les appartements de l'Impératrice-Mère où se trouvaient également les autres membres de la famille impériale, présente à Saint-Pétersbourg.

Nous continuons nos extraits du procès-verbal des événements de la journée du 27 novembre :

« L'Impératrice-Mère, nonobstant son cruel chagrin, jugea nécessaire de déclarer aux membres du Conseil qu'elle avait eu connaissance des actes en question, que toute chose avait été accomplie du consentement du Césarévitch, mais qu'elle croit devoir, selon toute justice, approuver en cette circonstance la noble conduite du Grand-Duc Nicolas Pavlovitch. — Sa Majesté conclut en recommandant aux membres du Conseil de servir fidèlement et loyalement le nouveau souverain. »

C'est ainsi que se passa cette mémorable séance, commencée dans la chambre du Conseil, continuée devant le Grand-Duc, transportée

ensuite dans le temple de Dieu et terminée en présence de l'Impératrice Fédorovna.

Le procès-verbal conclut par les paroles suivantes : « Étant rentrés dans la chambre du Conseil, les membres, après avoir délibéré sur les événements accomplis durant ce jour, *ont statué :* « Qu'il sera dressé acte de tout ce qui vient de se passer et qu'on chargera le secrétaire de l'Empire de soumettre à Sa Majesté l'Empereur Constantin Pavlovitch, conformément à l'ordre établi, une copie du procès-verbal. — Quant aux pièces lues ce jour-là au Conseil de l'Empire, elles dévront être déposées et conservées sous le sceau du président dans les archives de la chancellerie de l'État jusqu'à nouvel ordre *.

En quittant les appartements de l'Impératrice, le Grand-Duc se rendit de nouveau à l'église du palais, et ayant fait part de ce qui venait de se passer au métropolitain de Pétersbourg, Séra-

---

* Le procès-verbal fut signé par vingt-deux membres du Conseil de l'Empire.

phim, président du saint-synode, il le persuada de laisser intact également jusqu'à nouvel ordre le pli qui était déposé au synode. Ensuite, Son Altesse fit chanter un *Te Deum* en l'honneur de l'Empereur Constantin, et un *De profundis* en mémoire de feu l'Empereur Alexandre.

Le même jour, toute la troupe ainsi que les employés civils prêtèrent serment de fidélité au nouvel Empereur, et il fut expédié à Varsovie un courrier porteur de la copie du procès-verbal de la séance du Conseil de l'Empire. Il y eut en outre plusieurs autres personnes qui furent envoyées à Varsovie, avec la nouvelle de la prestation du serment. Le Grand-Duc y envoya son aide-de-camp Lazareff, le ministre de la guerre (Iatischeff), l'aide-de-camp Sabouroff, lequel fut chargé en même temps du rapport du ministre des finances; le ministre de la justice y envoya l'employé Nikitine, etc., etc. Enfin, le Grand-Duc, par l'effet d'une prévoyance délicate, donna l'ordre à M. d'Opotchinine, autrefois aide-de-camp favori du Césarévitch, de

partir immédiatement pour Varsovie. — Lazareff était porteur de la lettre suivante :

« Mon cher Constantin,

« Je comparais devant mon souverain, après avoir prononcé de concert avec les personnes qui se trouvaient auprès de moi, le serment qui lui est dû, et ceci au moment même où venait de fondre sur nous l'horrible nouvelle du plus grand malheur qui ait pu nous arriver. Combien je compatis à ta douleur, et combien tous nous sommes malheureux! Au nom du Ciel, ne nous abandonne et ne nous délaisse pas!

« Ton frère et ton fidèle sujet à la vie et à la mort.

« NICOLAS. »

Il fallait maintenant que le serment prononcé à Saint-Pétersbourg le fût dans tout l'Empire. Les dispositions à ce sujet appartenaient, d'après l'ordre établi, au sénat; elles furent accomplies au moyen d'un *oukaze* (décret) expédié le même

jour, 27 novembre, dans toutes les parties de l'Empire. — L'introduction de l'oukaze était ainsi conçue : « Le ministre de la justice a communiqué aux départements du sénat rassemblé *in plenum,* que, par la volonté du Tout-Puissant, Sa Majesté l'Empereur Alexandre est décédé à Taganrog, le 19 novembre, à la suite d'une grave et pénible maladie. — Le sénat, ayant prêté le serment de fidélité au successeur désigné par les lois, Sa Majesté l'Empereur Constantin Pavlovitch, *ordonne* de rendre cet acte public dans tout l'Empire au moyen d'oukazes imprimés, etc. » — Suivent les dispositions ordinaires en pareilles circonstances. Dans la formule du serment annexé au décret, l'on avait introduit, malgré la loi fondamentale de 1797, précisant l'ordre de la succession, une phrase employée lors de la prestation du serment à feu l'Empereur Alexandre « ... ainsi qu'à l'héritier *qui sera désigné.* »

Ayant exposé la marche des événements suivant l'ordre dans lequel ils se sont suivis, tant à

Saint-Pétersbourg qu'à Varsovie, nous allons transporter nos lecteurs à Moscou, où se trouvait déposé l'acte de l'année 1823 et où il n'y avait alors aucun des membres de la famille impériale.

La nouvelle du caractère dangereux de la maladie de l'Empereur Alexandre s'était bientôt répandue dans l'antique capitale. — Le 27 novembre, le jour où les habitants de Saint-Pétersbourg prêtaient déjà serment au nouveau souverain, il parvint à Moscou des nouvelles un peu plus consolantes sur l'état de l'illustre malade; c'était le dernier rayon d'un espoir qui devait bientôt s'éteindre. — Le 28 au soir, l'Archevêque reçut la visite d'une personne de sa connaissance; lui ayant demandé pourquoi elle avait l'air triste et préoccupé, cette personne répondit que le bruit de la mort de l'Empe-

reur s'était, depuis le matin, répandu dans la ville.

A cette nouvelle, l'Archevêque, saisi d'une émotion dont il eut beaucoup de peine à se remettre, se montra très-étonné que le Général-Gouverneur l'eût laissé dans l'ignorance d'un événement aussi important, surtout vu la gravité des circonstances présentes que, selon ses suppositions, le Général-Gouverneur ne pouvait point ignorer.

Dans la matinée du 29, l'Archevêque invita le prince Serge Galitsin, l'un des premiers dignitaires de Moscou, à venir le voir et se rendit avec lui chez le prince Dmitri Galitsin, Gouverneur-Général de Moscou. Ce dernier n'avait encore reçu aucune notification officielle de l'événement; néanmoins l'Archevêque lui exposa ses idées sur l'état de choses, et s'appesantit sur les difficultés de la situation présente. « Le Césarévitch, disait l'Archevêque, a écrit, au commencement de l'année 1822, à l'Empereur Alexandre, une lettre par laquelle il renonçait

au trône : jusqu'à la moitié de 1823, aucun acte légal n'avait encore régularisé cette renonciation, et le manifeste qui transmet les droits de succession au second frère n'a été signé que plus tard et enveloppé du plus grand mystère. Il se pourrait donc que, dans l'ignorance où on l'a laissé de l'existence de ce manifeste, et présumant en conséquence que sa renonciation n'a pas été ratifiée, le Césarévitch se laissât persuader d'accepter la couronne. Il pourrait ainsi arriver que l'on reçût à Moscou un manifeste de Varsovie sur l'avénement au trône de Constantin avant celui de Saint-Pétersbourg sur l'avénement de Nicolas. » Dans le courant de cette conversation, l'ignorance absolue du Général-Gouverneur sur l'existence de l'acte déposé à la cathédrale de l'Assomption apparut au grand jour.

Le prince Galitsin exprima d'abord le désir de se rendre à la cathédrale pour vérifier la chose par lui-même; mais l'Archevêque s'y opposa en faisant observer qu'il pourrait en résul-

ter toutes sortes de suppositions, et même de calomnies; que l'on pourrait les accuser d'une substitution, ou même prétendre que l'acte en question venait d'y être déposé tout récemment. Il fut décidé finalement que l'on suspendrait la publication du manifeste impérial, dans le cas où il arriverait de Varsovie, et que l'on n'entreprendrait rien jusqu'à la réception du manifeste attendu de Saint-Pétersbourg, lequel devrait nécessairement désigner le véritable souverain. Mais à peine avait-on eu le temps d'indiquer les mesures à prendre contre des difficultés supposées, qu'il en surgit de véritables et bien plus graves encore.

Dans la soirée du 29, Manteuffel, aide-de-camp du comte Miloradowitch, expédié de Saint-Pétersbourg avec une lettre particulière de son chef, adressée au Général-Gouverneur de Moscou, arriva dans cette ville. Il avait quitté la capitale avant l'expédition des oukazes, et Miloradowitch informait le prince Galitsin de la prestation de serment faite à l'Empereur Cons-

tantin, le Grand-Duc Nicolas en tête, et lui communiquait la volonté formelle de Son Altesse Impériale, ordonnant que pareille formalité fût accomplie aussi à Moscou, sans recourir à l'ouverture du pli déposé en 1823 à la cathédrale de l'Assomption. En recevant cette communication tout à fait inattendue, le Général-Gouverneur jugea nécessaire de consulter préalablement le procureur-général du sénat, prince Paul Gagarin.

« En prêtant serment de fidélité à l'Empereur défunt, répondit celui-ci, nous avons en même temps prêté serment à *l'héritier qui sera désigné*. Maintenant nous n'avons connaissance officielle d'aucune disposition testamentaire concernant cet objet; il est donc de notre devoir de nous régler ici sur la loi promulguée en 1797; or, d'après cette loi, la couronne passe au frère aîné dans le cas du décès de l'Empereur sans postérité directe. »

En conséquence, le prince Gagarin proposa de réunir le lendemain le sénat de Moscou

pour qu'il eût à statuer conformément à la susdite loi, sur la prestation du serment en faveur de l'Empereur Constantin, serment à prononcer le jour même à la cathédrale de l'Assomption. — L'Archevêque Philarète, auquel le Général-Gouverneur communiqua la lettre de Miloradowitch, objecta de son côté, qu'une lettre privée ne pouvait être considérée comme un acte officiel dans une affaire d'État d'une aussi grande importance. — Mais le Général-Gouverneur répondit qu'il était inconvenant et même dangereux pour la tranquillité publique de différer la prestation de serment à Moscou, tandis qu'elle avait déjà eu lieu à Saint-Pétersbourg. — L'Archevêque insista et dit qu'il fallait, pour prononcer un serment à l'église un acte formel, et que sans un oukaze du synode adressé au clergé, il ne saurait se décider à remplir cette formalité. — Alors le Général-Gouverneur lui fit part de son entrevue avec le prince Gagarin, de l'intention de ce dernier de réunir le sénat en séance extraordinaire, et ajouta que, si le

sénat ne prenait aucune disposition à cet égard, lui, en qualité de Général-Gouverneur, ferait du moins prêter serment aux employés civils. — L'Archevêque répliqua que cette mesure ne serait pas seulement dénuée de tout caractère officiel, mais qu'elle serait même d'une haute imprudence, vu que cela pourrait faire naître des doutes dans l'esprit du peuple, surtout si le sénat ne devait pas prendre part au serment; cependant l'Archevêque crut en définitive devoir se rendre aux instances du Général-Gouverneur, quand ce dernier exigea que le serment eût lieu, ne fût-ce qu'en vertu d'un décret du sénat. L'Archevêque n'osa pas prendre sur lui la responsabilité d'un refus dans cette circonstance; il était d'ailleurs convaincu que le fait de deux Empereurs, l'un à Saint-Pétersbourg et l'autre à Moscou, était chose impossible, et il pensait qu'il fallait des raisons d'État bien graves pour qu'on eût jugé à propos de laisser sans exécution des actes déposés au Conseil de l'Empire, au sénat et au synode, la sup-

position que le contenu de ces actes fût resté inconnu n'étant pas admissible, vu l'existence des suscriptions autographes et la présence à Saint-Pétersbourg du prince Galitsin, ce loyal et fidèle exécuteur des volontés de feu l'Empereur. Par suite de ces considérations, l'Archevèque cessa de s'opposer à la prestation du serment. — Mais comme on ne pouvait préjuger encore quelle serait la décision du sénat à cet égard, et afin d'éviter une publicité prématurée, le haut clergé fut convoqué à la cathédrale sous le prétexte du *Te Deum* usité le 30 novembre, jour de la Saint-André. Le Général-Gouverneur promit de son côté de faire connaître à l'Archevèque, vers les onze heures du matin, la décision du sénat.

Le 30 novembre, à dix heures du matin, les sénateurs se rassemblèrent sur avis spécial. On n'avait encore reçu de Saint-Pétersbourg aucune notification officielle; en conséquence, le Général-Gouverneur dut se contenter de faire part au sénat du contenu de la lettre privée

qu'il avait reçue la veille du comte Miloradowitch. — Le procureur général proposa de son côté un décret, minuté d'avance, concernant la prestation de serment à l'Empereur Constantin. M. Rtischtscheff, l'un des sénateurs, voulut formuler quelques objections; mais le prince Gagarin l'arrêta en lui faisant observer que cette affaire ne comportait pas une divergence d'opinions. Un autre sénateur, le prince Dolgorouky, exigea l'exhibition de la lettre du général Miloradowitch; mais quelques détails confidentiels du contenu de cette pièce y mettaient obstacle. « Est-ce que la parole du Général-Gouverneur de Moscou vous offre moins de garanties qu'une lettre de celui de Saint-Pétersbourg? » demanda le prince Gagarin. — Les sénateurs signèrent le décret et se rendirent en corps à la cathédrale.

Le Général-Gouverneur s'empressa d'en donner avis à l'Archevêque. — C'est alors que la triste nouvelle du décès de l'Empereur fut annoncée à l'antique capitale de la Russie, par

le glas funèbre de la grosse cloche de la cathédrale. Le peuple accourut en foule au Kremlin : on savait déjà qu'il s'était passé quelque chose d'extraordinaire et qu'à cet effet le sénat avait été convoqué. — A la cathédrale, le prince Gagarin fit à haute voix la lecture du décret, et l'Archevêque Philarète, ce fidèle dépositaire d'un secret resté jusqu'alors enseveli, présida à la prestation du serment *. Quelque temps après l'on reçut enfin à Moscou l'oukaze du sénat de Saint-Pétersbourg. Cet oukaze, en confirmant l'identité des mesures prises dans les deux capitales, dissipa finalement les doutes et les appréhensions que l'on pouvait encore avoir.

Les affaires à Saint-Pétersbourg présentaient à leur tour des difficultés d'un autre genre. On n'avait encore aucune nouvelle de Varsovie, et le

* Le manifeste original, ainsi que ses annexes, ne fut extrait de l'arche, décacheté et lu publiquement dans la cathédrale que le 18 décembre, le jour de la prestation de serment à Moscou à l'Empereur Nicolas.

récit de tous les événements de la journée du 27, s'étant immédiatement répandu par toute la ville, le public et même les plus hauts dignitaires devaient se trouver nécessairement dans une cruelle indécision. — Le nouvel Empereur était absent, et il n'avait transmis de pleins pouvoirs à personne; sa volonté, ses intentions ultérieures et jusqu'au lieu de sa résidence actuelle, tout était inconnu. — L'on ignorait s'il se trouvait encore à Varsovie, ou bien à Taganrog, ou s'il était déjà en route pour Pétersbourg : cet état de choses présentait une espèce d'interrègne *. Parmi les princes de la famille impériale, il n'y

* Dans une lettre du 2 décembre, adressée au prince Volkonsky, le Grand-Duc Nicolas disait : « Au nom du ciel, dites-lui (au Césarévitch) qu'il ne doit pas nous abandonner; que nous, ses fidèles sujets, nous l'attendons avec impatience. » — Avant cela, il avait déjà écrit au Césarévitch : « Nous t'attendons avec une vive impatience : l'incertitude sur ce que tu fais et sur le lieu où tu te trouves nous pèse immensément. Ta présence ici est indispensable, ne fût-ce que pour tranquilliser notre mère. »

avait alors à Saint-Pétersbourg que le Grand-Duc Nicolas; il dépendait donc de lui soit de rester complétement en dehors des événements, chose qu'il aurait pu faire en se maintenant strictement dans les limites de ses devoirs, soit de mettre la main au timon des affaires et de diriger jusqu'à un certain point les actions de ceux dans les mains desquels le pouvoir était concentré. Dans le premier cas *la forme était sauvée*, la hiérarchie était respectée; mais le Grand-Duc jugea qu'en se délivrant ainsi d'une responsabilité apparente, il agirait avec trop d'égoïsme et laisserait prendre peut-être aux affaires une fausse direction. Dans le second cas, en intervenant dans le gouvernement, sans y avoir été appelé par la volonté du souverain, il se sacrifiait en quelque sorte, mais du moins avec la certitude d'être utile à sa patrie et à celui auquel il venait de jurer fidélité et dévouement. — Dans ces conjonctures, le Grand-Duc devait nécessairement choisir la seconde voie, d'autant plus qu'elle lui était indiquée et

par son propre cœur et par le sentiment de l'honneur. « Nous attendons avec impatience les ordres de l'Empereur Constantin, disait-il dans une lettre au prince Volkonsky, et jusqu'à son arrivée, nous espérons, avec l'aide de Dieu, maintenir l'ordre établi. » — Dans une autre lettre au même (datée du 3 décembre) le Grand-Duc disait, en parlant des dispositions à prendre pour transporter les dépouilles mortelles du défunt Empereur : « Veuillez vous adresser à moi pour tous les rapports que vous devez avoir à ce sujet avec les différentes administrations qui se trouvent ici » (à Saint-Pétersbourg). — La position du Grand-Duc n'en était pas moins hérissée de difficultés.

L'Impératrice-Mère avait supporté courageusement, il est vrai, le malheur qui venait de l'atteindre; sa santé n'en avait pas trop souffert et Sa Majesté montrait à tout le monde l'exemple de la fermeté. Elle trouva même assez de force pour faire ses dévotions et recevoir le saint-sacrement conjointement avec le Grand-Duc et son épouse, immédiatement après la réception

de la fatale nouvelle. Néanmoins il fallait lui cacher par mesure de précaution le véritable état des choses et surtout dérober à la curiosité de l'entourage l'incertitude de la position présente. Le Grand-Duc ne se découragea pas, et confiant dans la Providence divine, il se décida à agir selon les inspirations qu'elle lui suggérerait. Tous les papiers adressés au nom du souverain, lui étaient apportés ; il en prenait connaissance et leur imprimait la direction nécessaire. Du reste, le calme et la tranquillité régnaient dans la capitale. Tel était du moins l'avis du comte Miloradowitch et du petit nombre de personnes qui avaient accès auprès du Grand-Duc, Son Altesse ne voyant alors que très-peu de monde, et ne trouvant pas convenable de se montrer en public pendant cette époque de transition. Le prince ne quittait presque pas le palais d'Hiver, où il était venu s'établir le jour même de la réception de la fatale nouvelle, afin d'être plus rapproché de sa mère.

Mais sous cette tranquillité apparente couvait

une grande agitation. Les passions étaient en jeu et les malveillants ne restaient pas inactifs. Si l'autorité compétente ne soupçonnait pas encore l'existence d'une conjuration quelconque, il est surprenant que les fréquentes et nombreuses réunions des affiliés ne lui eussent pas, depuis longtemps, donné l'éveil. Quelques auteurs étrangers prétendent que le comte Miloradowitch savait dès cette époque, par la police, que des réunions très-suspectes avaient lieu fréquemment parmi les jeunes gens, mais que le comte n'avait fait aucun cas de cet avertissement. « Cela ne mérite aucune considération, avait-il répondu ; laissez en paix ces gamins, et ne les empêchez pas de se communiquer mutuellement leurs pitoyables poésies. » Mais dans le fait, il s'agissait bien d'autre chose que de pièces de vers !

A cette époque les officiers avaient coutume de se réunir après la parade dans une des chambres du palais — dite « chambre de la garde à cheval. » C'était là que se rendait journellement,

appelé par ses fonctions, l'un des conjurés les plus actifs. Profitant de la confusion qui régnait dans une réunion d'officiers et d'autres personnages qui y venaient, soit pour avoir des nouvelles de la santé de l'Impératrice, soit, en majeure partie, pour savoir ce qui se passait à la cour, il saisissait avec avidité tous les propos et informait immédiatement les affiliés de toutes les circonstances qui, d'après son avis, pouvaient contribuer au succès de leur criminelle entreprise. — Un autre conjuré, le capitaine des dragons de Nijni, Jakoubowitch, sut gagner la bienveillance du comte Miloradowitch par ses allures décidées et un ton de franchise bien joué. Il parvint même à s'introduire dans la maison du comte et sut captiver sa confiance. Ce que l'un des conjurés ne réussissait pas à apprendre au palais, l'autre le soutirait du Général-Gouverneur dont la bonté ne savait pas toujours éviter les embûches, et auquel il arrivait de manquer imprudemment de discrétion. Toutefois, les projets des conjurés eux-

mêmes restaient environnés du plus profond mystère.

Nous avons laissé le Grand-Duc Michel au moment de son départ de Varsovie, fixé à l'après-dînée du 26 novembre. Alors la chaussée de Dunabourg n'existait pas encore; elle dut plus tard son existence, ainsi que la majeure partie des chaussées établies en Russie, au règne de l'Empereur Nicolas. A cette époque, la route de Kovno à Pétersbourg passait par Schavsi, Mitau et Riga. Sur toute cette route, jusqu'à Mitau, on ignorait encore la mort de l'Empereur. — A Mitau le Grand-Duc en donna le premier avis au commandant du premier corps, Paskéwitsch, célèbre plus tard sous le titre de prince de Varsovie. Mais là le Grand-Duc apprit aussi de son côté une nouvelle dont il fut atterré. Un voyageur informa les personnes de la suite du

Grand-Duc, qu'à Pétersbourg le décès de l'Empereur Alexandre était déjà connu et que l'on y avait prêté serment à l'Empereur Constantin. « Mon Dieu, qu'arrivera-t-il lors d'un second serment? » s'écria involontairement le Grand-Duc.

Ce fut le 2 décembre, de très-grand matin, que le Grand-Duc arriva à Saint-Pétersbourg. Après une courte entrevue avec son épouse, il s'empressa de se rendre au palais d'Hiver. La nouvelle de son arrivée se répandit aussitôt dans toute la ville ; et tous ceux qui avaient accès au palais s'y rendirent en grande hâte. — « Le Grand-Duc a-t-il prêté serment? » telle était la première question. On répondit négativement. Pendant ce temps le Grand-Duc Michel restait tête à tête avec l'Impératrice-Mère, tandis que son frère attendait avec anxiété dans la chambre contiguë la décision de son sort. — Enfin, la porte s'ouvrit : « Eh bien, Nicolas, dit l'Impératrice en entrant, prosternez-vous devant votre frère Constantin, car il est respectable et sublime

dans son inaltérable détermination de vous abandonner le trône *. » — Ces paroles tombèrent comme du plomb sur le cœur du Grand-Duc Nicolas. — De quel côté est le sacrifice? se demanda-t-il mentalement. Est-ce du côté de celui qui, s'étant une fois résigné à renoncer à l'héritage paternel, en alléguant son insuffisance, reste fidèle à sa parole et conserve une position qui lui convient; ou bien du côté de celui qui, ne s'étant point préparé à une dignité, à laquelle il n'était pas appelé par sa naissance, voit soudain sa destinée changée au détriment de sa tranquillité et de son bonheur domestique, et cela, par la volonté d'un autre, à une époque pleine de périls et devant un orageux avenir? « Avant que je me prosterne, ma mère, répondit le Grand-Duc, veuillez me permettre d'en apprendre la raison; car j'ignore de quel côté le sacrifice, dans une pareille circonstance,

---

* Textuel.

est le plus grand : de la part de celui qui refuse ou bien de celui qui accepte *. »

Cependant l'affaire était loin encore d'avoir reçu une complète solution. Les lettres apportées par le Grand-Duc Michel avaient été expédiées de Varsovie avant la réception de la nouvelle, concernant la prestation de serment, et ce dernier pouvait avoir changé la détermination du Césarévitch. De plus, les lettres du Grand-Duc Constantin, bien que revêtues d'un caractère officiel, étaient insuffisantes pour confirmer vis-à-vis du peuple une renonciation restée secrète du vivant de l'Empereur Alexandre. En réalité, ces lettres, loin d'aplanir les difficultés, les augmentaient encore. Le Grand-Duc Michel, en exprimant ses regrets sur ce qui s'était passé à Saint-Pétersbourg, ne dissimulait pas ses appréhensions sur les dangers d'un nouveau serment; il faisait observer combien il serait

---

* Textuel.

difficile d'expliquer au peuple les raisons, la validité et la légalité de ces arrangements de famille, et combien cette substitution d'un frère à un autre, surtout après le serment qui venait d'être prononcé, serait difficilement acceptée par la nation. — En réponse à ces observations, le Grand-Duc Nicolas répéta à son frère ce qu'il avait déjà dit auparavant, c'est-à-dire que dans la position qui lui avait été faite par le mystère enveloppant les dernières volontés de feu l'Empereur, il n'avait pu agir d'une autre manière, et qu'en son âme et conscience, il croyait n'avoir rien à se reprocher. « Du reste, ajouta-t-il, tout pourrait encore s'arranger et les choses prendre une tournure plus satisfaisante, si le Césarévitch voulait venir lui-même à Saint-Pétersbourg ; ce n'est que l'obstination qu'il met à rester à Varsovie qui sera cause de malheurs, dont je ne conteste pas la possibilité, mais dont je serai, selon toute probabilité, la première victime. »

Après de longues délibérations, il fut décidé d'écrire au Césarévitch, que le Grand-Duc

Nicolas se voyait contraint de déférer à sa volonté, mais à condition qu'elle lui serait notifiée encore une fois et d'une manière positive. A la suite de cette décision, il écrivit à son frère une longue lettre, lui demandant de le bénir et de décider de son sort, lui promettant obéissance pleine et entière, selon la force du serment qu'il avait prêté ; lui exposant le principe et les motifs de sa conduite et *lui dévoilant toute son âme, comme s'il eût été au tribunal de la pénitence* (propres paroles du Grand-Duc). — La lettre se terminait par de nouvelles instances sur la nécessité de l'arrivée du Césarévitch à Saint-Pétersbourg. — L'Impératrice-Mère adressa de son côté la même prière au Grand-Duc Constantin. Ces deux lettres, toutes les deux autographes, furent expédiées à Varsovie, le 3 décembre, confiées au feldjeger Béloоussoff.

La conférence de la famille impériale où tout cela fut décidé, dura très-longtemps; et l'impatience des personnes arrivées au palais, afin d'apprendre de première main la solution de

l'importante question, s'augmentait en proportion du retard. Tout le monde se porta au-devant du Grand-Duc Michel, à sa sortie des appartements de l'Impératrice. — On savait qu'il jouissait de l'affection et de la confiance toute particulière du nouveau souverain ; l'on savait aussi qu'il revenait directement de Varsovie et que par conséquent il devait avoir sur toutes choses les données les plus exactes. — Pourquoi donc s'obstinait-il à garder un silence absolu ? — Chacun cherchait à lire son avenir et celui de la Russie du moins, dans l'expression de la physionomie du Grand-Duc, et à deviner à ses traits la solution qu'il devait nécessairement avoir apportée de Varsovie. — Le sentiment de cette ardente curiosité était d'autant plus poignant, que nul n'osait se décider à la satisfaire en adressant au Grand-Duc une question directe. — La santé de l'Empereur était-elle bonne ? Sa Majesté se proposait-elle de venir bientôt à Pétersbourg ? Où se trouvait-elle pour le moment ? Telles étaient les questions dont on accabla le

Grand-Duc Michel à sa sortie des appartements de l'Impératrice ; mais personne n'osa aller plus loin. Le Grand-Duc, qui était *effectivement le seul* qui sût que le vrai souverain de la Russie était déjà présent, mais qui n'avait pas l'autorisation de le déclarer, répondit d'une manière évasive : « Que Constantin Pavloitvch se portait bien, qu'il était resté à Varsovie ; que l'on ne savait encore rien concernant ses projets de départ pour Saint-Pétersbourg, etc. » — S'étant ainsi débarrassé des questionneurs, le Grand-Duc se rendit à son palais ; et là, son premier soin fut de faire chanter une messe des morts pour le repos de l'âme de feu l'Empereur. Cette particularité ne put échapper à la curiosité publique. Tant à la cour qu'à la ville, on se demandait ce que tout cela pouvait signifier ? Le Grand-Duc Michel avait quitté Varsovie après la réception de la nouvelle du décès de l'Empereur Alexandre : il avait eu, à Saint-Pétersbourg le temps de voir son frère et l'Impératrice-Mère, et de s'éclairer par conséquent des avis de tous les deux ; et pour-

tant il tardait encore à prêter serment au nouveau souverain. L'on ne comprenait point pourquoi lui et sa suite étaient les seuls dispensés de remplir un devoir enjoint à toute la Russie.

Toutes ces circonstances devaient naturellement éveiller les plus étranges commentaires. — Les lettres du Césarévitch n'étaient connues que de la famille impériale; et sans ce nouveau jalon dans la marche déjà si compliquée des événements, personne n'était à même de se rendre compte ni des raisons qui poussaient le Grand-Duc Michel à retarder la prestation du serment, ni des causes du silence et même de l'inaction prolongée du gouvernement. — Le public était dans la plus cruelle perplexité! De supposition en supposition sur les raisons secrètes qui empêchaient les affaires de reprendre la marche ordinaire, et peut-être aussi grâce à l'indiscrétion de quelques personnes, on finit pourtant par se trouver sur les traces de la vérité.—Des bruits sourds et indécis sur la renonciation du Césarévitch commencèrent à circuler et finirent par prendre quelque

consistance. On se doutait déjà que la Russie pourrait avoir pour Empereur un autre que celui auquel on venait de prêter serment; et les conjurés, dont nous parlerons bientôt plus en détail, jugèrent immédiatement que le jour d'un second serment serait une époque propice pour mettre à exécution leurs funestes desseins. — C'est ainsi que toutes les circonstances contribuaient à attirer sur la Russie un orage qui devait bientôt éclater, non toutefois pour sa perte, mais pour la plus grande confusion des malveillants, dont les trames criminelles furent ainsi mises au grand jour, ce qui donna la possibilité de détruire le mal dans sa racine. La Russie était encore sous l'égide de cette même Providence, qui jadis, après les pénibles jours d'un autre interrègne, porta au trône la maison Romanoff, termina les troubles des Strelitz par la glorieuse autocratie de Pierre, et vengea l'incendie de Moscou par l'entrée des Russes à Paris.

Deux jours se passèrent, sans que ni le frère

du nouveau souverain, ni personne de sa suite eût prêté le serment. Les rumeurs du public allaient croissant et la position du Grand-Duc Michel devenait de plus en plus délicate. — Il fut décidé, d'après son propre désir, qu'il repartirait pour Varsovie. On donna pour prétexte plausible à ce départ la nécessité de rassurer personnellement le frère aîné sur la santé de l'Impératrice-Mère ; mais le voyage ne fut entrepris en réalité que dans le but de décider le Césarévitch à venir au plus tôt à Saint-Pétersbourg. Afin de ne pas être exposé à se croiser en route avec la réponse attendue, relativement à la prestation de serment, et pour ne pas manquer quelque importante communication de Varsovie, le Grand-Duc fut muni d'un papier signé par l'Impératrice-Mère, et dont voici le contenu : « Par la présente lettre ouverte, Nous autorisons Notre fils bien-aimé, le Grand-Duc Michel, à recevoir et à décacheter toutes les lettres et les pièces qui Nous seraient adressées nominativement de la part de Sa Majesté l'Empereur Constantin. » —

Le Grand-Duc quitta Saint-Pétersbourg dans la soirée du 5 décembre. L'Impératrice, en lui faisant ses adieux, ajouta : « Quand vous verrez Constantin, dites et répétez-lui bien, que si l'on a agi ainsi, c'est parce que autrement le sang aurait coulé. » « Il n'a pas encore coulé, mais il coulera *, » répondit le Grand-Duc sous l'influence d'un funeste pressentiment.

Le même jour le Grand-Duc Nicolas écrivait à Taganrog, au prince Volkonsky : « Nous attendons avec impatience des nouvelles de l'Empereur, car tout dépend de lui seul. Si nous restons longtemps sans recevoir ses ordres, ou bien dans l'incertitude sur son arrivée à Saint-Pétersbourg, il nous sera impossible de répondre plus longtemps du maintien de la tranquillité, qui est jusqu'à présent, grâce à Dieu, parfaite, ce qui surprend grandement non-seulement les étrangers, mais nous-mêmes à vrai dire. — Mon

* Textuel.

frère Michel, arrivé avant-hier de Varsovie avec la nouvelle que l'Empereur est déjà informé du malheur qui nous a atteints, ne nous a apporté rien de décisif : aussi ma mère l'a réexpédié à Varsovie, avec l'instante prière adressée à l'Empereur, qu'il ait à venir ici, où sa présence est indispensable. — La santé de ma mère va bien ; la gravité des circonstances ne lui permet pas de s'adonner uniquement à son chagrin. Espérons dans la miséricorde divine ! »

Le Grand-Duc Michel, en s'acheminant vers Varsovie, prit la direction qu'il avait suivie en arrivant à Saint-Pétersbourg. Mais bientôt il jugea nécessaire de ne pas continuer plus loin sa route. « En arrivant à la poste de Ranna-Pungern, écrivait-il dans une lettre datée du 8 décembre et adressée à son frère Nicolas, j'ai rencontré un feldjeger porteur d'une lettre au prince Lapoukine. Ayant vu sur le pli : *de la part du Césarévitch,* je me suis douté aussitôt de ce dont il était question ; apprenant en même temps du feldjeger qu'il était suivi de près par

Lazareff, je crus devoir me faire accompagner par ce feldjeger, jusqu'à ce que nous ayons rencontré Lazareff. Je ne connais pas le contenu de la lettre adressée à Lapoukine, n'ayant pas eu le droit de la décacheter. — A Nennal, je trouvai Lazareff, qui me remit une lettre de Constantin dont il était muni et qui était adressée à notre mère. Tu verras dans cette lettre la confirmation de tout ce que je t'avais dit. Ne sachant encore quelles sont les mesures qui seront prises à Saint-Pétersbourg, j'ai cru bien faire en restant ici pour y attendre tes ordres. Me trouvant à la distance de 260 verstes, je puis être rappelé immédiatement à Saint-Pétersbourg, si tu le trouves nécessaire, ou bien continuer ma route pour Varsovie. Peut-être voudrez-vous, toi et ma mère, me charger de quelques nouvelles commissions pour Constantin. Persuadez-vous bien que je suis prêt à aller partout où vous le voudrez. Deux ou trois jours de retard ne feront aucune différence, et d'ailleurs Opotchinine aura déjà dit à Varsovie

tout ce qu'il fallait. Je t'en prie, veille à ce que tes ordres me parviennent aussi rapidement que possible. »

La lettre du Césarévitch (du 2 décembre), dont il est question, était ainsi conçue :

« Ton aide-de-camp, mon cher Nicolas, m'a remis ta lettre. Je l'ai lue avec le plus vif chagrin. Ma décision, sanctifiée par celui qui fut mon bienfaiteur et mon souverain, est inébranlable. Je ne puis accepter ta proposition de hâter mon départ pour Saint-Pétersbourg, et je te préviens que je quitterai même Varsovie et me retirerai plus loin encore, si tout ne s'arrange selon la volonté de notre défunt Empereur.

« Ton fidèle frère et sincère ami,

« CONSTANTIN. »

Lazareff, en remettant cette lettre, raconta à son arrivée à Saint-Pétersbourg (le 6 décembre) qu'il avait été admis le 2 décembre, à neuf

heures du soir, en présence de Constantin Pavlovitch et qu'en lui donnant le titre de Majesté, il crut s'apercevoir que cela déplaisait au Césarévitch. Lazareff dit ensuite qu'il avait été longuement questionné par le général Kourouta sur tout ce qui s'était passé à Saint-Pétersbourg et qu'on avait eu l'intention de l'expédier immédiatement, mais qu'on lui donna un répit jusqu'au lendemain, à cause du mauvais état de sa santé, tout en lui recommandant sévèrement de ne voir personne et de ne pas même s'absenter du palais, où on lui avait donné un logement.

Le lendemain, vers dix heures, Lazareff fut appelé chez le Césarévitch, qui lui confia la susdite lettre avec ordre de se mettre immédiatement en route et de tâcher de rattraper le feldjeger qui le précédait, chargé de la lettre pour le prince Lapoukine. Il fut aussi ordonné à Lazareff de ne s'arrêter nulle part, de garder le silence sur la lettre dont il était porteur et de la faire parvenir directement au palais d'Hiver.

Le Grand-Duc Michel pour sa part était resté à Nennal, ainsi qu'il l'avait mandé à son frère, pour y attendre ses ordres. Mais il existait alors de Varsovie à Saint-Pétersbourg une autre route encore, par Brest-Litovsk, ce qui fut cause, comme nous le verrons ultérieurement, du retard apporté au retour du Grand-Duc, et ceci dans le moment le plus urgent. C'est ainsi que tout, dans cette importante affaire, semblait suivre des voies spécialement préparées par la Providence en dépit de toutes les prévisions humaines.

Deux jours après l'arrivée de Lazareff, le général aide-de-camp Toll, chef de l'état-major de la première armée, dont le quartier-général se trouvait à Mohileff sur le Dniéper, vint aussi à Saint-Pétersbourg. Envoyé par le commandant en chef, le comte Sacken, avec un rapport sur la prestation du serment par la première armée, il lui avait été enjoint de s'arranger de façon à arriver à Saint-Pétersbourg après l'Empereur, que le comte supposait être déjà parti

de Varsovie *. Mais le 7 décembre, quand le général Toll était déjà parvenu jusqu'à la station Borowitchi, il y fut rejoint par un courrier avec l'ordre de la part du comte Sacken d'accélérer son arrivée à Saint-Pétersbourg et de se diriger sur Varsovie, dans le cas où il ne trouverait pas encore l'Empereur dans sa capitale. Ayant appris à son arrivée en cette ville que l'Empereur n'y était pas, le général Toll crut de son devoir, avant de repartir, de prendre les ordres de l'Impératrice-Mère. Il la trouva accablée par le chagrin, comme il s'y était attendu; mais elle témoigna la plus grande indifférence à la nouvelle que Toll avait reçu l'ordre de se rendre auprès de l'Empereur Constantin. L'Impératrice proposa seulement au général de voir le Grand-

* La nouvelle du décès de l'Empereur Alexandre et celle du serment prêté à l'Empereur Constantin ne parvinrent à Mohileff que dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre. C'est pour cette raison que le quartier-général de la première armée, ainsi que la garnison de Mohileff avaient tant tardé à prêter le serment exigé.

Duc Nicolas avant de quitter Saint-Pétersbourg.

Le Grand-Duc reçut le général avec affabilité, causa longtemps avec lui sur les événements du jour, eut l'air enfin de vouloir lui communiquer quelque chose d'important, mais pourtant s'en abstint. « Chacun de nous a rempli consciencieusement son devoir, » dit-il en prenant congé du général; du reste, il ne donna aucune explication sur ces paroles, et apprit avec tout autant d'indifférence que l'Impératrice, le but de la mission du général Toll. Ce dernier put toutefois tirer de la conversation du Grand-Duc la conclusion que l'Empereur n'était pas en route et se trouvait encore à Varsovie. Là-dessus le général quitta Saint-Pétersbourg dans la soirée du 8 décembre, et se dirigea sur Varsovie par Riga. A Nennal, il trouva le Grand-Duc Michel, et là tout lui fut expliqué. Le Grand-Duc lui remit une dépêche datée de Saint-Pétersbourg, portant la suscription du général, et expédiée le jour même de son départ par un feldjeger

qui l'avait devancé. Le pli contenait une lettre autographe du Grand-Duc Nicolas. « Les circonstances dans lesquelles je me trouve, y était-il dit, ne m'ont pas permis de vous expliquer verbalement que votre voyage à Varsovie *est désormais inutile*. Mon frère Michel vous en dira les raisons, et j'ajouterai, seulement pour ma part, que *j'aurais désiré que vous restassiez auprès de mon frère jusqu'à son retour ici, sous prétexte d'attendre l'Empereur.* »

Les jours s'écoulaient lentement dans la pénible attente des nouvelles qui devaient être apportées de Varsovie par le feldjeger Béloussoff, quand soudain un nouvel orage vint fondre sur la tête du Grand-Duc Nicolas. Le samedi, 12 décembre, on le réveilla à six heures du matin, pour lui apprendre que le baron Frederiks,

colonel du régiment d'Ismailovsky *, venait d'arriver et demandait à le voir sur l'heure. Le colonel était porteur d'une dépêche du baron Diebitch, adressée « à Sa Majesté l'Empereur, en mains propres, » et portait pour suscription, « très-pressé. » Le Grand-Duc demanda au colonel s'il connaissait le contenu de la dépêche. Frederiks répondit négativement, mais il ajouta que les mêmes pièces avaient été expédiées à Varsovie, vu l'ignorance dans laquelle on se trouvait, à Taganrog, sur le lieu du séjour de l'Empereur, et qu'il avait ordre de remettre des dépêches à Son Altesse, dans le cas où l'Empereur ne se trouverait pas encore à Saint-Pétersbourg. Le Grand-Duc eut un moment de cruelle indécision. Pénétrer un secret qui était uniquement destiné à l'Empereur (et tel était le titre qui appartenait encore à son frère Cons-

* Frederiks avait rempli les fonctions de commandant à Toganrog pendant le séjour de l'Empereur Alexandre dans cette ville.

tantin), lui paraissait une témérité à laquelle il ne pouvait se résoudre que dans le cas d'une extrême urgence; d'un autre côté, cette urgence même était indiquée par l'ordre de lui remettre les dépêches en cas d'absence de l'Empereur. Le devoir d'un sujet fidèle, se disait-il, consiste à faire même le sacrifice de sa propre personne, si l'utilité du service l'exige : il se décida donc à ouvrir les dépêches, prêt à subir les conséquences de cette action et à prendre sur lui la responsabilité du mécontentement de son frère, dans le cas où ce qu'il venait de faire ne serait pas approuvé.

Mais comment décrire le saisissement du Grand-Duc à la lecture des dépêches qu'il venait d'ouvrir? . . . .

Les derniers jours de l'existence de l'Empereur Alexandre furent troublés par d'affligeantes découvertes qui affectèrent vivement son cœur. Déjà depuis l'année 1816, au retour de nos troupes de l'étranger, quelques jeunes gens avaient formé le projet d'organiser chez nous

quelque chose d'analogue aux sociétés secrètes, qui existaient alors en Allemagne. La première société de ce genre, fondée d'abord par trois individus, se développa peu à peu et finit par prendre au mois de février 1817 une certaine consistance, au moyen d'une organisation assez régulière, sous le nom de *l'union du salut.* — Une poignée de jeunes gens, tout à fait étrangers aux exigences de l'administration de l'Empire, et peu initiés à l'esprit du peuple et à ses vrais besoins, conçut la téméraire pensée de réorganiser le gouvernement; à cette idée se joignit bientôt la pensée sacrilége du régicide! Il y a tout lieu de croire, qu'une partie de ces criminelles intentions était déjà connue de l'Empereur Alexandre, depuis l'année 1818, lors de son séjour à Moscou; car à cette époque, son entourage crut remarquer en lui un notable changement d'humeur. Par la suite, la tristesse de l'Empereur ne fut plus aussi apparente; mais les causes secrètes qui l'avaient provoquée, n'en continuèrent pas moins d'exister. Plus disposé

par son caractère à la clémence qu'à la sévérité, l'Empereur envisageait ces fatales utopies du haut de sa magnanimité, espérant probablement que le temps ramènerait ces esprits égarés ; car plus d'un de ces jeunes gens était capable, par son éducation et le développement de ses facultés intellectuelles, d'être employé utilement au service de l'État. C'était dans cette prévision que l'Empereur gardait le plus profond secret sur ces menées sourdes, connues seulement d'un petit nombre de personnes investies de sa confiance particulière, et qu'il se bornait à surveiller les actions des malintentionnés. — Mais, la déposition d'un employé, faite spontanément au général aide-de-camp Wassiltchikoff, commandant du corps de la garde, vint répandre un nouveau jour sur des faits qui avaient d'abord semblé insignifiants, et le complot apparut dès lors sous des couleurs alarmantes. Quelque temps après, la déposition de Scherwud, bas-officier du troisième régiment des lanciers du Boug, et celle du capitaine Maiboroda, du régi-

ment d'infanterie de Wiatka, achevèrent de dévoiler l'existence d'une conspiration qui enveloppait tout l'Empire comme d'un réseau. La mesure de la patience de l'Empereur fut comblée ! Il ordonna, lors de son séjour à Taganrog, et selon les informations qu'il avait reçues, d'arrêter les principaux meneurs. C'est à cet ordre, le dernier acte du pouvoir suprême de l'Empereur Alexandre, que la Russie fut redevable du peu de développement d'une conjuration qui aurait pu prendre des dimensions beaucoup plus vastes, mais qui se borna, grâce à cette sage précaution, à quelques tentatives isolées, qui signalèrent les derniers jours de l'année 1825.

Après la mort de l'Empereur Alexandre, les personnes initiées à cet important secret crurent de leur devoir d'en informer l'Empereur, et dans l'ignorance où l'on se trouvait à Taganrog sur le lieu du séjour du nouveau souverain, le baron Diebitch expédia, comme nous l'avons vu, deux dépêches de contenu identique, dont l'une

avait été apportée par Frederiks à Saint-Pétersbourg.

Le rapport, décacheté par le Grand-Duc, contenait un récit de la marche du complot et exposait la situation présente des choses *. Le baron Diebitch faisait savoir que la conjuration comptait un grand nombre d'affiliés, dont la plupart se trouvaient au quartier général de la seconde armée et dans la troupe dont elle était composée; mais que plusieurs d'entre eux étaient à Saint-Pétersbourg parmi les officiers des chevaliers-gardes, et à Moscou dans les régiments du troisième corps d'infanterie. Finalement, le baron Diebitch disait, dans son rapport, que, conformément aux ordres de l'Empereur Alexandre, donnés quelques jours avant sa mort, le colonel Nicolaeff du régiment des Cosaques de la garde avait eu mission d'arrêter

---

* Pour éviter toute indiscrétion, la dépêche avait été écrite en entier de la main du général aide-de-camp Tschernicheff.

un officier en retraite (ci-devant chevalier-garde), Watkowsky ; que, maintenant, lui, le baron Diebitch, avait jugé nécessaire d'expédier à Toultchine le général aide-de-camp Tscherni-cheff, afin de prévenir dans tous les cas le commandant en chef, prince Wittgenstein, et pour arrêter un des brigadiers, ainsi que le colonel Pestel, commandant le régiment de Wiatka. En résumé, l'affaire se présentait sous les couleurs les plus sombres, malgré le peu de précision avec laquelle les informations étaient formulées. La situation exigeait donc non-seulement une attention sérieuse, mais des mesures promptes et décisives.

Le Grand-Duc Nicolas, en parcourant les dépêches envoyées par le baron Diebitch, sentit plus que jamais toutes les difficultés de sa position. Pour préserver l'Empire des troubles qui le menaçaient, il fallait agir, sans perdre un instant, et avec la plus grande énergie; et lui, dénué de pouvoir, ne pouvait prendre des mesures quelconques, autrement que par l'entre-

mise des autorités compétentes; non, en qualité de souverain, mais uniquement par la confiance personnelle qu'il avait pu avoir méritée. De plus, il fallait tenir toute cette affaire sous le sceau du plus grand mystère, d'une part pour ne pas augmenter les cruelles perplexités de l'Impératrice-Mère, et de l'autre pour ne pas donner l'éveil aux conjurés. — Le Grand-Duc se trouvait donc complétement réduit à ses propres forces, et ne savait à qui avoir recours! Après mûres réflexions, il se décida enfin à en référer au comte Miloradowitch, en sa qualité de gouverneur-général de la capitale, et au prince Alexandre Galitsin, qui avait toujours joui de la plus grande confiance de l'Empereur défunt et qui se trouvait alors à la tête de l'administration des postes. — Tous les deux furent immédiatement mandés auprès du Grand-Duc, qui leur communiqua le rapport de Diebitch, et il fut décidé d'un commun accord que les conjurés signalés dans la dépêche, comme ayant des fonctions de service à Saint-Pétersbourg,

seraient de suite mis en état d'arrestation. Mais il résulta des informations prises, qu'aucun d'eux ne se trouvait plus dans la capitale, tous ayant obtenu des congés. Cette circonstance vint confirmer la justesse des informations reçues de Taganrog, vu qu'il était dit dans le rapport que les individus signalés devaient avoir quitté Saint-Pétersbourg pour rejoindre leurs affiliés. — Ces preuves de l'existence réelle d'un complot ébranlèrent même jusqu'à l'imperturbable confiance du comte Miloradowitch, et éveillèrent la supposition qu'il devait se trouver à Saint-Pétersbourg d'autres conjurés encore, outre ceux qui étaient désignés dans le rapport. Le gouverneur-général promit d'employer les mesures de police les plus efficaces pour les découvrir, et consentit de plus à envoyer son aide-de-camp Manteuffel chez le chef de corps, général Roth, pour faire venir le capitaine Maiboroda, dont il était souvent question dans le rapport et qui pouvait, pensait-on, donner des renseignements plus précis. Ces mesures prises, il ne restait plus qu'à

attendre les événements. Mais la journée du 12 décembre, commencée sous les auspices d'une découverte aussi importante pour les destinées de la Russie, devait être signalée encore par le dénouement définitif de son avenir.

Le Grand-Duc était à dîner en tête-à-tête avec son épouse, quand on vint lui annoncer le retour du feldjeger Béloousoff. — Dès les premières lignes de la lettre dont ce dernier était le porteur de la part du Césarévitch, sous la date du 8 décembre, le Grand-Duc acquit la conviction que son sort était irrévocablement décidé. « J'ai reçu ta lettre du 3/15 décembre, cher Nicolas, écrivait le Césarévitch, hier au soir à sept heures, et je m'empresse de t'exprimer ma plus vive reconnaissance, tant pour tes bonnes paroles, que pour les sentiments de confiance et d'amitié que tu me témoignes. Sois persuadé, cher ami, que je sais les comprendre et les apprécier, et que ma vie entière sera consacrée à te prouver que j'en suis digne. La confiance, j'ose dire illimitée, dont m'honorait

notre défunt bienfaiteur, doit te servir de garantie pour la sincérité et la pureté de mes principes. » Suivent des conseils et des recommandations sur les dispositions à prendre pour commencer le nouveau règne. « Je te transmets du fond d'un cœur qui t'appartient en entier, la bénédiction d'un frère aîné, et je t'assure, comme sujet fidèle, du dévouement et de l'affection sans bornes, avec lesquels je ne cesserai jamais d'être ton plus dévoué frère et ami. »

Dans une autre lettre adressée à l'Impératrice-Mère, le Césarévitch, tout en déclinant de nouveau les instances concernant son arrivée à Pétersbourg, ajoutait que n'étant pas Empereur, et n'ayant pas accepté le serment illégalement prêté, il trouvait que sa renonciation au trône n'était à annoncer que par la publication du testament de feu l'Empereur, avec les actes annexés.

Ces lettres devaient mettre un terme à toute indécision. Dès ce moment, et en présence des nouvelles reçues dans la matinée, il appartenait

désormais au Grand-Duc Nicolas de *ranimer l'action du pouvoir* et de saisir d'une main ferme les rênes du gouvernement, afin d'assurer le bien-être et la tranquillité de la Russie ! — Il ne se dissimulait pas, maintenant moins que jamais, qu'en déférant aux vœux de son frère, il marchait peut-être à sa perte : mais la conscience du devoir prévalut sur toute autre considération. — Ayant ainsi donné pour notre histoire, qui l'enregistrera dans ses annales, l'exemple d'une lutte noble et sublime, le Grand-Duc étouffa dans son cœur tout sentiment d'égoïsme, et obéissant à un devoir sacré, il soumit son avenir avec une pieuse résignation aux décrets de la Providence.

Le Grand-Duc Nicolas devint Empereur de toutes les Russies....

Il s'agissait maintenant d'accomplir la transi-

tion sans troubles et sans secousses, et d'éviter toute espèce de malentendu qui pût donner lieu à de fausses interprétations ou à des propos malveillants. La confusion qui régnait précédemment dans toute cette affaire rendait la tâche excessivement difficile. Dans tous les cas, il fallait prendre avant tout des mesures pour ainsi dire préparatoires.

D'abord, le nouvel Empereur eut avec sa mère une entrevue dans laquelle il lui fit part de la décision qu'il venait de prendre. — L'Impératrice, tout heureuse de voir enfin un terme aux irrésolutions précédentes, approuva la résolution de son fils et lui accorda sa bénédiction pour la grande œuvre qu'il allait entreprendre. — Ensuite l'Empereur dicta à son aide-de-camp Adlerberg les principaux paragraphes du manifeste et la partie historique de cet acte, en prenant soin d'y exposer en détail la marche des événements et de désigner les pièces officielles qui y avaient rapport. — Après ce travail, il ne restait plus qu'à rédiger définitivement ce mani-

feste et à en tracer l'exorde et la conclusion. L'Empereur, dans une conversation très-animée avec notre célèbre historiographe Karamsin, qu'il avait vu très-souvent pendant les premiers jours qui avaient suivi la réception de la nouvelle du décès de l'Empereur Alexandre, débattit longuement cette question. Karamsin, en rentrant chez lui après cette conférence, jeta sur le papier quelques idées qu'il jugea convenir à l'exorde et à la conclusion du manifeste; mais en revenant au palais, il trouva auprès de l'Empereur le prince Alexandre Galitsin et le comte Miloradowitch qui insistaient tous deux pour que la rédaction du projet du manifeste fût confiée à M. Spéransky, membre du Conseil de l'Empire. — L'Empereur demanda à Karamsin, si, lui, de son côté, rédigerait aussi un projet? mais le célèbre historien déclina cette espèce de rivalité en faisant observer que la rédaction des documents d'une semblable importance ne devait être confiée qu'à une seule personne. — En conséquence, M. Spéransky fut définitivement

chargé d'écrire le manifeste. L'Empereur Nicolas avait l'intention de signaler par cet acte son avénement au trône dans une séance solennelle du Conseil de l'Empire et en présence du Grand-Duc Michel, témoin oculaire de la résolution du Césarévitch et messager de sa volonté. — Mais Belooussoff, le porteur de la dernière lettre du Césarévitch, était venu de Varsovie par la route de Brestlitovsk et non par celle de Riga, de manière que le Grand-Duc Michel, qui se trouvait toujours à Nennal, ne savait rien encore de ce qui se passait. — On envoya immédiatement un exprès pour le faire arriver. « Enfin tout est décidé, lui écrivait son frère, et je suis obligé d'accepter le fardeau du pouvoir. Notre frère Constantin m'a adressé une lettre très-affectueuse. Dépêche-toi d'arriver ici avec le général Toll. — Tout est parfaitement tranquille à Saint-Pétersbourg. »

Le métropolitain Séraphim, le prince Lapoukine, président du Conseil de l'Empire, et le général Woinoff, commandant alors, comme nous

l'avons dit déjà, le corps de la garde, furent également appelés au palais et mis au courant du changement qui allait s'opérer. Le métropolitain eut pour mission de prendre les mesures nécessaires concernant le clergé; le prince Lapoukine reçut l'ordre de convoquer le Conseil pour le lendemain 13 décembre, à huit heures du soir, le Grand-Duc Michel étant attendu vers ce temps; le général Woinoff enfin fut chargé de réunir dans la matinée du 14 décembre, au palais d'Hiver, tous les chefs des régiments de la garde *. L'Empereur voulait leur expliquer de vive voix toute la marche de l'affaire, afin qu'ils pussent de leur côté donner aux troupes les éclaircissements nécessaires, et prévenir par là tout prétexte à des désordres quelconques. La publication du manifeste, ainsi que la prestation du nouveau serment, furent également

* Dans la circulaire envoyée à cet effet, on continuait encore à donner à l'Empereur le titre de Grand-Duc.

fixées au 14 décembre. Toutes ces mesures se préparaient en mystère, mais ni le changement de règne, ni la date fixée pour le nouveau serment, ne restèrent ignorés des conjurés. Sachant se dérober à toute investigation eux-mêmes, ils étaient informés de tout.

Une bénédiction d'outre-tombe vint aussi sanctifier le grand acte qui allait s'accomplir. L'auguste couple trouva quelques moments dans l'après-dînée pour se rendre au palais d'Anitchkoff, et là, dans le petit salon de celle qui la veille encore n'était que Grande-Duchesse, l'Impératrice Alexandra Fédorovna et son époux s'agenouillèrent devant le buste de sa défunte mère......

Mais la mémorable journée du 12 décembre n'était pas encore terminée. — Vers neuf heures du soir, on vint annoncer au nouvel Empereur qu'un aide-de-camp du général Bistrom, commandant l'infanterie de la garde, demandait à lui remettre une lettre en mains propres. L'Empereur, qui n'était encore que Grand-Duc pour

tout le monde, hormis les personnes citées plus haut, reçut la lettre des mains de l'aide-de-camp et lui ayant dit d'attendre, rentra dans son cabinet *. L'auteur de la lettre était un jeune homme plein d'amour pour sa patrie et de dévouement pour le Grand-Duc ; il avait pour camarade de service l'un des conjurés auquel il s'était attaché avec tout l'entraînement de la jeunesse à cause des qualités de son cœur et de son esprit. — Bientôt après la prestation du serment à l'Empereur Constantin, l'aîné des deux camarades (c'est-à-dire le conjuré) commença à insinuer à l'autre, souvent en tête-à-tête, et quelquefois devant témoins, qu'il fallait prendre les mesures les plus énergiques pour empêcher le Grand-Duc Nicolas de monter sur le trône. Le jeune homme, habitué qu'il était aux sorties virulentes à propos du Grand-Duc Nicolas, contre lequel son camarade croyait avoir des griefs per-

---

* Actuellement le cabinet de l'Empereur régnant.

sonnels, attribua ces paroles au mécontentement qui lui était déjà connu, et n'y ajouta pas grande importance. Mais étant venu chez ce camarade dans l'après-dînée du 12 décembre, il trouva chez lui une vingtaine d'officiers de différents régiments. Ils causaient entre eux à demi-voix et se turent aussitôt qu'ils virent entrer un étranger. Le jeune homme se retira de suite, mais non sans une vive émotion : il venait d'acquérir la conviction que les paroles de son ami pouvaient se changer en action. — N'ayant aucune donnée positive sur l'existence d'un complot; ne sachant pas si les affiliés étaient répandus dans tout l'Empire ou si leur nombre se bornait au cercle de jeunes gens qu'il venait de voir réunis, il comprenait toutefois que, même dans ce dernier cas, la situation n'en était pas moins dangereuse pour la tranquillité publique. Prenant enfin en considération l'agitation générale des esprits, motivée par l'incertitude de la situation actuelle, il se représenta vivement tous les malheurs qui pouvaient menacer la Russie, et dans l'élan de

son jeune enthousiasme il se proposa la tâche difficile, de sauver, fût-ce même au prix de sa propre existence, et la patrie et le souverain, et ceux-là même sur lesquels planaient ses soupçons. — Cet aide-de-camp de l'état-major de l'infanterie de la garde était un sous-lieutenant du régiment des chasseurs, Jacques Rostovtzoff *. La lettre qu'il venait de remettre à l'Empereur était ainsi conçue :

« Depuis quatre ans, j'ai eu lieu de remarquer avec une vive reconnaissance vos bonnes dispositions à mon égard. Pensant que les personnes qui vous entourent manqueront de courage pour vous dire toute la vérité au moment décisif, et brûlant du désir de contribuer à la tranquillité et à la gloire de la Russie, je me suis décidé à une démarche hardie, persuadé du reste que l'homme qui a eu la noblesse et l'élévation d'âme

* Aujourd'hui général aide-de-camp, et chef de l'état-major des établissements militaires.

nécessaire pour refuser une couronne, mérite toute confiance. Ne me prenez pas pour un vil délateur ; ne croyez pas que je sois l'instrument de quelque intrigant ou bien que j'agisse dans d'ignobles vues personnelles, non ! Je suis venu vous dire la vérité, en toute pureté de conscience.

« Votre abnégation et votre désintéressement, sans précédents dans les annales de l'histoire, vous ont rendu l'objet de la vénération générale, et lors même que vous ne seriez pas appelé à régner, l'histoire vous placerait encore au-dessus de la foule des ambitieux célèbres jusqu'à ce moment; mais vous n'avez fait que préluder à une glorieuse action : pour être vraiment grand, il faut l'accomplir tout entière.

« Le bruit s'est déjà répandu parmi le peuple et les troupes, que votre frère Constantin refuse la couronne. N'écoutant que rarement les inspirations de votre excellent cœur, et, d'autre part, ajoutant trop de confiance aux propos de vos flatteurs et de vos espions, vous avez irrité beau-

coup de monde. Le soin de votre propre gloire exige donc que vous différiez de monter sur le trône.

« Il doit y avoir contre vous une conjuration; elle éclatera probablement le jour de la prestation du nouveau serment, et sera peut-être le signal de la ruine de l'État.

« Profitant des troubles intérieurs de la Géorgie, la Bessarabie, la Finlande, la Pologne et peut-être même la Lithuanie se détacheront de l'Empire; l'Europe effacera le nom de la Russie du nombre des grandes puissances, et la reléguera en Asie; alors des malédictions non méritées, au lieu des bénédictions qui vous sont dues, seront votre partage.

« Monseigneur, mes conjectures peuvent être fausses; je me suis peut-être laissé entraîner par l'attachement enthousiaste que je vous porte, et le désir de voir la Russie tranquille et heureuse; mais j'ose vous supplier au nom de la gloire de votre Patrie, au nom de votre propre gloire, d'insister auprès de votre frère

Constantin pour qu'il veuille bien accepter la couronne !

« Ne vous bornez pas à lui expédier des courriers, cela prolonge inutilement un interrègne qui peut vous être fatal; partez vous-même pour Varsovie, ou bien faites que votre frère vienne à Saint-Pétersbourg; épanchez dans son sein et vos sentiments et vos pensées ! — S'il consent à être empereur; tant mieux ! sinon, qu'il vous proclame lui-même publiquement, à la face du peuple entier, son souverain légitime.

« Monseigneur, si Votre Altesse trouve ma démarche téméraire, qu'elle me condamne à la mort. Je serai heureux de sacrifier mes jours au bonheur de la Russie, et je mourrai en bénissant le ciel. Mais si vous trouvez mon action digne d'éloges, je vous en supplie, ne m'accordez aucune récompense; que je reste pur et désintéressé, tant devant vous qu'à mes propres yeux. J'ose pourtant vous demander une grâce, faites-moi arrêter.

« Si le moment de votre avénement au trône

se passe, Dieu le veuille! heureusement et en toute paix, faites-moi punir comme un homme malintentionné, qui aura voulu troubler votre sécurité dans des vues personnelles; mais si, pour le malheur de ma patrie, mes tristes appréhensions se réalisent, alors daignez m'honorer de votre confiance en me permettant de mourir en vous défendant. »

Après avoir pris connaissance de cette lettre, l'Empereur appela Rostovtzoff dans son cabinet, ferma la porte à double tour, et ayant embrassé à plusieurs reprises et avec effusion le digne jeune homme, il lui dit : « Voici ce que tu mérites, jamais personne ne m'a dit d'aussi importantes vérités que toi. »

« Monseigneur, ne me prenez pas de grâce pour un dénonciateur, répondit Rostovtzoff, et ne croyez pas que je sois venu dans le but de me faire récompenser. » — « Une pensée semblable, répliqua l'Empereur, est indigne de moi et de toi. Je sais te comprendre, crois-le bien. » L'Empereur demanda ensuite s'il y avait une

conjuration contre lui. Rostovtzoff répondit qu'il ne pouvait nommer personne; que beaucoup de monde était mal disposé à son égard, mais que les hommes raisonnables attendaient de son paisible avénement au trône des garanties pour la sécurité de la Russie; que, finalement, la tranquillité qui régnait pendant ces quinze jours, où à la place *du trône il n'y avait qu'un cercueil,* pouvait n'être qu'apparente.... »

Après quelques instants de silence, l'Empereur reprit : « Tu connais peut-être les noms de quelques malveillants, mais tu ne veux pas les désigner craignant de forfaire à l'honneur. *Eh bien, ne le fais pas!* Mais confiance pour confiance; sache, mon ami, que ni les persuasions de ma mère, ni mes instances n'ont pu décider mon frère à accepter la couronne. Il renonce décidément au trône, me fait des reproches dans une lettre privée pour l'avoir proclamé Empereur, et m'envoie, par l'entremise de notre frère Michel, un acte de renonciation formelle. Je pense que cela sera suffisant. »

Rostovtzoff s'étendit sur la nécessité de l'arrivée du Césarévitch à Saint-Pétersbourg, et persista à penser que c'était à lui seul qu'il appartenait de proclamer publiquement son frère souverain et empereur de toutes les Russies. « Que veux-tu? répliqua l'Empereur, il s'est décidément refusé à le faire, et il est mon aîné! Du reste, sois tranquille, nous prendrons toutes les mesures nécessaires. Mais si les prévisions humaines doivent être mises en défaut, si la volonté de Dieu en dispose autrement, en un mot, s'il faut succomber, eh bien, je me souviendrai que mon épée porte une dragonne, et, tu le sais, c'est signe de noblesse. Je mourrai, cette épée à la main, fort de mon droit et de la sainteté de ma cause, et je comparaîtrai devant le Juge éternel, la conscience pure et tranquille. » — « Monseigneur, dit Rostovtzoff, ce n'est là que de l'égoïsme Vous songez à votre propre gloire et vous oubliez la Russie : quel est le sort qui l'attend? »

« Peux-tu douter un instant de la préférence

que j'accorde à la Russie sur ma propre individualité? mais le trône est vacant; mon frère refuse la couronne, et c'est moi, moi seul, qui suis le successeur direct et légitime. La Russie ne peut rester sans souverain. Qu'exige donc de moi ma patrie? Non, mon ami, si nous devons périr, périssons ensemble! » — En prononçant ces mots, l'Empereur serra Rostovtzoff dans ses bras, et tous deux versèrent des larmes d'attendrissement. « Je n'oublierai jamais cet instant, ajouta l'Empereur; » puis, se remettant de son émotion, il demanda si le général Bistrom était informé de la démarche de Rostovtzoff. — Le jeune officier répondit qu'il n'avait pas voulu en faire part à son général, pour ne point lui donner d'inquiétudes, car il savait combien Bistrom était attaché à la personne du nouvel Empereur; « d'ailleurs, ajouta-t-il, je pensais que ce n'était qu'en votre présence et seul avec vous, que je pouvais être sincère et vous dire la vérité sans détour, sur ce qui vous concerne. » — « Tu as bien fait, répliqua l'Empereur, de ne

pas avoir averti Bistrom de ta démarche; ne lui en parle pas avant le temps opportun. Je le remercierai moi-même d'avoir su choisir pour aide-de-camp un honnête homme digne de lui. » — « Monseigneur, ajouta le jeune officier, toute espèce de récompense détruirait à mes propres yeux le mérite de mon action... » — « Sois tranquille, ta récompense, c'est mon amitié, adieu! » — L'Empereur embrassa encore une fois Rostovtzoff et sortit de la chambre. Le jour suivant, Rostovtzoff fut occupé toute la matinée par son service; ensuite il fit une copie de la lettre qu'il avait adressée à l'Empereur, inscrivit textuellement la conversation qu'il avait eue avec Sa Majesté, et remit le tout, en présence de Rileeff, au camarade qui avait excité ses soupçons *.

---

* Ces deux pièces ont été retrouvées plus tard parmi les papiers des conjurés. Le 18 décembre, l'Empereur engagea Rostovtzoff, à plusieurs reprises, à venir demeurer au palais; mais le jeune officier prit la liberté de refuser, désirant que rien ne fût changé dans sa position. Ce n'est qu'en 1828 qu'il fut nommé aide-de-camp du Grand-Duc Michel.

La déclaration de Rostovtzoff n'était pas dénuée d'importance. Elle confirmait d'abord l'idée première qu'on avait eue de la présence à Saint-Pétersbourg de conjurés autres que ceux qui étaient indiqués dans le rapport du baron Diebitch; et de plus, on y trouvait la certitude que le jour du serment au nouvel Empereur devait servir de prétexte pour l'accomplissement de leurs criminelles tentatives. — L'avenir s'assombrissait donc de plus en plus ! — Le même jour le 12 décembre, l'Empereur écrivait au prince Volkonsky : « La volonté de Dieu et l'arrêt de mon frère s'accomplissent. Le 14, je serai Empereur de toutes les Russies, ou je ne serai *rien qu'un cadavre !* Je ne saurais décrire ce qui se passe en moi ; bien certainement vous prendriez pitié de mes souffrances morales. Oui, nous sommes tous malheureux pour le moment, mais nul ne l'est plus que moi. Que la volonté de Dieu soit faite ! » — En donnant ensuite des nouvelles sur la santé de l'Impératrice-Mère, l'Empereur ajoutait dans cette lettre : « Dieu

merci, je suis encore sur pied; mais je ne sais trop ce qui adviendra plus tard de ma personne, car déjà dès les premiers jours, je commence à devenir *diaphane*. Que le bon Dieu m'assiste tant au moral qu'au physique! »

On a vu que Rostovtzoff n'avait nommé aucun des conjurés : les recherches de Miloradowitch n'avaient aussi abouti à aucun résultat; et ce ne fut que le jour même de l'émeute que les affiliés à la conjuration purent être signalés.

M. Spéransky avait achevé son projet de manifeste dans la même soirée du 12 décembre. L'Empereur l'ayant approuvé sauf quelques corrections, en confia la copie * aux soins du prince A. Galitsin, désirant que ce document restât secret jusqu'à l'arrivée du Grand-Duc Michel. Les copies furent expédiées, sous le sceau du

---

* On transcrivit trois exemplaires originaux de ce document : l'un pour l'Empire de Russie, l'autre pour le Royaume de Pologne, et le troisième pour le Grand-Duché de Finlande.

mystère, dans la nuit du 12 au 13 décembre par M. Gabriel Popoff, employé jouissant de l'entière confiance du prince Galitsin et dans le cabinet même de ce haut dignitaire. — L'Empereur ayant signé le manifeste le 13 décembre, le data toutefois du 12, la décision définitive ayant été prise ce jour-là, à la suite de la renonciation irrévocable du Césarévitch. C'est également dans la matinée du 13, que la nouvelle de l'avénement au trône fut communiquée au futur héritier, le Grand-Duc Alexandre Nicolaewitch, alors âgé de sept ans, avec injonction de n'en rien dire à personne. L'enfant, le petit *Sacha,* comme on l'appelait en famille, pleura beaucoup en recevant cette communication. — Ce jour-là, l'auguste couple, vint encore une fois, à l'heure du dîner, au palais Anitchkoff, comme pour dire un dernier adieu à un passé qui lui était bien cher......

Voici le texte du manifeste :

« Dans l'affliction de Notre cœur, au milieu de la douleur générale qui Nous accable, Nous,

Notre maison impériale et Notre chère patrie, en Nous humiliant devant les impénétrables décrets du Très-Haut, c'est en lui seul que Nous cherchons Nos forces et Nos consolations. Il vient d'appeler à lui l'Empereur Alexandre Ier, de glorieuse mémoire, et Nous avons tous perdu, un père et un souverain, qui, pendant vingt-cinq ans, a fait le bonheur de la Russie et le Nôtre.

« Lorsque le 27 du mois de novembre, Nous parvint la nouvelle de cet événement déplorable, Nous Nous sommes empressé, dans ce moment même de douleur et de larmes, d'accomplir un devoir sacré, et, ne suivant que l'impulsion de Notre cœur, Nous avons prêté serment de fidélité à Notre frère aîné, le Césarévitch, Grand-Duc Constantin, comme à l'héritier légitime du trône de Russie par droit de primogéniture.

« Nous venions de nous acquitter de cette sainte obligation, quand Nous apprîmes du Conseil de l'Empire : que le 15 octobre 1823, il avait été déposé entre ses mains un paquet

scellé du sceau de feu l'Empereur, et sur lequel il était écrit de la propre main de Sa Majesté Impérial e :

« Garder au Conseil de l'Empire jusqu'à ce que j'en ordonne autrement; mais, dans le cas où je viendrais à mourir, ouvrir ce paquet en séance extraordinaire avant de procéder à tout autre acte; que cet ordre souverain avait été exécuté par le Conseil, et que les pièces suivantes avaient été trouvées dans ledit paquet : 1° Une lettre du Césarévitch Grand-Duc Constantin, en date du 14 janvier 1822, adressée à feu l'Empereur, et par laquelle Son Altesse Impériale renonce à la succession au trône, qui lui appartenait par droit de primogéniture. 2° Un manifeste du 15 août 1823, signé de la propre main de Sa Majesté Impériale, par lequel, après avoir exprimé son assentiment à la renonciation du Césarévitch et Grand-Duc Constantin, Elle statue qu'étant le premier en âge après lui, Nous sommes, suivant la loi fondamentale, le plus proche héritier de la couronne. Nous

fûmes informé, en outre, que des actes semblables se trouvaient déposés au sénat dirigeant, au saint-synode, et dans la cathédrale de l'Assomption de Moscou.

« Ces notions ne pouvaient changer en rien la détermination que Nous avions prise. Nous vîmes dans ces actes une renonciation faite par Son Altesse Impériale pendant la vie de l'Empereur, et confirmée par l'assentiment de Sa Majesté Impériale ; mais Nous n'eûmes ni le désir ni le droit de considérer comme irrévocable cette renonciation qui n'avait point été publiée lorsqu'elle eut lieu, et qui n'avait point été convertie en loi. Nous voulions aussi manifester Notre respect pour la première loi fondamentale de notre patrie, sur l'ordre invariable de la succession au trône ; et fidèle au serment que Nous avions prêté, Nous insistâmes pour que l'Empire entier suivît notre exemple. Dans cette grave circonstance, notre dessein n'était pas de contester la validité des résolutions exprimées par Son Altesse Impériale. Il était bien moins

encore, de Nous mettre en opposition avec les volontés de feu l'Empereur, notre père et bienfaiteur commun, volontés qui nous seront toujours sacrées; nous cherchions uniquement à garantir de la moindre atteinte la loi qui règle l'ordre de la succession au trône, à placer dans tout son jour la loyauté de nos intentions, et à préserver notre chère patrie même d'un moment d'incertitude sur la personne de son légitime souverain. Cette détermination, prise dans la pureté de notre conscience, devant le Dieu qui lit au fond des cœurs, fut bénie par Sa Majesté l'Impératrice Marie, Notre mère bien-aimée.

« Cependant, la douloureuse nouvelle du décès de Sa Majesté l'Empereur était parvenue directement de Taganrog à Varsovie le 25 novembre, deux jours plus tôt qu'ici. Inébranlable dans sa résolution, le Césarévitch et Grand-Duc Constantin la confirma dès le lendemain, par deux actes datés du 26 novembre, qu'il chargea notre frère bien-aimé, le Grand-Duc Michel, de

nous remettre. Ces actes consistaient 1° en une lettre adressée à Sa Majesté l'Impératrice Notre mère chérie, lettre dans laquelle, renouvelant sa décision antérieure, et l'appuyant d'un rescrit de feu l'Empereur, en date du 2 février 1822, qui servait de réponse à son acte de renonciation, et dont copie était annexée, Son Altesse Impériale renonce définitivement et solennellement à tous ses droits au trône, et d'après l'ordre établi par la loi fondamentale, les reconnaît en Nous, ainsi qu'en Notre postérité. 2° En une lettre à Nous adressée dans laquelle Son Altesse Impériale réitère l'expression primitive de sa détermination, Nous donne le titre de Majesté Impériale, ne se réserve que celui de Césarévitch, qu'elle portait antérieurement et se nomme le plus fidèle de Nos sujets.

« Quelque décisifs que fussent ces actes, et quoiqu'ils prouvassent jusqu'à l'évidence que la résolution de Son Altesse Impériale était constante et irrévocable, Nos sentiments et l'état même de l'affaire Nous ont porté à différer la publica-

tion desdits actes jusqu'à ce que son Altesse Impériale eût manifesté ses volontés relativement au serment que Nous lui avions prêté, ainsi que tout l'Empire.

« Actuellement, venant de recevoir aussi cette manifestation définitive des volontés de Son Altesse Impériale, Nous en faisons part à tous Nos sujets, ajoutant ci-après : 1° la lettre de Son Altesse Impériale le Césarévitch Grand-Duc Constantin à feu l'Empereur Alexandre Ier ; 2° la réponse de Sa Majesté Impériale ; 3° le manifeste de feu l'Empereur, qui confirme la renonciation de Son Altesse Impériale et qui Nous reconnaît pour son héritier ; 4° la lettre de Son Altesse Impériale à Sa Majesté l'Impératrice, Notre mère bien-aimée ; 5° la lettre que Son Altesse Impériale Nous a adressée.

« En conséquence de tous ces actes, et d'après la loi fondamentale de l'Empire sur l'ordre de succession, le cœur plein de respect pour les décrets impénétrables de la Providence qui Nous conduit, Nous montons sur le trône de Nos

ancêtres, sur le trône de l'Empire de toutes les Russies et sur ceux du royaume de Pologne et du grand-duché de Finlande, qui en sont inséparables, et ordonnons :

« 1° Que le serment de fidélité soit prêté à Nous et à Notre héritier, Son Altesse Impériale le Grand-Duc Alexandre, Notre fils bien-aimé.

« 2° Que l'époque de notre avénement au trône soit datée du 19 novembre 1825.

« Enfin, Nous invitons tous Nos fidèles sujets à élever avec Nous leurs ferventes prières vers le Tout-Puissant, pour qu'il Nous accorde la force de supporter le fardeau que sa sainte Providence Nous a imposé, qu'il nous soutienne dans Nos fermes intentions de ne vivre que pour Notre chère patrie, et de marcher sur les traces du monarque que Nous pleurons. Puisse Notre règne n'être qu'une continuation du sien, et puissions-Nous accomplir tous les vœux que formait pour le bonheur de la Russie celui dont la mémoire sacrée nourrira en nous le désir et

l'espoir de mériter les bénédictions du ciel et l'amour de Nos peuples.

« Donné dans Notre résidence impériale de Saint-Pétersbourg, le 12 décembre, l'an de grâce mil huit-cent-vingt-cinq et de Notre règne le premier.

« *Signé* : NICOLAS. »

Le 13 décembre était un dimanche. Conformément aux ordres reçus par le prince Lapoukine, les membres du Conseil de l'Empire se réunirent en séance extraordinaire, vers les huit heures du soir. — Plusieurs d'entre eux ignoraient complétement la cause de cette réunion, ou pouvaient, tout au plus, la conjecturer, d'après les bruits qui circulaient dans le public. — Ceux qui étaient plus au courant des affaires, ne se croyaient pas en droit de s'exprimer ouvertement sur des faits qui n'avaient pas encore été rendus publics par le pouvoir suprême. — Quand tout le monde fut réuni, le

président déclara que les deux Grands-Ducs assisteraient à cette séance. Mais plusieurs heures se passèrent dans une attente poignante, sans que les Grands-Ducs arrivassent.—L'Empereur attendait de son côté son frère, dont l'arrivée fut retardée parce que le courrier qu'on avait expédié après lui, ne parvint à Nennal que vers deux heures de l'après-midi du 13 décembre.— Aussi malgré l'extrême diligence et la hâte que mit le Grand-Duc Michel à se rendre à l'appel de son frère, il lui fut impossible d'arriver le même soir à Saint-Pétersbourg. Minuit sonna! La ville entière attendait avec une vive impatience l'événement décisif, dont l'importance même était signalée à la curiosité publique par l'heure insolite de la réunion du Conseil de l'Empire. Il n'était pas possible de différer plus longtemps, ni de remettre à un autre jour une affaire aussi grave. L'Empereur se vit donc obligé, quoique bien à regret, de paraître au Conseil, sans être accompagné de son frère. — Le Conseil fut informé en conséquence que « le Grand-Duc

Nicolas » allait s'y rendre seul, vu l'urgence de l'affaire et le retard apporté au retour du Grand-Duc Michel. L'Empereur, qui pendant les heures précédentes était resté auprès des deux Impératrices, prit congé d'elles alors en les embrassant tendrement, et se rendit au Conseil.

Nous continuerons notre récit d'après la version textuelle du procès-verbal de cette séance. Ce document présente le plus grand intérêt, non-seulement sous le point de vue historique, mais encore sous le point de vue de la rédaction; le même personnage étant d'abord désigné dans l'acte comme *Grand-Duc* et traité d'*Altesse*, et ensuite *Empereur* qualifié de *Majesté*.

« Le Grand-Duc Nicolas, ayant occupé le siége du président, procéda à la lecture du manifeste dans lequel son Altesse Impériale déclarait que les refus réitérés du Grand-Duc Constantin la mettaient dans l'obligation d'accepter la couronne. Le Conseil ayant écouté cette communication avec le plus profond respect et le témoignage tacite d'une vénération absolue pour

son souverain *, porta son attention sur les annexes qui, dans cette circonstance, servaient d'explication à la conduite de leurs Altesses Impériales. Sa Majesté l'Empereur ordonna ensuite au secrétaire de l'Empire de faire la lecture de la déclaration du Grand-Duc Constantin, adressée au président du Conseil, le prince Lapoukine. — Après cette lecture, Sa Majesté se fit remettre la déclaration ** et confia le manifeste et les an-

---

* Quand, au début de la lecture du manifeste, tous les membres du Conseil se levèrent par un mouvement spontané, l'Empereur en fit autant et acheva debout la lecture. — Le Conseil entier salua Sa Majesté avec un profond respect, après que la lecture eut été achevée.

** Cette déclaration (du 3 décembre) est précisément celle do[illegible] question plus haut. Elle avait été remise, par le [illegible]jeger qui [illegible]ait apportée, non au prince Lapoukine, mais à [illegible]Empereur l[illegible]même. Sa Majesté ne voulut pas la rendre publique et la [illegible]rit après que la lecture en eut été faite devant le Conseil, à [illegible]se de quelques expressions un peu tranchantes qui s'y trou[illegible]nt. Par la suite, lors des premières recherches faites [illegible] rédaction du présent récit, cette déclaration, tant en original qu'en copie, ne put être découverte nulle part, et ce n'est que, plus tard, en 1849, après le décès du Grand-Duc Michel, que l'on a retrouvé dans ses papiers une copie avec un

nexes au ministre de la justice, avec ordre de les faire immédiatement imprimer et rendre publics. — Sur ce, Sa Majesté a daigné saluer gracieusement les membres du Conseil et a quitté la salle vers une heure du matin. *Il a été statué :* 1° que le récit de cet événement mémorable serait inscrit au procès-verbal, et que ce document serait conservé parmi les actes officiels du Conseil; 2° que l'on aurait à remplir le même jour, c'est-à-dire le 14 décembre, la formalité de la prestation du serment de fidélité à Sa Majesté l'Em-

---

certificat d'authenticité de la main de l'Empereur Nicolas. (Nous en donnons le texte dans les Annexes, au N° 1.) Le rapport du sénat, concernant la prestation du serment, fut renvoyé par le Césarévitch, accompagné d'un rescrit daté du 8 décembre, au ministre de la Justice; ce rescrit a été publié par le sénat le 18 décembre. (*Voir* les Annexes, N° 2.) Il est à remarquer que le Césarévitch ne se borna pas seulement à des différences dans la rédaction de ces deux documents, mais qu'il poussa aussi cette différence jusque dans le mode de leur expédition. Le rescrit adressé au prince Lapoukine se trouvait dans le pli destiné à l'Empereur, et le rescrit destiné au prince Labanoff lui avait été adressé directement.

pereur Nicolas I[er]; ce qui a été effectué par les membres du Conseil et le secrétaire de l'Empire dans la grande chapelle du palais d'Hiver. »

Les procès-verbaux du Conseil de l'Empire sont ordinairement présentés à la sanction Impériale dans des *mémorandums* ou des extraits; mais celui-ci fut soumis en original et porte pour inscription : « *Confirmé,* NICOLAS. »

C'est ainsi que s'accomplit cette seconde séance historique du Conseil de l'Empire, la première manifestation souveraine du nouvel Empereur. — Jamais, ni précédemment ni depuis, le Conseil n'a eu de séances nocturnes; jamais aussi l'Empereur Nicolas n'a plus occupé depuis, la place du président *. Cette nuit mémorable, qui vit

---

* Plus tard, quand feu l'Empereur daignait assister aux séances du Conseil de l'Empire, Sa Majesté occupait toujours le fauteuil placé en face du président, à gauche du rapporteur, et à la place destinée d'après l'ordre établi au président du département des lois. Ce dernier se déplaçait alors en reculant quelque peu à gauche.

commencer pour nous une nouvelle ère historique, semblait devoir, dans tout son cours, se distinguer des époques précédentes et futures *.

En quittant le Conseil, l'Empereur se rendit dans ses appartements où l'attendaient sa mère et son épouse, qui avaient passé en prières tout le temps de son absence. — Une heure après minuit venait de sonner; on était donc au commencement de la journée du lundi, ce qui fut interprété par quelques personnes superstitieuses comme un mauvais pronostic pour l'inauguration d'un nouveau règne *. L'Empereur et son

---

* Voici les noms des membres signataires de ce procès-verbal, par ordre d'inscription : le prince Lapoukine, le prince Alexis Kourakine, Van-Desine, Mordvinoff, le comte Morkoff, le comte Araktchéeff, les princes Dmitri et Jacques Labanoff-Rostovsky, le comte Miloradowitch, Basile Lanskoy, Paschkoff, Toutolmine, Kartzoff, Soukine, Tatischeff, Ilarion Wassiltschikoff, le prince Alexandre Galitsin, le comte Nesselrode, Schischkoff, Kankrine, le prince Serge Soltikoff, Bolotnikoff, Spéransky, — en tout 23 membres.

* On attache, en Russie, au *Lundi,* le même préjugé supers-

épouse reconduisirent l'Impératrice-Mère dans ses appartements, et là les personnes du service furent les premières autorisées à offrir leurs félicitations au couple impérial. La jeune Impératrice nota dans son journal : qu'il y avait plutôt lieu de les plaindre et les consoler que de les féliciter sur leur nouveau sort. Son auguste époux partageait entièrement cette opinion.

Le poste intérieur de la garde à cheval, à la porte des appartements de l'Impératrice, était commandé, ce jour-là, par le prince Odoevsky, l'un du nombre des conjurés. Ce n'est que plus tard, quand on apprit la part qu'il avait prise au complot, que l'on se rappela qu'il n'avait cessé de questionner les gens du service sur tout ce qui s'était passé, circonstance qui avait été attribuée alors à un simple motif de curiosité.

Ce fut également dans la nuit du 13 décembre,

---

titieux qui, dans plusieurs autres pays, s'applique au *Vendredi*. Pour les Russes, le *Lundi* est considéré comme un jour néfaste.

que l'Empereur signa la lettre suivante, rédigée d'après son ordre et selon ses indications, par M. Spéransky *.

« Cher frère,

« En partageant du fond de mon âme la douleur cruelle qu'éprouve Votre Altesse, de la perte irréparable que nous venons de faire tous les deux, j'espérais puiser quelque consolation dans l'idée que je trouverais dans votre personne, en vous mon frère aîné que j'ai appris à vénérer et à aimer depuis mon enfance, que je trouverais, dis-je, en vous un père et un souverain.

« Votre lettre, datée du 26 novembre, m'a privé de cette consolation. Vous m'avez défendu de suivre l'impulsion de mon cœur, et vous

---

* Cette lettre, adressée au Grand-Duc Constantin, vu son caractère plutôt intime qu'officiel, n'a pas été publiée ; il en fut de même de la réponse du Césarévitch, qui se trouve dans nos Annexes sous le N° 3.

n'avez pas daigné accepter le serment que j'ai prononcé, non-seulement par devoir, mais aussi par conviction intime.

« Mais vous ne sauriez ni empêcher, ni défendre l'expansion des sentiments de dévouement et le maintien du serment intime de ce cœur que je vous ai voué spontanément, que je ne saurais reprendre, et que vous, par l'affection que vous me portez, vous n'aurez pas la force de repousser.

« Les vœux de Votre Altesse sont accomplis. J'ai occupé le poste élevé que vous m'avez désigné et dont vous n'avez pas voulu, bien qu'il vous appartînt de droit. Votre volonté est faite.

« Mais permettez-moi d'espérer que celui qui, contre mon gré et mon attente, m'a placé dans cette voie pénible et difficile, laissez-moi croire, dis-je, que celui-là sera mon guide et mon soutien. Devant Dieu, vous ne sauriez repousser ce devoir et vous ne sauriez non plus renoncer au pouvoir moral qui vous est accordé par la Providence même, en qualité de frère aîné, pouvoir

sacré pour moi et auquel j'obéirai avec bonheur toute ma vie, comme votre fidèle sujet *de cœur.*

« C'est par l'expression de ces sentiments que je termine ma lettre, en invoquant le Très-Haut qu'il ait dans sa clémence à conserver longtemps vos jours, si précieux pour moi.

« de Votre Altesse Impériale,

le fidèle sujet *de cœur et d'âme.*

NICOLAS. »

L'auguste couple se retira dans ses appartements, et son sommeil fut paisible. Ayant la conscience pure devant Dieu et devant les hommes, les illustres époux s'abandonnèrent, du fond de leur âme, aux décrets impénétrables de la divine Providence.

La mémorable journée du 14 décembre venait de commencer.

L'Empereur se leva de grand matin. Il pressentit l'approche du danger; mais il l'attendait avec le calme de l'innocence et de l'intrépidité. Une lettre qu'il écrivit à la hâte le jour même et avant que la sédition n'eût éclaté, en offre la preuve frappante. Cette lettre, il l'adressa à Madame la Grande-Duchesse Maria Pavlovna *.

Saint-Pétersbourg, 14 décembre 1825.

« Priez Dieu pour moi, chère et bonne Marie. Prenez pitié d'un malheureux frère, victime de la volonté de Dieu et de ses deux frères.

« Tant que j'ai pu éloigner de moi ce calice, j'en ai prié la Providence et j'ai fait ce que mon cœur et mon devoir me dictaient.

« Constantin, mon Empereur, a repoussé le

---

* Cette lettre, rendue ici dans l'original français, est empruntée à un ouvrage de M. Wolkoff, dont la publicité prochaine a été autorisée par S. M. l'Empereur régnant.

serment que moi et toute la Russie lui devaient : j'étais son sujet; j'ai dû lui obéir.

« Notre ange doit être content, sa volonté est faite, tout amère, tout affreuse qu'elle est pour moi.

« Priez Dieu, je le répète, pour votre malheureux frère : il a besoin de cette consolation et plaignez-le.

« NICOLAS. »

Le général aide-de-camp Benkendorff * assistait ce jour-là au lever de l'Empereur. « Ce soir, dit Sa Majesté, tous les deux nous ne serons plus de ce monde peut-être, mais nous mourrons du moins après avoir accompli notre devoir. » L'Empereur se rendit ensuite dans la salle de

* Mort en 1844. Le général Benkendorff fut plus tard comte, membre du Conseil de l'Empire, chef des gendarmes, et commandant le quartier-général de l'Empereur.

réception, où étaient réunis les chefs des divisions, des brigades et des régiments de la garde, le général Woïnoff en tête. Sa Majesté leur exposa d'abord les raisons qui le forçaient d'accepter la couronne en présence des refus réitérés de son frère aîné et en qualité d'héritier direct du trône, vu la renonciation du Césarévitch. Ensuite, ayant fait lecture du manifeste et des actes y annexés, l'Empereur demanda si personne n'avait d'objections à faire. Tous, à l'unanimité, répondirent qu'ils ne conservaient aucun doute et qu'ils le reconnaissaient pour leur souverain légitime. Alors l'Empereur fit quelques pas en arrière, et prenant une attitude imposante et majestueuse dont les témoins oculaires de cette scène à jamais mémorable ont gardé le souvenir, dit d'une voix ferme : « S'il en est ainsi, vous me répondez sur vos têtes de la tranquillité de la capitale; et, quant à moi, dussé-je n'être Empereur que pendant une heure de temps, je saurai prouver que j'ai été digne de l'être. » Il termina l'audience en ordonnant à tous les chefs

de se rendre immédiatement au quartier de l'état-major général * pour y prêter serment, et de se porter ensuite dans les commandements respectifs pour procéder à la prestation du serment par la troupe. Les chefs reçurent l'ordre de faire leur rapport à mesure que la formalité requise serait remplie. En même temps, le synode et le sénat s'étaient rassemblés dans leurs lieux de séance respectifs pour entendre la lecture du manifeste et prêter le serment de fidélité au nouveau souverain, et avis fut donné à toutes les personnes ayant leurs entrées à la cour de se réunir au palais d'Hiver sur les onze heures du matin, afin d'assister au *Te Deum* solennel qui devait y avoir lieu **.

---

* La prestation du serment eut lieu dans la salle ronde de cet édifice.

** Plus tard, il y eut contre-ordre à cet effet, la réunion ayant été fixée à deux heures, afin de donner le temps aux troupes de prêter préalablement le serment exigé. Mais le nouvel avis étant arrivé trop tard, les salles du palais d'Hiver commencèrent dès les onze heures à se remplir de monde.

Bientôt après le départ des chefs militaires, le comte Miloradowitch vint à son tour au palais. Les informations reçues de Taganrog, la déposition de Rostovtzoff et même les bruits qui circulaient dans la capitale devaient nécessairement éveiller des appréhensions très-légitimes à propos du maintien de la tranquillité publique; mais le gouverneur-général s'obstinait à affirmer le contraire. — La ville est parfaitement calme, disait-il, et en soutenant la même assertion en présence de l'Impératrice-Mère, il ajouta que toutefois il n'avait pas manqué de prendre les mesures de précautions indispensables en cas d'éventualité. Les événements ultérieurs prouvèrent combien était peu fondée cette assurance du gouverneur-général, et combien les mesures prises par les autorités compétentes avaient été insuffisantes. La ville était remplie de conjurés, et pas un d'eux ne fut arrêté, ni même signalé : ils avaient des réunions constantes, et la police affirmait pourtant que tout était calme. — En outre, il fut commis ce jour-là des négligences impardon-

nables, qu'il serait très-difficile d'expliquer à l'heure qu'il est, et qui pourtant étaient suffisantes pour agiter les esprits, même dans les circonstances ordinaires. — C'est ainsi, par exemple, que dans toutes les églises de la capitale on priait déjà pendant la messe pour le nouvel Empereur, tandis que le manifeste, annonçant la substitution et expliquant les causes de ce changement, ne fut lu qu'après la messe, avant de commencer le *Te Deum*. D'un autre côté l'on négligea de répandre en quantité suffisante parmi le peuple les imprimés du manifeste, tandis que la formule du nouveau serment était vendue dans les rues par des colporteurs, mais sans le manifeste qui en était la clef et l'explication légale. Il était d'ailleurs presque impossible pour les particuliers de se procurer ce jour-là un exemplaire du manifeste, les émeutiers ayant occupé, comme on le verra plus tard, la place du sénat, ce qui intercepta l'accès de l'imprimerie et du bureau de vente. — Nous le répétons, tout dans ce concours de circonstances

contribua à faciliter cette échauffourée, indispensable peut-être dans les vues bienfaisantes et impénétrables de la Providence, afin de détruire dans son germe et à tout jamais le fruit pernicieux de la révolte.

Le général aide-de-camp Orloff *, commandant la garde à cheval, fut le premier qui vint faire son rapport, concernant la prestation de serment par son régiment. Quand le général eut expliqué aux soldats la conduite des deux Grands-Ducs, ils s'écrièrent spontanément : « Ce sont des braves tous les deux ! » et prêtèrent immédiatement serment de fidélité à l'Empereur Nicolas. — L'exemple donné par un régiment, dont l'attachement pour le Césarévitch, son chef, était connu, paraissait devoir confirmer les assurances du gouverneur-général, et devait, on le croyait du moins, servir, en quelque sorte, de caution à une résolution semblable, de la part

---

* Aujourd'hui prince et président du Conseil de l'Empire.

des autres régiments *. Mais pendant qu'une grande partie de la troupe prêtait serment et se maintenait dans l'ordre le plus parfait; pendant que l'immense majorité de la population prononçait ou était prête à prononcer le vœu d'une fidélité inviolable au souverain qui s'était décidé avec tant d'abnégation et des intentions si pures à poser sur son noble front la couronne de ses ancêtres, une poignée de séditieux, gens égarés ou cherchant à égarer les autres, tentaient de profaner ces instants solennels, en versant le sang de leurs compatriotes, et en méditant un odieux attentat incompatible avec les sentiments de notre sainte Russie...

Les rapports sur la prestation de serment dans les régiments des chevaliers-gardes, Préobra-

---

* Il y eut toutefois à la garde à cheval un mouvement d'hésitation de la part du prêtre, un nommé Poliakoff, mort depuis longtemps. Le général Orloff lui ayant signifié de lire la formule du serment, le prêtre hésita à se conformer à cet ordre; alors le général lui arracha des mains la formule et la lut lui-même à haute voix.

gensky, Sémenovsky, Pavlovsky, des régiments des chasseurs et de Finlande, et du bataillon des sapeurs de la garde, arrivèrent successivement.

Les autres chefs n'avaient pas encore envoyé leurs rapports; mais on n'attribuait ce retard qu'à l'éloignement des casernes, quand soudain, le général Soukazanett, commandant l'artillerie de la garde, vint annoncer que quelques officiers de la première brigade de l'artillerie à cheval avaient demandé, avant de prêter serment, que le Grand-Duc Michel vînt confirmer en personne l'ordre de remplir cette formalité, prétendant que Son Altesse avait été éloignée de Saint-Pétersbourg, parce qu'elle n'approuvait pas l'avénement au trône de son frère Nicolas. — Cette insinuation avait produit de l'effet et avait momentanément empêché les soldats de remplir leur devoir; toutefois, au dire du général Soukazanett, l'ordre avait été rétabli encore avant son arrivée par le colonel Gerbel, le capitaine Pistelkors et le lieutenant-capitaine comte Kouscheleff : le général ajouta qu'il avait donné

l'ordre d'arrêter les officiers qui avaient quitté les casernes au fur et à mesure qu'ils y reviendraient.

« Qu'on leur rende leurs épées, s'écria l'Empereur, je ne veux pas savoir les noms de ces officiers; mais toi, ajouta Sa Majesté en s'adressant à Soukazanett, tu me réponds de tout. » — Par bonheur le Grand-Duc Michel, si impatiemment attendu, vint à arriver enfin *. L'Empereur l'envoya immédiatement aux casernes de l'artillerie à cheval. L'apparition du Grand-Duc Michel y fut accueillie avec une joie évidente : les soldats acquirent la certitude qu'on avait voulu les ébranler dans leur obéissance, et la formalité

---

* Vers onze heures, est-il dit dans le journal tenu par le fourrier de la Chambre. Il est à remarquer que très-peu de personnes seulement savaient que le Grand-Duc Michel s'était arrêté à Nennal; la majorité, c'est-à-dire presque toute la ville, était persuadée qu'il était auprès du Césarévitch. Le service de la Chambre même partageait cette conviction générale; car, dans le journal du fourrier, il est dit : « Son Altesse Impériale le Grand-Duc Michel, *venant de Varsovie,* est arrivée à Saint-Pétersbourg vers onze heures du matin. »

du serment s'accomplit dans le plus grand ordre. — Quelques moments après le départ de Soukazanett, le général Neidgart, chef de l'état-major de la garde, accourut dans le plus grand trouble auprès de l'Empereur : « Sire ! dit-il, le régiment de Moscou est en pleine insurrection. Chenchine et Frederiks * sont grièvement blessés et les mutins marchent vers le sénat. J'ai à peine pu les devancer pour venir vous le dire. De grâce, ordonnez au premier bataillon Préobragensky et à la garde à cheval ** de marcher contre les insurgés. »

Effectivement, le régiment de Moscou était en pleine révolte. — Deux de ses officiers, aidés de plusieurs autres affiliés à la conjuration, étaient

---

* Chenchine était alors chef de brigade ; il devint, plus tard, général aide-de-camp et chef de la première division de l'infanterie de la garde : mort en 1831. — Le baron Frederiks, frère de celui dont il a été question plus haut, alors chef du régiment de Moscou, plus tard grand-écuyer de la cour : mort en 1855.

** Les casernes de ces régiments étant les plus rapprochées du palais.

parvenus à persuader aux soldats de refuser le serment. « On vous trompe, criaient-ils ; le serment qu'on exige de vous est sacrilége, Constantin n'a pas songé à renoncer à la couronne ; on l'a chargé de fers ainsi que le Grand-Duc Michel, le chef de votre régiment *. » Alexandre Bestoujeff, aide-de-camp du duc Alexandre de

* Les intentions criminelles de ces deux officiers se manifestèrent déjà dans la nuit du 13 au 14 décembre. Une partie du régiment de Moscou occupait cette nuit les postes de la ville ; l'un de ces postes, à la barrière de Narva, était commandé par le sous-lieutenant Kouscheleff (aujourd'hui lieutenant-général et chef de la première division). Il se trouvait là en même temps un des aides-de-camp du Grand-Duc Nicolas, Basile Pérovsky (aujourd'hui comte, général aide-de-camp et membre du Conseil de l'Empire), envoyé à la barrière pour y attendre l'arrivée du Grand-Duc Michel. La conversation ayant roulé sur le sujet qui préoccupait tous les esprits, Pérovsky raconta au sous-lieutenant Kouscheleff tout ce qu'il savait concernant le manifeste, le nouveau serment, etc., etc. Sur ces entrefaites, les deux officiers en question arrivèrent au poste, et, prenant Kouscheleff à part, l'engagèrent vivement à ne pas prêter serment à l'Empereur Nicolas ; mais Kouscheleff, dûment informé par Pérovsky, ne céda pas à leurs suggestions, et parvint à maintenir le poste dans l'obéissance.

Wurtemberg, étant aussi arrivé sur ces entrefaites aux casernes du régiment de Moscou se fit passer pour un envoyé de Varsovie, chargé d'empêcher la prestation de serment :

« Le Tsar Constantin, s'écriaient les conjurés, aime notre régiment, il augmentera votre solde, passez à la baïonnette tous ceux qui ne lui resteront pas fidèles. » Les conjurés donnèrent l'ordre de prendre des cartouches et de charger les fusils ; on s'empara du drapeau apporté pour la cérémonie du serment; et l'un des conspirateurs blessa grièvement avec son sabre, d'abord le général Frederiks, puis le général Chenchine qui tombèrent tous deux, privés de sentiment. — Ensuite le même individu porta plusieurs coups au colonel Chvoschinsky et blessa un grenadier et un bas-officier qui avaient tenté de l'arrêter dans ses violences. — Finalement une partie du régiment sortit des casernes et se précipita, guidée par le même officier, vers la place du Sénat, drapeau déployé, poussant des cris furieux et entraînant après elle tous les mili-

taires qui se trouvèrent sur son passage. Les mutins furent suivis par la foule, qui criait aussi : « Vive Constantin ! » Ce cri à ce moment n'avait rien de séditieux dans la bouche du peuple, lequel n'avait pas encore connaissance du manifeste. — Le reste du régiment, bien que retenu aux casernes par les officiers fidèles, s'obstinait à refuser de prêter serment.

L'Empereur fut vivement impressionné par ces nouvelles. C'était, on s'en apercevait dès le premier instant, non un malentendu relatif au nouveau serment, mais bien le fruit d'une conjuration restée jusqu'à ce jour dans l'ombre pour les autorités compétentes, et sur laquelle on n'avait reçu que de Taganrog les premières notions. — Le nouveau serment, présenté comme sacrilége, n'était qu'un prétexte dont les conjurés avaient habilement profité pour entraîner le soldat russe toujours consciencieux dans l'accomplissement de ses devoirs ; enfin il était évident que les soldats, égarés par un semblant d'illégalité, croyaient rester dans les limites de

leurs obligations et n'étaient autre chose dans les mains des conjurés qu'un instrument employé à servir de coupables projets. Il était clair aussi que la moindre hésitation, le moindre signe de faiblesse pouvait transformer cette faible étincelle en un immense incendie. L'Empereur ne tarda pas un instant à prendre les mesures nécessaires. Il ordonna à Neidgart de marcher à la tête du régiment de Sémenovsky, pour rétablir l'ordre dans les compagnies du régiment de Moscou qui n'avaient pas encore quitté les casernes, mais qui s'obstinaient à refuser le serment exigé, et de signifier aux gardes à cheval de se tenir prêts, sans encore toutefois sortir des casernes. L'Empereur ordonna ensuite au général major de la suite Strékaloff d'amener auprès du palais le premier bataillon du régiment Préobragensky, cantonné alors, comme à présent, dans les casernes de la Millionaja; et enfin Sa Majesté envoya son aide-de-camp Cavéline au palais Anitchkoff pour y chercher ses enfants et les transporter au palais d'Hiver.

L'aide-de-camp Bibikoff reçut en même temps l'ordre de faire préparer un cheval pour Sa Majesté. Après avoir pris toutes ces mesures, l'Empereur, résigné à la volonté de Dieu, se décida à paraître en personne sur le lieu du danger. « Il y a hésitation, à l'artillerie, » dit-il en passant par les appartements de son auguste épouse, sans rien ajouter à ces paroles, bien qu'il doutât alors de la possibilité de revoir dans ce monde la fidèle compagne de son existence. La jeune Impératrice, de son côté, s'apprêtait à faire sa toilette pour le *Te Deum,* quand tout à coup l'Impératrice-Mère pénétra dans sa chambre et lui dit avec une extrême agitation « Pas de toilette, mon enfant, il y a désordre, révolte.... »

L'Empereur, vêtu de l'uniforme du régiment d'Ismailovsky, en grande tenue, avec le cordon bleu, tel qu'il devait paraître au *Te Deum*, descendit au poste principal du palais, sans même avoir eu la précaution de jeter un manteau sur ses épaules. — Près de l'entrée, dite escalier de Soltikoff, il rencontra le comte Apraxine, com-

mandant les chevaliers-gardes et sur l'escalier même, le général Woïnoff : ce dernier avait l'air complétement hors de lui. L'Empereur ordonna au comte Apraxine, d'amener son régiment, et fit observer avec sévérité au général Woïnoff, homme estimable par sa bravoure, mais assez borné et dont l'influence et l'autorité sur la garde commise à son commandement étaient nulles, que sa place était auprès de la troupe révoltée. —Le poste principal du palais venait d'être occupé par la 6e compagnie des chasseurs du régiment de Finlande, ayant en tête le lieutenant-capitaine Pribitkoff, et pour officiers le lieutenant Gretsch et l'enseigne Boiselles *. Au moment de l'arrivée de l'Empereur, il n'y avait qu'une partie des hommes sous les armes, le reste se trouvant oc-

* Dans le journal du fourrier de la Chambre, journal peu exact en général dans la relation des événements de la journée du 14 décembre, ce qui s'explique par la confusion qui régnait au palais, il est dit faussement que le poste principal était desservi ce jour-là par le régiment des chasseurs de la garde.

cupé à placer des sentinelles. — Quand le poste fut rangé, l'Empereur ordonna aux tambours de battre aux champs et d'abaisser le drapeau. —Ce poste fut donc la *première troupe* qui rendit à l'Empereur Nicolas les honneurs militaires dus à sa nouvelle dignité. — L'Empereur donna le bonjour aux soldats et leur demanda : « s'ils avaient prêté serment à sa personne, et s'ils savaient que ce serment avait été exigé par la volonté expresse de son frère Constantin ? » Nous avons prêté serment et nous connaissons la volonté du Césarévitch, répondirent les soldats *.

---

* Le régiment de Finlande avait prêté serment avant de se rendre au service du poste, en présence du général Golovine, chef de brigade, hormis toutefois la compagnie de carabiniers, qui n'était pas encore revenue aux casernes, ayant fait le service des postes dans la journée du 13 décembre. Le général Golovine, en quittant les casernes, donna l'ordre au chef du régiment de Finlande, Woropanoff, de faire rentrer aux casernes le régiment après la formalité du serment, et d'attendre le retour de la compagnie des carabiniers, afin de lui faire également prêter serment. Woropanoff n'exécuta que la première partie de ces ordres et n'attendit pas la compagnie des carabiniers, ayant eu

« Mes enfants, dit alors l'Empereur, c'est le moment de me prouver votre fidélité ; le régiment de Moscou ne se conduit pas bien ; ne suivez pas son exemple et remplissez vos devoirs en braves soldats. Êtes-vous prêts à mourir pour moi ? » La réponse ayant été enthousiaste et affirmative, l'Empereur fit charger les fusils et ajouta en s'adressant aux officiers : « Pour vous, messieurs, je vous connais et je n'ai pas besoin de vous en dire davantage. » Alors Sa Majesté éleva la voix et fit elle-même le commandement suivant : « Pelotons, en avant ! Pas accéléré, marche ! » — C'est ainsi que l'Empereur conduisit le poste vers la grande entrée du palais. La place était remplie d'équipages qui arrivaient pour le *Te Deum*, et d'une foule curieuse. On cherchait à voir ce qui se passait dans la cour du palais, et en apercevant l'Empereur,

---

hâte de se rendre au palais. Nous verrons plus tard les conséquences qui en résultèrent.

quelques individus y pénétrèrent, et vinrent se jeter aux pieds de leur nouveau souverain. — En conduisant le poste au dehors, l'Empereur rencontra à la porte le colonel Chvoschinsky, blessé et couvert de sang. Il lui dit de ne point s'exposer aux regards de la foule, afin de ne pas exciter par sa vue les passions du peuple. Ensuite ayant placé le poste en travers de la porte, du côté extérieur, l'Empereur parut sur la place *complétement seul*, l'unique aide-de-camp (Adlerberg) qu'il avait conservé auprès de sa personne, ayant été envoyé par lui dans le moment même à la caserne des gardes Préobragensky, pour hâter l'arrivée du 1er bataillon de ce régiment. En voyant apparaître l'Empereur, le peuple se porta en masse vers lui, en criant : « Hourra ! » — Afin de laisser aux troupes le temps de se réunir, il fallait fixer l'attention du peuple sur quelque chose d'insolite ou d'extraordinaire : « Avez-vous lu mon manifeste ? » demanda l'Empereur à la foule. La majorité répondit négativement. Alors l'Empereur prit un exemplaire des mains d'un

individu qui se trouvait à proximité et procéda lentement et distinctement à la lecture du manifeste, commentant et expliquant chaque parole. — Le peuple criait : « Hourra ! » et jetait ses chapeaux en l'air. Pour le plus grand nombre, ce ne fut qu'alors que l'affaire se présenta sous son véritable jour. — Jusque-là, l'on avait entendu dire qu'une partie de la troupe voulait rester fidèle à son premier serment, prêté à l'Empereur Constantin ; mais pourquoi *fallait-il absolument prêter serment* à un autre Empereur ? C'est ce qu'on n'avait pas encore expliqué au peuple, ni par la voie de la persuasion, ni par la lecture du manifeste, vu que ce jour-là n'étant pas un jour férié, bien peu de personnes s'étaient trouvées à l'église, et le service divin même avait été considérablement retardé, à cause de la prestation de serment dans les tribunaux. — A peine l'Empereur venait-il de terminer la lecture du manifeste, que le général Neidgart accourut pour annoncer que les rebelles du régiment de Moscou venaient d'occuper la place

du Sénat. — L'Empereur reçut cette nouvelle avec calme et la communiqua immédiatement au peuple en quelques paroles brèves et concises. La foule comprit à l'instant même toute la portée de cette communication ; elle se groupa, s'entassa autour du Tsar, et des milliers de voix s'écrièrent : « Nous ne livrerons pas notre Tsar, nous mettrons en pièces quiconque voudrait en approcher. » Dans ce moment, l'Empereur fut accosté par deux hommes en habits civils, mais ayant la croix de Saint-Georges à la boutonnière. « Sire, nous savons ce qui se passe en ville, dit l'un d'eux ; nous sommes vieux et criblés de blessures ; mais tant que nous serons vivants, aucun traître n'osera porter la main sur votre personne. » C'étaient MM. Wériguine et Bédraga, deux officiers en retraite. D'autres tâchaient de saisir les habits, les mains de l'Empereur ; quelques-uns se prosternaient et baisaient ses pieds. Le peuple russe montra, dans cette occasion, toute l'étendue de l'amour qu'il porte à ses souverains, sentiment sacré, patriarcal et qui fait

la force de la Russie! — L'Empereur fit signe qu'il voulait parler, et aussitôt toute cette masse tumultueuse, qui tout à l'heure ressemblait à une mer agitée, s'apaisa comme par enchantement : « Mes enfants, dit l'Empereur, je ne puis pas vous embrasser tous tant que vous êtes, mais voici à l'adresse de tout le monde, » et Sa Majesté serra dans ses bras les plus proches, ceux qui le touchaient presque *. Il se fit un grand silence, et pendant quelques instants on n'entendit que le bruit des baisers ; le peuple transmettait religieusement de l'un à l'autre le baiser du Tsar!

* Il se trouve dans les actes de la bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg un document curieux ayant trait à cet événement. C'est une lettre du 13 août 1850 adressée à l'Empereur Nicolas Ier par un nommé Tschesnokoff, bourgeois de la petite ville de Klinzow, située dans le gouvernement de Tschernigoff. En offrant à Sa Majesté un ancien manuscrit, Tschesnokoff l'accompagna de la lettre suivante : « En 1825, le 14 décembre, lors de l'avénement au trône de Votre Majesté Impériale, me trouvant dans votre première entrevue avec vos fidèles sujets, j'eus le bonheur d'être le *premier* à recevoir votre baiser et l'assurance de votre haute et auguste bienveillance. »

Élevant de nouveau la voix, l'Empereur harangua le peuple; il dit « que ce n'était qu'aux autorités qu'il appartenait d'apaiser l'émeute; que personne ne devait se permettre de s'immiscer dans cette affaire; que l'amour et le dévouement de chacun devaient être prouvés par une soumission entière aux ordres de ceux qui seuls savent ce qu'ils ont à faire. » L'Empereur conclut en donnant le conseil de se retirer tranquillement chacun chez soi. « Maintenant faites place, dit-il, » et la foule se replia en silence jusqu'aux extrémités de la place, laissant vide devant le palais l'espace qui devait être occupé par le bataillon Préobragensky, débouchant alors de la rue adjacente.

Le régiment Préobragensky avait été constamment l'objet d'une bienveillance prononcée et des bontés de l'Empereur défunt, et regret-

tait profondément la perte irréparable que venait de faire la Russie. Néanmoins, les conjurés essayèrent d'influencer ce brave régiment, qui a toujours été un modèle de discipline et d'honneur.

Dans la soirée du 13 décembre, un officier inconnu, portant l'uniforme d'aide-de-camp, se présenta devant la 2e compagnie du 1er bataillon, compagnie composée presque exclusivement de jeunes soldats. Ayant commencé par flatter l'amour-propre du régiment, en disant que toute la garde attendait son exemple pour agir en conséquence, cet officier traita la question du nouveau serment désigné pour le lendemain en l'expliquant à sa façon, et finit par affirmer qu'il se portait en holocauste afin d'empêcher le premier régiment de la Russie d'accomplir un acte sacrilége. Le sergent-major *, homme sûr et intelligent, fit aussitôt avertir les chefs de ce

* Dmitri Kossiakoff, plus tard maître de police à Pavlovsk ; mort en retraite avec le grade de colonel.

qui se passait dans la compagnie, et engagea l'officier de cesser ses propos insidieux; à la fin, les soldats, impatientés de l'outrecuidance de ce personnage, lui déclarèrent qu'ils ne le laisseraient pas échapper.

Par malheur, tous les chefs étaient absents, et l'officier de service qui vint à l'appel du sergent-major se trouvait être un jeune officier nouvellement attaché au régiment et ex-camarade d'école du personnage en question. Ce dernier accueillit l'arrivée de l'officier de service par des plaintes sur ce qu'il appelait la grossièreté des soldats et le menaça de porter à la connaissance des chefs son peu de zèle à remplir ses devoirs : l'officier de service se laissa intimider, fit lâcher son ci-devant camarade et le reconduisit jusqu'à la porte avec force excuses. Toutefois, le sergent-major crut devoir avertir de cette circonstance le capitaine de la compagnie, qui demeurait en face de la caserne, et le perturbateur fut retrouvé et arrêté dans la nuit même. Quant à ses tentatives, elles restèrent

sans aucun effet sur l'esprit des soldats. Le régiment prêta serment dans la matinée du 14 décembre : le 1er bataillon dans la salle d'armes avoisinant le palais, après avoir entendu la lecture du manifeste et en présence du chef de la brigade, le général Chenchine; et le 2e bataillon, près du jardin de la Tauride, dans la cour des casernes*.

Strékaloff qu'on avait envoyé pour chercher et ramener le 1er bataillon, le trouva parfaitement tranquille; les soldats avaient déjà quitté leurs uniformes et il leur donna l'ordre de reprendre la grande tenue; mais l'aide-de-camp Adlerberg, qui survint presque aussitôt, prit sur lui, afin de gagner du temps, de les conduire sur la place tels qu'ils étaient, c'est-à-dire en capotes, et s'empressa d'aller en avertir l'Empereur qu'il retrouva seul au milieu de la foule, au moment

---

* Le troisième bataillon étant cantonné près de Tsarskoé-Sélo ne prêta serment que plus tard.

où le peuple, après la scène décrite plus haut, commençait à se retirer. Immédiatement après l'arrivée d'Adlerberg, le général aide-de-camp Golénischeff-Koutousoff et le colonel Molostwoff, aide-de-camp du prince Eugène de Wurtemberg, vinrent rejoindre l'Empereur. Sa Majesté ordonna au commandant de Saint-Pétersbourg, le général Bachoutsky, de rester auprès du poste placé devant la principale entrée du palais, et de ne pas en bouger sans un ordre spécial; et elle se porta, de sa personne, vers le bataillon Préobragensky arrivé sur les lieux avec une promptitude surprenante. Le bataillon fut rangé tournant le dos à l'entrée, dite porte du commandant, présentant le flanc gauche à la salle d'exercice, et s'appuyant de la droite à la porte principale du palais. Le bataillon était commandé par le colonel Mikouline : le chef du régiment, le général Isslénieff, était également présent.

Dans le même moment, une simple voiture de louage s'approchait presque clandestinement

du côté opposé du palais d'Hiver. Elle contenait celui que l'avénement de ses augustes parents au trône venait d'appeler à la dignité d'héritier présomptif de la couronne de toutes les Russies.

Kavéline, envoyé au palais Anitschkoff pour en ramener les princes, trouva le Grand-Duc Alexandre occupé à colorier une gravure représentant le passage du Rubicon par Alexandre de Macédoine *...... Pour plus de précautions, le Grand-Duc, accompagné de son instituteur, le colonel Moerder, fut transporté au palais d'Hiver dans une voiture de louage (les jeunes Grandes-Duchesses y avaient déjà été conduites quelque temps auparavant). Kavéline, après avoir accompli cette première mission, reçut l'ordre d'amener sur la place du palais les compagnies du régiment de Pavlovsky, qui n'étaient pas

* Cette gravure se conserve encore chez l'Empereur, dans le même état où Sa Majesté l'a laissée à cette époque.

employées au service des postes de garde. Trois compagnies seulement se trouvèrent disponibles : Kavéline en plaça deux auprès du pont de la Millionaja pour couvrir le palais, et la troisième occupa le quai.

Le bataillon de Préobragensky porta les armes à l'approche de l'Empereur. Sa Majesté passa rapidement devant le front, puis prononça d'une voix sonore et qui retentissait au loin les paroles suivantes : « Après la renonciation de mon frère Constantin, vous m'avez prêté serment de fidélité, comme à votre souverain légitime, et vous avez juré de verser pour moi et pour ma maison jusqu'à la dernière goutte de votre sang. Songez-y, le serment est chose grave. J'exige aujourd'hui que vous le remplissiez dans toute son étendue. J'ai des ennemis, je le sais, mais avec l'aide de Dieu, nous en viendrons à bout. »

L'Empereur demanda ensuite aux soldats s'ils étaient prêts à obéir. Une formidable exclamation : « A la vie et à la mort ! » retentit aussi-

tôt dans les rangs *. Le regard et toute l'attitude des soldats présentaient alors, comme le disait l'Empereur en se rappelant ce moment, l'expression d'un sentiment profond, d'une volonté calme, et pour ainsi dire *granitique*. L'Empereur embrassa avec effusion le chef du régiment et le commandant du bataillon. Sa Majesté était dans l'enchantement de trouver ce bataillon, vraiment le premier bataillon du monde par sa tenue et son esprit de discipline, de le trouver, disons-nous, dans un moment aussi critique, animé des sentiments d'un dévouement à toute épreuve.

Le comte Miloradowitch, qui s'était éclipsé depuis le matin, s'approcha alors de l'Empereur. « Cela va mal, Sire, dit-il à demi-voix, ils entourent le monument (le monument de Pierre-le-Grand, sur la place du Sénat), mais je m'en

---

* L'expression d'usage, par laquelle les soldats ont coutume de répondre en masse à leurs chefs, est intraduisible : « *Radi staratscia* » équivaut à la phrase : « Nous sommes prê s. »

vais leur parler. » L'Empereur s'abstint de toute récrimination et ne prononça pas une seule parole de reproche à l'adresse du gouverneur-général, qui s'était obstiné à soutenir que la ville était parfaitement calme. « Vous avez longtemps commandé la garde, comte, se borna à dire Sa Majesté ; les soldats vous connaissent, vous aiment et vous estiment ; allez donc les persuader qu'on les trompe, ils vous croiront plutôt qu'un autre. » Le comte ne fit aucune objection et se dirigea vers les mutins. La Providence avait déjà disposé de son sort, et le nouveau souverain ne devait plus le revoir que dans le cercueil.

L'Empereur, qui était resté tout le temps à pied et en uniforme sans manteau, commanda alors selon les formes militaires, en s'adressant au bataillon Préobragensky : « Formez colonne d'attaque ; le quatrième et le cinquième peloton, au pas accéléré, en avant marche, » et ayant fait pivoter presque sur place la colonne dans la direction de la place de l'Amirauté, il l'arrêta

en face de l'angle de l'édifice de l'état-major-général, alors en construction et entouré d'une enceinte provisoire. C'est ici que l'Empereur monta à cheval et qu'il aperçut par hasard la figure d'un officier supérieur, dont le triste rôle, qui lui avait été assigné dans la conjuration, devait être bientôt dévoilé par l'enquête. — On entendit, à ce moment, des coups de fusils, dont nous dirons plus bas l'origine, dans la direction de la place du Sénat. L'Empereur demanda à Mikouline, si les fusils de sa troupe étaient chargés; et ayant reçu une réponse négative, il fit mettre les cartouches, appela les tirailleurs sur les flancs de la colonne d'attaque, et ordonna au général Isslénieff de se diriger avec trois compagnies de fusiliers vers la place du Sénat et de les disposer en face de la maison Labanoff (aujourd'hui l'édifice du ministère de la guerre). S'adressant ensuite à la compagnie restante, l'Empereur, comme si le souvenir de sa nouvelle dignité lui échappait à cet instant, ajouta : « La compagnie de Sa Majesté reste auprès de moi. »

C'est à la suite de cette mesure, que la susdite compagnie, commandée alors par le capitaine Ignatieff, eut l'insigne bonheur de suivre les premiers pas du nouvel Empereur; la tradition s'y est religieusement conservée jusqu'à nos jours, bien que dans la composition actuelle de la compagnie il ne se trouve plus un seul des témoins oculaires de la journée du 14 décembre *. L'Empereur, suivi de cette seule compagnie et accompagné de Koutouzoff, Adlerberg, Strékaloff, Pérovsky, et l'aide-de-camp Dournovo, auxquels vinrent bientôt se joindre les aides-de-camp généraux prince Troubetskoy et comte Komarovsky, se dirigea vers la place du Sénat. — Pendant ce trajet, Sa Majesté s'arrêta toutefois à plusieurs reprises pour donner des ordres et

* L'Empereur Nicolas a, de son côté, conservé jusqu'à la fin de ses jours une bienveillance particulière pour le premier bataillon, et en général pour tout le régiment Préobragensky, lui donnant à toutes les occasions la flatteuse dénomination de « ma famille. »

recevoir des rapports sans empêcher qu'on laissât approcher de sa personne, non-seulement les militaires dont la présence était réclamée par les devoirs du service, mais même des individus tout à fait étrangers. De cette manière, un officier des dragons de Nijny, la tête bandée, et ayant d'épaisses moustaches et de grands yeux noirs, dont l'expression avait quelque chose de répulsif, s'approcha de Sa Majesté. Ayant appris qu'il s'appelait Jakoubowitch, et se rappelant que le comte Miloradowitch en parlait avantageusement, l'Empereur demanda à l'officier « s'il avait à lui dire quelque chose? » « J'ai été *avec eux,* répondit hardiment le conjuré, mais ayant appris qu'ils sont pour Constantin, je les ai quittés pour me rendre auprès de vous. »

« Merci, dit l'Empereur, vous avez compris vos devoirs et je veux vous procurer le moyen de faire oublier le passé. Allez vers *les vôtres* et tâchez de les ramener à la raison, si toutefois vous ne craignez pas le danger. »

« Voici une preuve que je ne suis pas de la

race des poltrons, » répliqua Jakoubowitch, en montrant le bandeau qui ceignait sa tête.

« Bravo! bravo! » s'écria l'aide-de-camp Dournovo; mais l'Empereur réprimanda sévèrement ce dernier pour son exclamation déplacée. — Ce n'est que plus tard que la conduite de Jakoubowitch apparut sous son vrai jour. Sous le prétexte d'un retour à ses devoirs, il ne songeait qu'à espionner ce qui se passait dans les rangs restés fidèles à la bonne cause, afin d'agir en conséquence.

Tout en continuant à se porter à pas lents en avant, l'Empereur avait d'abord envoyé un de ses sous-écuyers, le vieux Londoreff, et ensuite Pérovsky, pour faire venir la garde à cheval. La place du Sénat n'était encore occupée que par une partie du régiment de Moskou; les mutins avaient formé aux cris séditieux de : « Vive Constantin! » un cordon de tirailleurs qui interceptait la circulation. — Les soldats laissèrent toutefois passer Pérovsky, et il n'y eut que la populace abritée derrière les enceintes provisoires de

l'église d'Isaac, alors en construction, qui lui lança quelques pierres sans trop savoir ce qu'elle faisait. — Le chef de la garde à cheval, Orloff, s'empressa de se rendre aux casernes. Pendant qu'on donnait l'ordre de seller les chevaux, l'on vit arriver le poste qui venait d'achever son service au palais et qui était, ce jour-là, commandé par le prince Odoevsky, l'un des affiliés au complot. — On sut plus tard que le prince engageait les soldats à ne pas se dépêcher, mais la présence d'Orloff paralysa les efforts d'Odoevsky. — Le régiment fut bientôt prêt et en selle; avant cependant de le conduire sur la place du Sénat, Orloff s'y rendit en personne, afin d'inspecter par lui-même la position des insurgés. On le reconnut au milieu des rebelles, et quelques voix s'écrièrent : « Voici Orloff, qui va nous arriver à la tête de ses fronts d'airain » (allusion aux cuirasses de la garde à cheval). — Un employé du sénat qui se trouvait dans la foule saisit Orloff par la jambe en le suppliant de ne pas avancer, pour ne pas être massacré. En revenant

aux casernes, Orloff fit sonner l'alarme; dans ce moment le comte Miloradowitch vint le rejoindre. Après son entrevue avec l'Empereur sur la place du Palais, le comte s'était dirigé à pied vers le lieu occupé par les mutins. En route il rencontra Schoulguine, le grand-maître de la police; Miloradowitch le fit descendre de son traîneau, et accompagné de l'aide-de-camp, Bachoutsky (le fils du commandant de Saint-Pétersbourg), se dirigea en toute hâte vers la place du Sénat; mais il eut moins de chances que Pérovsky. Du coin du boulevard des gardes à cheval jusqu'au monument de Pierre-le-Grand, choisi par les chefs des émeutiers comme point d'appui pour effectuer leurs projets de trahison, tout l'espace était occupé par une masse compacte de peuple. Le comte Miloradowitch fut donc obligé de faire un grand détour, c'est-à-dire, de passer par le pont Bleu, de longer le quai de la Moïka, de traverser le pont de Patzélouieff et de passer devant les casernes de la garde à cheval. — C'est là qu'il rencontra Orloff.

« Allons ensemble parler aux mutins, » dit-il à ce dernier d'un air très-agité. « J'en viens, répondit Orloff, et croyez-moi, monsieur le comte, n'y allez pas. Ces gens ont besoin de commettre un crime ; ne leur en donnez pas l'occasion. Quant à moi, je ne peux, ni ne dois vous suivre : ma place est avec la troupe que je commande et que je dois conduire auprès de l'Empereur, comme j'en ai l'ordre. » « Que serait-ce donc qu'un gouverneur-général qui ne saurait répandre son sang, quand le sang doit couler ! » s'écria Miloradowitch, et prenant le cheval de Bachmétieff, aide-de-camp du général Orloff, il se mit en selle et courut vers la place du Sénat. Bachoutsky, son aide-de-camp, le suivit seul à pied. — Ils percèrent la foule et s'arrêtèrent à dix pas de distance des soldats révoltés : le peuple donna place au cheval du comte Miloradowitch et se groupa derrière et des deux côtés. Ici le vieux guerrier, le héros de Lecco, d'Amsteten, de Borodino, de Crasnoj, de Kulm, de Brienne, de la Fère-Champenoise, se trouvait enfin dans son

élément. — D'une intrépidité à toute épreuve, habitué à haranguer le soldat russe, dont il était aimé et estimé, adoré de la troupe, il éleva sa voix puissante, et pour prouver que lui du moins il ne pouvait avoir l'idée de trahir le Césarévitch, il tira du fourreau son épée, présent du Grand-Duc, et la présentant par la garde aux mutins, il leur montra l'inscription qui s'y trouvait gravée et la lut à haute voix : « A mon ami Miloradowitch. » L'illustre nom du général, sa parole vibrante, son attitude fière, décidée, sa noble poitrine couverte de glorieuses et brillantes décorations, gagnées dans cinquante batailles auxquelles le noble guerrier avait pris part, tout cela produisait une profonde impression sur les soldats qui, l'arme au bras et le corps droit, osaient à peine lever les yeux sur l'illustre vieillard, quand soudain les bras du comte, jusque-là levés pour donner plus d'autorité à son geste, retombèrent inertes, le torse s'affaissa, le cheval fit un bond en avant et le vieux guerrier tomba dans les bras de Bachoutsky. Un traître,

le lieutenant en retraite Kachovsky, déguisé en bourgeois, s'était glissé à travers la foule jusqu'au cheval du comte, et avait déchargé son pistolet, presque à bout portant, dans le côté droit de sa victime *. En voyant tomber le comte, les révoltés firent une décharge et plusieurs balles atteignirent le groupe de peuple qui se tenait derrière le cheval de Miloradowitch. Cette circonstance n'a jamais été entièrement approfondie, et il est très-possible que les insurgés, se trouvant encore sous l'influence bienfaisante des paroles du comte, aient envoyé ces balles à l'adresse de ses assassins. Bachoutsky, aidé de deux hommes du peuple pris au hasard dans la foule, transporta le mourant aux casernes de la garde à cheval, comme l'endroit le

---

* Outre cette blessure mortelle, le comte en avait reçu une autre assez profonde : un coup de baïonnette dans le dos; l'enquête découvrit que cette seconde blessure lui avait été faite par un autre conjuré, qui affirma toutefois qu'il n'avait eu l'intention que de blesser le cheval, afin de forcer le comte à s'éloigner.

plus rapproché. Tout cela s'accomplit si rapidement, qu'Orloff était encore occupé à ranger le régiment quand on apporta le blessé. « J'ai mal fait de ne pas t'avoir écouté, » murmura le comte en voyant Orloff.

La garde à cheval s'ébranla et se mit en marche pour le lieu de sa destination *.

Nous avons déjà parlé de la fusillade qui s'était fait entendre au moment où l'Empereur venait de placer le bataillon Préobragensky auprès de l'édifice de l'état-major-général : c'était la décharge faite par les insurgés lors de l'assassinat de Miloradowitch. — Bientôt après l'aide-

---

* Il n'y avait au front que quatre escadrons ; les deux autres étaient cantonnés, vu le manque de place, aux casernes du régiment Sémenovsky ; ils n'arrivèrent que plus tard, comme on le verra par la suite.

de-camp de l'Empereur, prince André Galitsin, accouru de la place du Sénat, vint apporter à Sa Majesté cette triste nouvelle. L'Empereur l'apprit avec une vive douleur et déplora, avec les personnes de sa suite, les lamentables événements de la journée; ensuite s'adressant au peuple qui se pressait autour de lui, il l'engagea à se retirer. « Il est certain qu'on tirera sur moi, disait-il, et l'on pourrait vous atteindre. Je ne veux pas qu'à cause de moi, un seul de vous périsse. Rentrez donc chez vous ; vous saurez demain comment les choses auront fini. » — Puis, voyant que le peuple se tenait découvert en sa présence, l'Empereur ajouta : « Couvrez-vous, mes amis, vous pourriez prendre froid. » — Alors une partie du peuple, obéissant à la voix du souverain, commença à se retirer, en faisant le signe de la croix. — « C'est bien ainsi, dit l'Empereur ; priez Dieu, et demain nous nous reverrons. » Ensuite il fit approcher le capitaine Ignatieff et lui dit : « Je sais combien ta compagnie est attachée au souvenir de défunt mon frère ; je ne

puis mieux la récompenser qu'en lui donnant le dernier uniforme du régiment Préobragensky, porté par feu l'Empereur, et en lui accordant l'autorisation d'avoir son chiffre brodé sur l'épaulette. » Cette faveur fut immédiatement communiquée à toute la compagnie et accueillie avec enthousiasme. « Nous serons heureux de mourir pour Votre Majesté, » s'écrièrent les soldats, tous d'une voix *.

---

* Il faut signaler ici une circonstance qui prouverait que les affiliés à la grande conjuration n'étaient pas généralement informés du projet d'une émeute partielle dans la journée du 14, et que plusieurs d'entre eux n'avaient même probablement aucun désir de prendre part à cette manifestation. Il y avait alors dans la compagnie dont il est question un officier attaché provisoirement à ce régiment et qui pouvait être du nombre des conjurés. Ayant eu connaissance de la faveur qui venait d'être accordée, il s'approcha du capitaine et le supplia de lui obtenir la même grâce, c'est-à-dire la permission de porter sur l'épaulette le chiffre de feu l'Empereur. Ignatieff lui dit de retourner à son poste et lui promit de transmettre à qui de droit sa réclamation. Cet officier, après avoir passé la nuit au bivouac, remplissant consciencieusement ses devoirs, ne se doutait guère probablement qu'il serait bientôt arrêté comme affilié au complot.

Continuant à se porter toujours en avant, l'Empereur atteignit l'extrémité de la place de l'Amirauté et se trouva au coin de la rue de Wosnessensky et de la maison Labanoff où ont été transférés depuis les bureaux du ministère de la guerre. Dans ce moment la garde à cheval arrivait sur les lieux. Le régiment, après avoir tourné l'église d'Isaac, déboucha par la petite rue qui se trouvait entre cet édifice et la maison Labanoff et vint se placer en colonnes d'escadrons.

L'Empereur s'approcha des rangs et souhaita le bonjour aux soldats, ils répondirent par une formidable acclamation en se servant dans la formule du titre de Majesté Impériale. L'Empereur leur demanda alors « s'ils le reconnaissaient pour leur souverain ? » et lorsqu'en réponse à cette question retentit un « hourra » prolongé et un cri unanime de « Vive l'Empereur ! » l'Empereur leur adressa les paroles suivantes : « Je n'ai pas besoin de nouvelles assurances de fidélité de votre part ; vous avez toujours servi avec

dévouement tous vos souverains légitimes. Le premier uniforme que j'ai porté a été celui de votre régiment, et ce n'est qu'à regret que j'ai dû céder ce droit à mon frère Constantin, bien que je ne fusse alors qu'un enfant. » — Après cette harangue, l'Empereur donna l'ordre à la garde à cheval de se diriger vers la place du Sénat.

Des enceintes en bois, établies provisoirement pour masquer les constructions de l'église d'Isaac, longeaient alors, presque jusqu'aux maisons où se trouve maintenant l'édifice du synode, un des côtés de la place, le côté opposé était obstrué par une masse de pierres préparées pour les constructions, de sorte qu'entre le monument de Pierre-le-Grand et l'endroit où s'était arrêtée la garde à cheval, il ne restait qu'une cinquantaine de pas tout au plus. En avançant dans cet espace si restreint, par six hommes de front, le régiment se rangea en deux lignes, le flanc droit dans la direction du monument et le flanc gauche presque appuyé sur les enceintes en bois.

Les soldats insurgés du régiment de Moscou tournaient le dos à l'édifice du sénat, s'entassant en colonne irrégulière. — La physionomie générale de la place et de la cohue des conspirateurs présentait, au dire d'un témoin oculaire qui s'était trouvé par hasard dans la foule, quelque chose de très-original. Il se trouvait là des costumes que l'on ne rencontre pas habituellement à Saint-Pétersbourg. C'étaient de vieilles capotes en gros drap avec de nombreux petits collets taillés à l'antique ; des gens vêtus de manteaux passables, avec des bonnets de paysans pour coiffures ; des pelisses de moutons surmontées de chapeaux *ronds ;* des torchons de grosse toile en guise de ceintures, et ainsi de suite toute une mascarade, une orgie échevelée se préparant au crime. Les soldats débraillés, les casques sur la nuque, l'équipement en désordre, étaient pour la plupart pris de vin. Au centre de la colonne, on voyait planté l'un des drapeaux du régiment de Moscou, et à côté un gendarme à cheval, à figure piteuse et qui s'y

trouvait forcément selon toute apparence, un *prisonnier de guerre,* comme le nommait en riant la populace qui entourait les insurgés. — Toute cette masse s'agitait confusément et poussait des cris forcenés, parmi lesquels on entendait distinctement celui de « Vive Constantin! » Les soldats pour se réchauffer battaient la semelle; quelques-uns ayant faim faisaient demander du pain au poste du sénat. — Deux ou trois bas-officiers, soit qu'ils craignissent d'être refoulés par le peuple, soit qu'ils eussent déjà le pressentiment du sort qui les attendait, chassaient les curieux et les éloignaient de la colonne, en disant que s'il était déjà dans leur destinée de périr, ils voulaient être les seules victimes, et que le peuple n'avait nul besoin d'exposer sa vie. On voyait circuler dans les rangs Alexandre Bestoujeff, Riléeff et encore d'autres personnages revêtus de costumes fantastiques, tels qu'ils ont été décrits plus haut, mais dont les noms étaient inconnus au témoin dont nous tenons ces détails. Bestoujeff était le seul qui portât l'uniforme;

excepté lui, on ne distinguait personne qui eût l'apparence d'un officier ou d'un chef quelconque. Quelques coups de fusils partis subitement ôtèrent à notre curieux l'envie de continuer ses observations.

Ces coups de fusils avaient été dirigés contre le général Woïnoff, qui avait voulu essayer à son tour de haranguer les mutins. Il ne lui fut fait aucun mal; mais Bibikoff, l'aide-de-camp de l'Empereur, envoyé pour connaître les raisons du retard dans l'arrivée de l'équipage de la marine de la garde, fut saisi et cruellement maltraité au moment où il essayait de traverser le cordon établi par les insurgés. — Revenu à lui, Bibikoff s'échappa en faisant le tour de l'église d'Isaac et vint dire à l'Empereur que l'équipage de la marine s'était joint aux révoltés du régiment de Moscou. On sut, plus tard, que les matelots, égarés par les instigations de quelques-uns de leurs officiers, avaient refusé de prêter serment, et bien que le chef de la brigade, le général Chenchine, eût fait arrêter les chefs de compagnie,

ces derniers furent délivrés par les mutins. Or, au bruit de la fusillade qui retentit lors de l'assassinat de Miloradowitch, une grande partie de l'équipage avait quitté les casernes et s'était précipitée sur les lieux, malgré les efforts que fit le capitaine Katchaloff pour les retenir. Cette nouvelle troupe d'insurgés se joignit aux compagnies du régiment de Moscou et vint se ranger devant la première colonne, en travers du flanc droit. En voyant arriver ce renfort aux révoltés, l'Empereur jugea nécessaire de leur couper toute communication avec le quartier de Wassily-Ostroff (la rive droite de la Néva) et de couvrir le flanc droit de la garde à cheval; à cet effet, il ordonna au prince Eugène de Wurtemberg de placer près du pont d'Isaac la compagnie de Préobragensky, celle que l'Empereur s'était réservée jusque-là, avec la consigne de ne pas répondre, sans un ordre formel, à la fusillade des insurgés, si ceux-là avaient la fantaisie de tirer. Le prince Eugène fit cabrer son cheval et, lui donnant de l'éperon, il partit pour

remplir sa mission en murmurant avec dépit : « Cela ne servira à rien. » Plusieurs personnes furent alors envoyées pour chercher de nouvelles troupes ; et en attendant, l'Empereur, accompagné du général aide-de-camp Benkendorff, se porta vers la place du Sénat, pour inspecter de plus près la position des insurgés. Là, il fut accueilli par des coups de fusil.

Maintenant, pour mettre plus de clarté dans notre récit, nous allons revenir un moment sur nos pas.

Le Grand-Duc Michel, ayant aplani les difficultés qui avaient surgi dans l'artillerie à cheval, retournait au palais d'Hiver, quand il fut rejoint sur la place Préobragensky par un exprès accourant pour l'informer de ce qui se passait au régiment de Moscou. Le Grand-Duc, qui était le chef de ce régiment et qui en même temps

commandait la division à laquelle celui-ci appartenait, s'empressa de se rendre aux casernes. Au moment de son arrivée, une partie du régiment avait déjà été entraînée par les conjurés sur la place du Sénat; une autre partie, ayant occupé la veille quelques postes dans la ville, n'était pas encore rentrée du service, de sorte qu'il ne restait aux casernes que quatre compagnies. Ces dernières étaient rassemblées dans la cour, au milieu de laquelle un prêtre revêtu de ses habits sacerdotaux se tenait devant un lutrin. Les généraux Woïnof et Bistrom, ayant épuisé toute leur éloquence pour ramener les soldats à leur devoir, marchaient à grands pas dans la cour et ne savaient à quoi se résoudre.

A la vue du Grand-Duc, les soldats poussèrent un retentissant « hourra, » et demandèrent pourquoi on les avait assurés que Son Altesse était dans les fers ? « Vous voyez bien que l'on nous a indignement trompés, » répondit le Grand-Duc; et leur ayant exposé les événements sous leur vrai jour, il demanda à la troupe si

elle était prête maintenant à prêter serment de fidélité à son souverain légitime, l'Empereur Nicolas. « Nous sommes prêts, » répondirent les soldats ramenés à leur devoir. « S'il en est ainsi, reprit le Grand-Duc, pour vous prouver que je viens de vous dire l'exacte vérité et vous convaincre des mauvaises intentions de ceux qui avaient voulu vous induire en erreur, je m'en vais prêter serment avec vous. » Et effectivement, le Grand-Duc, après avoir donné l'ordre aux officiers de prononcer la formule après le prêtre et de veiller à ce qu'elle fût répétée par la troupe, se plaça auprès du lutrin, et là, à ciel ouvert, au milieu des soldats, il prononça le vœu d'être à jamais le sujet fidèle et dévoué de son frère.

C'était le premier acte de ce genre qu'accomplissait le Grand-Duc *. « Maintenant, mes en-

* Conformément à une loi de l'année 1797, les princes de la famille impériale sont tenus de prêter serment, entre les mains

fants, dit le Grand-Duc, après que le serment eut été prononcé, s'il s'est trouvé dans le régiment quelques mauvais sujets qui ont souillé l'uniforme que vous portez, prouvez du moins qu'il se trouve aussi parmi vous de braves gens qui prennent au sérieux le serment qu'ils viennent de prononcer et qui sont prêts à laver la honte du régiment par leur propre sang. » « Nous sommes prêts à le faire, » répondirent de nouveau les soldats; et les quatre compagnies, précédées de leurs officiers, obéissant au commandement, sortirent des casernes dans l'ordre le plus parfait.

Le Grand-Duc les conduisit, par la rue des Pois, vers la place du Sénat, tout en cheminant

---

du souverain, lors de la déclaration solennelle de leur majorité. Mais cette déclaration n'ayant pas eu lieu à l'époque de la majorité des Grands-Ducs Nicolas et Michel, tous deux n'avaient pas eu à prononcer le serment exigé. Le premier serment du Grand-Duc Nicolas fut donc prononcé en faveur de son frère Constantin; et celui du Grand-Duc Michel dans les circonstances que nous venons de décrire.

lui-même à pied ; car, depuis son arrivée à Saint-Pétersbourg, on ne lui avait pas encore amené un cheval, personne de sa suite ne sachant au juste en quel endroit il se trouvait. Les compagnies du régiment de Moscou ramenées à leur devoir arrivèrent sur la place de l'Amirauté au moment même où l'Empereur revenait du groupe des insurgés qui l'avaient accueilli par des coups de fusil. Les officiers se précipitèrent vers leur souverain, lui baisant les mains et les pieds, et le suppliant de leur permettre de laver à l'instant même, dans leur sang, le déshonneur infligé au régiment. L'Empereur répugnait encore à l'idée de faire verser le sang; mais en considération du repentir montré par le détachement qui venait d'arriver, et comme témoignage de la confiance qu'il lui rendait, il le fit placer au coin de l'église d'Isaac, juste en face des insurgés. Le Grand-Duc Michel, auquel l'Empereur venait de céder son cheval, témoigna le désir d'aller au milieu des rangs des révoltés, accompagné de quelques vieux soldats de la

partie du régiment restée fidèle, soldats particulièrement estimés de leurs camarades, afin d'agir sur les insurgés tant par l'exemple que par sa présence au milieu d'eux. Mais cet élan généreux fut réprimé par l'Empereur, frappé du danger imminent auquel devrait infailliblement s'exposer son frère. En vain celui-ci répéta à plusieurs reprises : « Sire, permettez que j'aille leur enlever le drapeau, » l'Empereur répondait toujours : « Non, reste ici ! »

Pendant ce temps, le régiment des chevaliers-gardes et le 2e bataillon Préobragensky, amenés par le général aide-de-camp Wassiltchikoff, arrivèrent auprès de l'Empereur. Il donna l'ordre au 2e bataillon du régiment Préobragensky, renforcé par trois compagnies du 1er bataillon, de se joindre à la garde à cheval et envoya le comte Komarovsky chercher le 1er bataillon du régiment de Finlande, destiné à occuper le pont d'Isaac.

Puis, afin de concentrer l'insurrection et d'ôter aux révoltés la possibilité de se répandre

dans la ville, l'Empereur ordonna d'amener dans la rue de la Galernaya, en traversant le canal de Krukoff et en tournant la rue de la Poste, les deux compagnies du régiment de Pavlovsky, placées par Kaveline dès le commencement de l'insurrection près du pont du palais d'Hiver; il ordonna aussi de faire occuper par le régiment Semenofsky la position restée libre entre l'église d'Isaac et le manége de la garde à cheval sur le flanc droit des insurgés.

Mais, comme ce régiment ne se trouvait pas encore sur les lieux, l'Empereur chargea son frère d'en hâter l'arrivée et de prendre ensuite lui-même le commandement du détachement qui devait se former ainsi de l'autre côté de l'église d'Isaac. Il y avait un autre régiment qui n'était pas non plus arrivé sur les lieux, et auquel l'Empereur s'intéressait vivement sous bien des rapports, car, n'étant encore que Grand-Duc, il avait commandé comme chef d'abord ce régiment, puis la brigade, et enfin la division dont il faisait partie : c'était le régi-

ment d'Ismailovsky. Depuis longtemps, Kavéline était parti afin de l'amener sur la place, dans le cas où, bien entendu, il n'y aurait aucune hésitation parmi les soldats; mais on ne voyait pas revenir l'envoyé et le régiment n'arrivait pas. Voici quelle était la cause de ce retard, ainsi qu'on l'a expliquée depuis :

En arrivant aux casernes, Kavéline apprit du général Martinoff, chef de brigade, que pendant le serment on avait entendu quelques hommes de la 2e compagnie de grenadiers prononcer le nom de « Constantin. » Kavéline, qui, avant de devenir aide-de-camp, avait appartenu au régiment d'Ismailovsky, voulut se convaincre de la disposition des esprits en questionnant lui-même les soldats; mais comme l'un des pelotons de la 2e compagnie était absent, ayant été détaché pour reporter le drapeau, Kavéline s'adressa au capitaine de la compagnie en lui demandant de répondre sur sa tête s'il était sûr ou non de la fidélité de son monde. Le capitaine Bogdanowitch répondit sans hésiter qu'il en était par-

faitement sûr, et que les cris « Vive Constantin ! » n'avaient été poussés que par quelques jeunes officiers qui se trouvaient derrière les rangs. Néanmoins, Kavéline attendit le retour du peloton; et, accompagné du colonel du régiment Simansky, il se rendit au sein de la compagnie qui était, pour la moitié, composée de celle dont il avait eu le commandement lorsqu'il faisait encore partie du régiment. Alors, s'adressant aux soldats, il leur dit qu'il courait sur leur compte des bruits fâcheux, auxquels lui Kavéline, ne voulait pas ajouter foi, connaissant de longue date leur attachement à leurs devoirs et leur confiance dans leurs chefs supérieurs, qui ne les avaient jamais trompés. Tous les soldats, sans exception, confirmèrent que les cris de « Vive Constantin ! » avaient en effet été proférés, mais seulement par de jeunes officiers, et demandèrent avec instance et enthousiasme qu'on les conduisît partout où l'on voudrait. A la suite de cette explication, le régiment reçut l'ordre de sortir des casernes, et le général aide-de-camp

Lévacheff, envoyé par l'Empereur pour savoir les motifs du retard, le trouva déjà rangé et toutes choses parfaitement en ordre. Kavéline et Martinoff accompagnèrent en personne le régiment; et, pour plus de précaution, deux des bas-officiers, sur lesquels on pouvait compter le plus, reçurent l'ordre de veiller sur les officiers qui avaient excité les soupçons, et qui pourtant étaient restés dans les rangs.

Mais, avant que le régiment d'Ismailovsky fût arrivé sur le lieu de l'action, les choses y avaient déjà changé d'aspect.

L'obstination des insurgés, qui, malgré les forces imposantes dont ils étaient entourés de toutes parts, continuaient à occuper la position qu'ils avaient choisie ; l'assassinat du comte Miloradowitch, les voies de fait auxquelles les révoltés s'étaient portés à l'égard de plusieurs per-

sonnes tombées entre leurs mains, les coups de fusils tirés contre le général Woïnoff et d'autres officiers supérieurs et finalement dirigés contre l'Empereur lui-même; tout cela malheureusement démontrait la nécessité d'avoir recours à des mesures plus énergiques et plus décisives. Le prince Eugène de Wurtemberg donna le conseil d'essayer d'une attaque de cavalerie, afin d'écraser et de disperser les bandes séditieuses. L'Empereur fit avancer la garde à cheval et prononça en personne les paroles de commandement. Orloff conduisit l'attaque contre la colonne des insurgés. Mais il y avait très-peu de neige et il gelait assez fort, de sorte que les chevaux qui n'étaient pas ferrés à glace, glissaient sur les pierres couvertes de verglas; puis les sabres n'étaient pas aiguisés; et de plus l'exiguïté de l'espace paralysait les mouvements de la cavalerie, en sorte que tous les avantages étaient du côté des insurgés massés en colonne serrée.—La première attaque et plusieurs autres exécutées coup sur coup, restèrent sans aucun

effet, tandis qu'au contraire la fusillade assez vive des révoltés, porta en plein dans les rangs de la garde à cheval, qui eut plusieurs hommes blessés, et entre autres le colonel Velho, lequel perdit un bras dans cette échauffourée. Orloff, voyant qu'il était impossible d'entamer la colonne, rappela sa troupe et la replaça à l'endroit où elle avait été postée avant l'attaque, tout en ayant soin d'effectuer sa retraite, la face tournée contre les insurgés, afin de surveiller leurs mouvements. —Toutefois, pendant les attaques réitérées de la garde à cheval, trois escadrons de pionniers à cheval, sous le commandement du colonel de Sass, étaient arrivés à bride abattue sur la place et s'étant élancés du coin du manége de la garde à cheval, le long de l'édifice du sénat, ils prirent en flanc les insurgés, percèrent leur colonne, et parvinrent jusqu'au pont d'Isaac, où ils se joignirent à la compagnie du régiment de Préobragensky, qui y stationnait. —Les deux escadrons restants de la garde à cheval, cantonnés comme nous l'avons dit plus haut aux ca-

sernes du régiment Séménovsky, circonstance qui avait retardé leur arrivée, suivirent de près les pionniers à cheval. — L'attaque effectuée par le colonel de Sass fut si hardie et si impétueuse, que la compagnie de Préobragensky crut un instant avoir affaire à un détachement ennemi *. — Le peu de succès des attaques de cavalerie donna l'idée d'avoir recours à l'artillerie, ne fût-ce que pour épouvanter les insurgés par l'ap-

* Bien que l'attaque des pionniers ait été accueillie par une grêle de balles, il n'y eut qu'un bas-officier et un soldat de tués. Le bas-officier se trouvait être le même qui, lors de la formation de l'escadron, avait été présenté à l'Empereur Alexandre Ier, revêtu du nouvel équipement. — Le cheval du colonel de Sass, magnifique animal, présent du Grand-Duc Nicolas, fut blessé au front par un paysan ivre; et un bas-officier du régiment de Moscou, également pris de vin, ayant voulu porter au colonel un coup de baïonnette, celui-ci le para adroitement et creva même un œil à son agresseur. Pendant l'attaque, on entendit crier dans les rangs des insurgés : « Tuez Sass, jetez-le à bas de son cheval; cet homme est le premier favori de Nicolas ! » Dans la compagnie du régiment Préobragensky, exposée également à une grêle de balles pendant que les insurgés repoussaient l'attaque de la cavalerie, il n'y eut ni morts ni blessés.

proche du canon. Les casernes de l'artillerie à cheval étaient les plus proches, on songea d'abord à la faire venir; mais eu égard aux troubles qui s'y étaient manifestés dans la matinée, l'Empereur donna la préférence à l'artillerie à pied. Ayant aperçu parmi les curieux un officier de cette arme, le lieutenant Bouliguine, l'Empereur lui donna l'ordre de se rendre aux casernes et au laboratoire pour en ramener le canon et les projectiles nécessaires. — Il expédia en même temps vers le général Soukazanett, avec le même ordre, le général de service Patapoff; et se dirigea en attendant, vers la place du Palais, afin de prendre des mesures pour sauvegarder ce monument, où d'ailleurs il avait été déjà antérieurement ordonné de renforcer les postes ordinaires par les deux bataillons de sapeurs, le bataillon modèle et celui de la garde*. Chemin faisant,

* Le bataillon des sapeurs de la garde reçut simultanément, de deux sources différentes, l'ordre de se porter vers le palais

l'Empereur fut de nouveau entouré par la foule, et encore accosté par différents personnages qui venaient lui faire des protestations de dévouement. Au nombre de ces personnes se trouvait aussi Karamzine. L'illustre historien était venu au palais pour assister au *Te Deum*, et les deux Impératrices, impatientes d'avoir à chaque moment des nouvelles du lieu de l'action, le prièrent

---

d'Hiver. Déjà, avant la formalité du serment, au moment où l'un des pelotons envoyé au palais Anitchkoff, sous le commandement du capitaine Kvaschnine-Samarine, pour y rapporter le drapeau, retournait aux casernes, il fut rencontré par des officiers de l'artillerie à cheval qui, s'adressant aux soldats, leur crièrent de ne pas prêter un serment sacrilége, qu'on voulait, disaient ces officiers, leur arracher par subterfuge. Mais le capitaine Kvaschnine-Samarine rappela aux soldats leur devoir, qui consistait en une entière soumission aux ordres des chefs et parvint à amener le peloton aux casernes, où il fut immédiatement procédé à la prestation du serment dans l'ordre le plus parfait. A l'heure indiquée pour le *Te Deum*, tous les officiers, hormis les chefs de compagnies restés aux casernes par une disposition spéciale, se rendirent au palais. Ici, le chef de bataillon, colonel Guéroy, le dernier aide-de-camp nommé par l'Empereur Alexandre, et qui n'avait pas même eu le temps de lui offrir ses remercîments, sa nomination ayant eu lieu le jour du départ pour Taganrog de l'Em-

d'aller sur la place, pour voir de plus près ce qui s'y passait. — Karamzine sortit du palais en tenue de cour, c'est-à-dire en uniforme, en bas de soie et la tête poudrée; il prit toutefois la précaution de se couvrir d'une pelisse et de chausser des bottes fourrées, mais il n'avait rien sur la tête, n'ayant en main qu'un chapeau claque. — C'est dans cette tenue que Karamzine

---

pereur défunt, était venu prendre les ordres du chef de l'état-major : car il avait entendu dire que Sa Majesté, par suite de quelques troubles qui avaient éclaté, se trouvait sur la place; mais il ne savait pas au juste de quoi il était question. Neidgart lui demanda s'il répondait du bataillon, et le colonel Guéroy lui ayant dit « qu'il en répondait comme de lui-même, » reçut l'ordre de conduire le bataillon et de le placer dans la cour du palais. Pendant ce temps, l'aide-de-camp de l'Empereur, prince Galitsin, était arrivé aux casernes pour y communiquer l'ordre direct de Sa Majesté, concernant les mêmes mesures à prendre. Dans l'absence de Guéroy, ce fut le plus ancien des chefs de compagnie, le capitaine Witowtoff (aujourd'hui aide-de-camp et chef du 1er corps d'armée), qui reçut cet ordre. Il fit prendre aux soldats des cartouches et conduisit immédiatement le bataillon au pas de course vers le palais. Ce n'est qu'auprès du manége que le bataillon rencontra son chef, le colonel Guéroy, qui en prit aussitôt le commandement et le conduisit au lieu de sa destination.

descendit sur la place, traversa le boulevard, et vint au milieu de la foule des curieux saluer l'Empereur. — Sa Majesté fut aussi accostée dans ce moment par le vieux comte Dornberg, alors ministre de Hanovre auprès de notre cour. — Le corps diplomatique qui s'était réuni d'abord sur le boulevard par un simple motif de curiosité, demanda alors par l'entremise du respectable vieillard, de se mettre à la suite de Sa Majesté, afin de confirmer davantage encore, par cette démarche, aux yeux du peuple, la légitimité des droits de l'Empereur Nicolas. Celui-ci entendit cette proposition avec la plus grande bienveillance; mais il ne crut pas devoir l'accepter, et il chargea le comte Dornberg de remercier ses collègues, ajoutant « que cette scène était une affaire de famille, dans laquelle l'Europe n'avait pas à intervenir. » —Sa réponse plut beaucoup aux Russes qui l'entouraient, et donna au corps diplomatique une haute idée de l'indépendance de caractère du nouveau souverain, et de sa manière d'envisager ses rapports publics avec l'Europe.

Mais au milieu de ces témoignages de dévouement et d'affection, le cœur du jeune Czar devait encore être éprouvé par d'autres événements aussi inattendus que tout ce qui venait de se passer dans la journée.

Deux compagnies du 1er bataillon du régiment des grenadiers de la garde, occupaient ce jour-là les postes de la forteresse de Pétersbourg, et deux autres, ainsi que tout le 2me bataillon, se trouvaient à leurs casernes situées de l'autre côté de la Néva *. — Au moment où les soldats commencèrent à prêter serment, en présence du chef du régiment Stürler, le sous-lieutenant Kogévnikoff, pris de vin, accourut dans une galerie qui donnait sur la cour, et cria aux soldats : « Pourquoi oublier le serment que vous avez prêté à l'Empereur Constantin ? Tout cela n'est que tromperie et mensonge ! » — Ko-

* Le 3e bataillon se trouvait hors de la ville, comme cela avait alors lieu dans tous les autres régiments de la garde.

gévnikoff fut immédiatement arrêté et la formalité du serment accomplie sans encombre ; mais quand les soldats se mirent à dîner, et pendant que la majeure partie des officiers avaient déjà quitté les casernes pour se rendre au palais où devait avoir lieu le *Te Deum*, le capitaine de la 1re compagnie des fusiliers, qui avait aussi prêté serment avec les autres, vint dire aux soldats : « Nous avons mal fait, mes amis, d'avoir écouté nos chefs ; les autres régiments n'ont pas prêté serment, et ils se réunissent sur la place du Sénat. — Habillez-vous vite, chargez vos fusils et suivez-moi sur la place. J'ai votre solde en poche et je vous distribuerai l'argent de mon propre chef. » La compagnie habituée à obéir aveuglément à son capitaine, le suivit presque toute entière, mais complétement en désordre, à travers la place du Régiment, en dépassa la porte et sortit dans la rue. — Le colonel Stürler qui n'était pas parti encore pour se rendre au palais, ayant appris ce qui se passait, se jeta dans un fiacre et courut à la poursuite des fuyards. Il les rattrapa

à quelque distance et les conjura de revenir aux casernes ; mais les instigations du chef de compagnie prirent le dessus. — La compagnie se dirigea en courant vers Wassily-Ostroff, et de là par le pont d'Isaac, sur la place du Sénat : il ne restait donc plus au colonel Stürler que de revenir aux casernes, où pendant ce temps était arrivé un ordre de l'Empereur, de tenir le régiment prêt à sortir. Stürler ordonna à ceux des soldats qui n'avaient pas suivi les rebelles, de s'habiller et de se ranger dans la cour. — Alors l'aide-de-camp du 2e bataillon, le lieutenant Panoff, sachant que les autres officiers étaient absents, se porta d'une compagnie à l'autre, disant aux soldats qu'il leur arriverait malheur de la part des autres régiments et de l'Empereur Constantin ; mais les soldats restèrent sourds à ces paroles. — Par une singulière fatalité, au moment où le régiment se rangeait devant les casernes, conformément aux ordres du colonel, on entendit dans le lointain le bruit de la fusillade. — Panoff profita de cette circonstance,

pour répéter ses propos et pressa la troupe de se prononcer pour l'Empereur Constantin. Ses paroles commencèrent à produire une certaine hésitation dans les rangs; s'en étant aperçu, Panoff se précipita en tête de la colonne et poussant des cris de « hourra! » séditieux dans la circonstance, parvint à entraîner après lui plusieurs compagnies, auxquelles il fit suivre toutefois une autre route que celle que venait de prendre la compagnie des fusiliers. Il passa par la grande Millionaja et la place du Palais. Chemin faisant, Panoff conçut l'idée épouvantable d'occuper le palais d'Hiver, et en cas de résistance de massacrer toute la famille impériale qui s'y trouvait réunie! C'est dans cette horrible intention qu'arrivé sur la place, il se dirigea vers la grande entrée du palais. — Ici, le commandant Bachoutsky, ayant pris le détachement conduit par ce malheureux pour un nouveau renfort qui arrivait à la garde du palais, donna lui-même l'ordre au poste du régiment de Finlande, de laisser passer les nouveaux arrivants. — Le

doigt de Dieu détourna seul l'accomplissement de ce criminel attentat! — Les insurgés, avec Panoff à leur tête, commencèrent à entrer hardiment dans la cour; mais là, se trouvait déjà le bataillon des sapeurs de la garde, fraîchement arrivé et qui achevait de se ranger en colonne. L'un des officiers du régiment des grenadiers, le lieutenant baron Saltza*, qui se trouvait dans l'intérieur du palais, ayant aperçu, par la fenêtre, des soldats de son régiment qui entraient dans la cour, descendit afin d'en apprendre la raison. Les soldats lui répondirent qu'ils n'en savaient rien, et que c'était Panoff qui les y avait amenés. Alors le baron Saltza s'adressa à ce dernier qui paraissait plongé dans de grandes méditations. En réponse à la question de son camarade, qui lui demandait le motif de son arrivée, Panoff leva sur lui son épée et s'écria : « Laisse-moi tranquille » et comme l'autre insistait, il ajouta : « Si

---

* Actuellement premier commandant à Réval.

tu ne me laisses pas en repos, je te fais massacrer à coups de crosses. » Le désappointement de Panoff provenait des obstacles inattendus qu'il avait rencontrés dans la cour du palais. L'arrivée du bataillon des sapeurs, qui avait heureusement précédé celle des insurgés, venait de déjouer les criminels projets de Panoff. — S'écriant alors : « Mais ceux-là ne sont pas des nôtres ! » il fit faire volte-face à sa troupe et se précipita hors de la cour, par la grande porte d'entrée. Le baron Saltza le suivit pour savoir la direction qu'il allait prendre, et le vit se diriger à droite, c'est-à-dire vers la place du Sénat.—Sur la place du Palais, Saltza rencontra le colonel Stürler, qui le fit approcher de son traîneau et lui dit à voix basse « Tâchez de sauver le drapeau ; Panoff a fait révolter le régiment. » — Après le départ de ces hôtes inattendus, toutes les entrées du palais furent immédiatement occupées par des postes renforcés du bataillon des sapeurs ; outre cela, la 1re compagnie des mineurs se plaça à la grande porte, le 1er peloton de la 1re compagnie

des sapeurs, sur l'escalier de l'Empereur, et le 2e peloton de la 2e compagnie, sur l'escalier des Ambassadeurs. — Si l'arrivée de ce bataillon avait été retardée, ne fût-ce que de *quelques minutes*, il est hors de doute que Panoff ne trouvant devant lui qu'un faible détachement du régiment de Finlande, aurait pu accomplir presque sans résistance son sanguinaire projet, dont il n'était donné à personne de calculer les terribles conséquences !......

L'Empereur qui ne savait encore rien de ce qui s'était passé au régiment des grenadiers, revenait, comme nous l'avons déjà dit, dans la direction du palais. — Vis-à-vis l'édifice de l'État-Major, il rencontra le détachement de Panoff, portant drapeau, mais sans autres officiers, et dans un désordre total. Ne comprenant pas ce que cela pouvait signifier et ne se doutant pas encore de la vérité, l'Empereur voulut arrêter le détachement et rétablir l'ordre dans les rangs. — Mais au lieu de faire halte au commandement de Sa Majesté, les soldats crièrent : « Nous

sommes pour Constantin! » — « Si c'est ainsi, voilà votre chemin » dit l'Empereur avec sang-froid en leur désignant la place du Sénat. Il donna ensuite l'ordre aux troupes restées fidèles de livrer passage à ces nouveaux insurgés qui débordant tout au tour du cheval de l'Empereur, se joignirent bientôt aux autres. N'est-ce pas Dieu lui-même qui avait inspiré cette pensée à l'Empereur? Éviter un engagement sous les fenêtres mêmes du palais, concentrer l'action des mutins sur un seul point et faciliter par là leur défaite ultérieure, c'était là une idée lumineuse, qui décida, pour ainsi dire, du sort de la journée. — Cette heureuse conception et la façon miraculeuse dont quelques minutes auparavant la famille impériale venait d'être préservée d'un danger imminent, prouvent jusqu'à l'évidence la protection qu'accordait la divine Providence au nouveau règne. — Cette protection du Ciel se manifesta encore par de nombreuses preuves de bravoure et de dévouement qui signalèrent cette journée de la part des dé-

fenseurs du bon droit. C'est ainsi que le capitaine de la compagnie de l'Empereur, de ce même régiment des grenadiers, dont la majeure partie était en révolte, le prince Meschersky, rattrapa en chemin les soldats entraînés par leurs camarades, parvint à les ramener à leurs devoirs conjointement avec le peloton des tirailleurs apaisé déjà par la fermeté du sous-lieutenant Toutolmine et les conduisit auprès de l'Empereur *. — C'est ainsi encore, que le poste du sénat, desservi par un détachement du régiment de Finlande commandé par le sous-lieutenant Nassakine, entouré, vu sa position, par les insurgés, resta tout le temps sous les armes. N'écoutant ni les instigations, ni les menaces des séditieux, ce poste resta jusqu'à la fin inébranlable dans l'accomplissement de son devoir et le poussa même jusqu'à présenter les armes chaque fois qu'il voyait ap-

* Pour l'en récompenser, l'Empereur assigna au prince Meschersky un poste d'honneur, celui de se joindre aux sapeurs stationnés dans la cour du palais.

paraître de loin la personne de l'Empereur ; de plus, toutes les deux heures Nassakine envoya relever les sentinelles, bien que pour parvenir jusqu'à certains postes, on fût obligé de traverser le carré même des insurgés. — L'escouade prenait cette route et revenait au corps de garde en conservant un calme et un ordre imperturbables *. Un autre poste desservi par le même régiment et commandé par le lieutenant Seifort, ayant été arrêté en chemin par les insurgés, se fit jour, la baïonnette au poing et parvint à se rendre au lieu de sa destination **. Citons encore quelques-uns des hauts faits de cette

---

* L'Empereur fit venir auprès de lui, *dans la soirée du même jour*, le sous-lieutenant Nassakine, et le félicita sur sa promotion au grade de lieutenant et de chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir de la quatrième classe avec la rosette (accordé seulement pour des hauts faits en temps de guerre). Il est à remarquer que même les individus détenus au poste du sénat, ne firent, grâce aux exhortations de l'un d'eux, aucune tentative pour recouvrer leur liberté.

** Seifort, plus tard général-major, reçut alors en récompense l'ordre de Sainte-Anne de la quatrième classe.

journée; bien d'autres sont restés dans l'ombre, mais ceux dont nous parlons durent verser du moins quelque consolation dans le cœur contristé du souverain. Le colonel Stürler, après qu'une partie de son régiment eut été entraînée à la révolte par les suggestions de Panoff et de son camarade, pénétra malgré le danger imminent sur la place du Sénat, jusqu'au milieu des rangs des insurgés, afin d'exhorter les soldats de son régiment à rentrer dans le devoir. Une blessure mortelle portée par la main du même individu qui avait assassiné Miloradowitch arrêta seule l'élan de ce brave *. Le lieutenant baron

* Kachovsky ayant rencontré Stürler au centre même de la bande des insurgés, près du monument de Pierre-le-Grand, lui demanda en français : « Et vous, colonel, à quel parti appartenez-vous? » — « J'ai prêté serment à l'Empereur Nicolas, et je lui reste fidèle, » répondit Stürler. Alors Kachovsky déchargea sur lui son pistolet, et un autre officier lui porta deux coups de sabre sur la tête, en criant aux soldats : « Massacrez-le sans pitié. » Stürler, mortellement blessé, fit quelques pas encore, puis chancela et s'affaissa sur lui-même. On le porta dans la maison Labanoff où il expira le lendemain.

Saltza, avide d'exécuter les ordres de son chef, rejoignit le détachement des grenadiers et saisissant le drapeau des mains du bas-officier Pivovaroff, s'élança accompagné de ce dernier dans la direction de la perspective de Nevsky. Ils furent malheureusement rejoints par plusieurs des grenadiers insurgés expédiés à leur poursuite, lesquels portèrent quelques coups de crosse au baron Saltza, lui arrachèrent le drapeau et le remirent de nouveau à Pivovaroff qui fut forcé de les suivre. Néanmoins Saltza et Pivovaroff parvinrent plus loin à se séparer encore une fois de la troupe des mutins, mais ce ne fut pas pour longtemps, car le porte-drapeau fut de nouveau rattrapé, replacé au centre du carré et surveillé de très-près par les révoltés. — Le capitaine des sapeurs Witowtoff, celui qui, dans l'absence du commandant du bataillon, avait reçu l'ordre de le conduire au palais d'Hiver, venait, la veille, de perdre sa femme ; et néanmoins il n'hésita pas un instant à quitter les dépouilles mortelles d'une personne qui lui était si chère, pour remplir ses

devoirs et se rendre immédiatement au poste qui lui avait été assigné. Les soldats et les sous-officiers, de leur côté, donnèrent aussi de nombreux exemples de fidélité et de discipline. Nous avons déjà parlé de l'accueil qui avait été fait, le 13 décembre, à un officier qui avait tenté de soulever le 1er bataillon du régiment de Préobragensky. — Le même jour il y eut également au régiment Ismailovsky une tentative du même genre. Un jeune officier vint prêcher aux soldats la résistance, les engageant à ne pas prêter serment à l'Empereur Nicolas; mais les sous-officiers le tinrent en respect, disant qu'ils avaient plus de confiance dans les paroles de leurs officiers supérieurs, et menacèrent de le conduire à ces derniers, dans le cas où il s'obstinerait à rester aux casernes.

Le 14 décembre, au moment où l'on relevait le poste intérieur du palais, desservi par la garde à cheval et commandé ce jour-là par l'un des conjurés, le prince Odoevsky, ce dernier dit aux soldats qu'ils pouvaient retourner seuls aux

casernes, et que lui-même avait autre chose à faire : « Non, mon prince, répliqua le sous-officier le plus ancien, soutenu par tout le poste; vous avez entendu que le général nous a donné l'ordre d'aller prêter serment : conduisez-nous donc là où nous devons nous rendre, et quant à vous, nous ne vous lâcherons pas. » — Et effectivement, Odoevsky fut contraint d'accompagner le poste et de prêter serment avec lui. Un autre poste, desservi par le régiment de Pavlovsky et commandé par le sous-officier Turikoff, se maintint dans les casernes de Moscou, pendant toute la durée de l'émeute, dans l'ordre le plus parfait, remplissant ses devoirs avec un courage et une fidélité à toute épreuve. — La compagnie de l'Empereur du régiment Préobragensky, placée près du pont d'Isaac, reçut à plusieurs reprises la visite d'émissaires appartenant aux révoltés. L'ordre de ne pas tirer ayant été strictement exécuté, le sergent-major Andréanoff et d'autres sous-officiers, se contentaient de chasser à coups de crosses les émissaires, s'ils

ne pouvaient les éloigner par la persuasion. — Enfin, quand les capitaines Pouchtchine et Stackelberg, du régiment des grenadiers, voulant ramener leurs soldats à la raison, vinrent jusque dans le carré des conjurés, il y eut des officiers parmi ceux-ci qui crièrent aux soldats : « Tuez-les, mes amis, ce sont des traîtres ! » Mais les soldats, bien qu'ils appartinssent eux-mêmes à la bande des insurgés, prirent la défense de Pouchtchine et de Stackelberg en disant : « Pourquoi les tuer ? ils sont venus ici avec leurs compagnies. »

A part les actions d'éclat et les preuves de dévouement, de fidélité et de bon sens que nous venons de citer, il y avait quelque chose de plus consolant encore ; c'était la certitude que cette émeute ne formait qu'une échauffourée, et que dans les rangs même des insurgés, les intentions criminelles d'une poignée de malveillants n'étaient pas partagées par la masse, et ne trouvaient aucune sympathie auprès des soldats entraînés par surprise. Le fait de cette certitude

fut du reste pleinement confirmé plus tard par l'enquête. Ce ne fut ni par des illusions sur un nouvel ordre de choses, dont il ne pouvait avoir aucune idée; ni par des réformes auxquelles il ne comprenait rien; ni par le mot «*constitution*» auquel pour le rendre compréhensible, on attribuait la signification absurde « d'*Épouse de l'Empereur Constantin* », ce ne fut rien de tout cela qui put frapper l'imagination du soldat russe. — Il ne fut entraîné, on ne saurait trop le répéter, que par un semblant de légalité, dont la force principale était basée sur cette affirmation de quelques-uns de ses chefs immédiats : que le serment nouvellement exigé l'était par subterfuge. — Les soldats insurgés étaient donc victimes d'un audacieux mensonge, et c'est sous ce point de vue que leur conduite fut considérée ensuite par le gouvernement qui leur accorda une amnistie générale, vu leur sincère repentir.

Revenons à la marche des événements.

Le danger qui venait de menacer la famille impériale (nous voulons parler du projet criminel de Panoff) et la rencontre inattendue de l'Empereur avec les émeutiers du régiment des grenadiers, indiquaient suffisamment la nécessité d'avoir recours à des mesures de sûreté plus efficaces.

L'Empereur envoya en conséquence Adlerberg auprès de l'écuyer prince Dolgorouky, avec l'ordre de préparer sous main des voitures de voyage, afin de transporter en cas d'extrême urgence les deux impératrices et ses augustes enfants à Tsarskoé-Sélo, sous l'escorte du régiment des chevaliers-gardes. Le prince Dolgorouky était au palais, et les Impératrices, ayant appris qu'Adlerberg y était arrivé de la place, le mandèrent en leur présence. — Adlerberg trouva l'Impératrice-Mère en pleurs dans le plus grand désespoir et ne déguisant pas les plus tristes appréhensions sur l'issue des événements. L'Impératrice Alexandra Fédorovna conservait plus de calme et de présence d'esprit. — Adler-

berg, ayant dissimulé le but qui l'amenait au palais, tâcha de rassurer les deux Impératrices en les pénétrant de sa propre conviction, basée sur un pressentiment intime, que toutes choses finiraient heureusement.

Nous avons déjà dit que l'ordre d'amener l'artillerie sur la place avait été envoyé d'abord par Bouliguine et ensuite par Patapoff; cet ordre parvint au général Sukazanett à son retour des casernes de l'artillerie à cheval. — Il s'empressa de se rendre à la première brigade, y prit quatre canons, sous le commandement du lieutenant Bakounine *, qu'il conduisit lui-même sur les lieux, et donna en même temps l'ordre au colonel Nestérovsky, de préparer les pièces restantes et de les expédier à la suite dès qu'elles seraient attelées. — L'aide-de-camp de brigade Philoso-

* Bakounine fut plus tard aide-de-camp du Grand-Duc Michel, et mourut en 1841, au Caucase, avec le grade de général, à la suite de blessures qu'il avait reçues dans une affaire avec les Circassiens.

phoff * et le lieutenant Bouliguine reçurent l'ordre d'aller avec les caissons à l'arsenal, et d'en rapporter la poudre et les projectiles nécessaires. — Mais à l'arsenal il surgit des difficultés à cet égard. Le directeur, colonel Tchéliaeff, ayant entendu dire qu'il y avait émeute, et ne sachant pas à quel parti appartenait le détachement qui venait d'arriver, hésita à livrer les clefs des magasins. — Philosophoff était déjà sur le point d'enfoncer les portes, quand survint par bonheur l'enseigne Golianoff, officier attaché à l'arsenal, et qui avait assisté le matin à la prestation du serment par l'artillerie. Son affirmation leva les scrupules du directeur. Le lieutenant Bouliguine de son côté arriva aussi presque en même temps, distribua des cartouches aux artificiers qu'il avait amenés avec lui, et les faisant monter dans des fiacres, il suivit les caissons qui

---

* Actuellement aide-de-camp général et membre du Comité des Invalides.

se dirigèrent sur la place. Mais avant qu'ils n'y fussent parvenus, le général Soukazanett fut rencontré par l'Empereur qui revenait de la place du palais vers les troupes, et qui donna l'ordre de ranger les canons en travers de la place de l'Amirauté. Soukazanett mit les pièces en bataille, et afin d'intimider les révoltés, il commanda à haute voix de charger les canons à *mitraille*. L'Empereur s'approcha de l'artillerie et souhaita le bonjour aux soldats : « Les pièces sont chargées, dit lui Soukazanett, de façon à n'être entendu de personne, mais *sans projectiles;* on va les apporter. »

Cependant l'audace des insurgés avait augmenté en raison du renfort qu'ils venaient de recevoir par la jonction des grenadiers. La fusillade bien qu'irrégulière était assez vive, et des balles vinrent siffler jusqu'aux oreilles de l'Empereur. — Il regarda Benkendorff qui se tenait à quelques pas, et s'étant aperçu que ce dernier faisait des reproches à quelques soldats de ce qu'ils baissaient la tête en entendant siffler les balles, l'Em-

pereur demanda de quoi il était question. Benkendorff lui ayant communiqué le motif de la réprimande qu'il venait de faire, le courageux Monarque donna de l'éperon à son cheval qui se lança en avant, et ne s'arrêta qu'à la portée des balles.

Depuis quelque temps déjà, une certaine partie de la populace, toujours plus ou moins disposée à la turbulence, s'était abritée derrière les enceintes et lançait de là des pierres et des bûches de bois contre les troupes restées fidèles. Encouragés par l'impunité et séduits probablement par de l'argent et l'eau-de-vie qu'on leur distribuait, quelques individus du peuple vinrent bientôt se rallier ostensiblement aux soldats insurgés. A la suite d'une décharge, le cheval de l'Empereur, effrayé par l'explosion, fit un brusque écart; et dans ce moment, le nouveau souverain s'aperçut que la foule, qui jusque là malgré ses exhortations était restée tête nue, commençait à se couvrir et à regarder l'Empereur avec une certaine impudence. « Chapeaux

bas! » s'écria-t-il alors d'une voix sévère. En un clin d'œil, toutes les têtes furent découvertes, et la foule se retira avec précipitation. La place fut immédiatement balayée, et des piquets de cavalerie furent placés aux débouchés des rues, avec l'ordre de ne plus laisser passer personne.

Enfin, le régiment d'Ismailovsky arriva aussi sur les lieux. L'Empereur fut averti que ce régiment s'y était rendu en bon ordre et attendait près du pont Bleu. A l'approche de Sa Majesté, les soldats, la figure rayonnante de contentement, portèrent les armes. « On a voulu noircir votre conduite à mes yeux, dit l'Empereur, mais je n'ai pas voulu ajouter foi à ces propos; toutefois, s'il se trouve parmi vous des gens qui me sont contraires, ils sont libres d'aller se joindre aux mutins. » Un hourra unanime et enthousiaste retentit aussitôt. « Eh bien, si c'est ainsi, dit l'Empereur, que l'on charge les fusils. » Et il se mit à la tête du régiment et l'ayant conduit en personne par la rue de Vosnéssenskaïa jusqu'au coin de la maison Labanoff, l'y laissa

en réserve. Puis l'Empereur, ayant fait le tour de l'église d'Isaac, se dirigea vers le détachement commandé par son frère, et qui se trouvait placé juste en face des révoltés de l'équipage des marins de la garde. Le Grand-Duc Michel se proposa de nouveau pour aller vers les insurgés et les exhorter à revenir à l'obéissance. L'Empereur, comme dernier espoir d'éviter un conflit sanglant, ne s'opposa plus à l'élan généreux de son frère, et enjoignit seulement au général Lewachoff de l'accompagner.

Le Grand-Duc se dirigea alors vers la colonne des insurgés et s'approcha tout à fait des rangs de l'équipage de la marine. Un bonjour cordial parti du groupe même des séditieux l'accueillit. « Que vous arrive-t-il donc, dit le Grand-Duc s'adressant aux soldats, qu'osez-vous tenter? » Alors les matelots expliquèrent comment ils n'avaient rien su de la maladie de l'Empereur Alexandre, comment on était venu tout à coup leur dire qu'il n'existait plus, qu'ensuite on leur avait donné l'ordre de prêter serment à

l'Empereur Constantin, ce qu'ils avaient effectué sans la moindre opposition, et qu'enfin on exigeait à présent qu'ils eussent à prêter serment à à *un autre* Empereur, sous prétexte que le *précédent* n'avait pas voulu accepter leur serment et refusait la couronne. « Pouvons-nous donc, Monseigneur, disaient-ils, prendre ce péché sur notre conscience, quand celui auquel nous avons prêté serment vit encore, et ne paraît pas parmi nous? Il n'y aura plus rien de sacré à nos yeux, si nous nous faisons un jeu du serment. » Le Grand-Duc chercha, mais en vain, à les persuader que le Césarévitch avait effectivement renoncé au trône de son propre mouvement; que lui, le Grand-Duc Michel, en avait été témoin, et que, pour cette raison, il avait lui-même prêté serment de fidélité au nouvel Empereur. « Nous sommes toujours disposés à ajouter foi aux paroles de Votre Altesse, répondirent les matelots, égarés par les instigations de leurs officiers, mais que votre frère Constantin vienne lui-même nous confirmer sa renonciation :

or maintenant nous ne savons même pas où il se trouve. » Toutes les exhortations du Grand-Duc restèrent sans succès, et, ayant dû renoncer à ses espérances, il faillit sceller de son sang sa généreuse tentative. Pendant qu'il exhortait l'équipage de la marine à revenir à la raison, un jeune homme affilié depuis peu à la conjuration, mais déjà un de ses adeptes les plus fanatiques, circulait dans les rangs et excitait les matelots à la résistance. Ce jeune homme voulut profiter d'une circonstance propice selon lui, et ajusta, à quelques pas de distance, le frère de son souverain.....

Le Grand-Duc fut heureusement sauvé par le brusque mouvement de trois matelots qui se trouvaient, eux aussi, dans les rangs des révoltés. S'étant aperçu des intentions criminelles du jeune homme, les trois matelots se jetèrent sur lui spontanément, lui arrachèrent des mains le pistolet et lui portèrent même quelques coups de crosse en s'écriant : « Qu'a-t-il donc fait, malheureux! pour que tu veuilles le tuer? »

Cette action touchante est une preuve manifeste que notre peuple, même dans un moment d'égarement, lorsque toutes les passions sont en jeu, montre une répugnance instinctive pour tout attentat contre la famille impériale de tout temps l'objet de son culte et de sa vénération *.

Après avoir décrit les différentes phases de la révolte, nous devons jeter un regard rétrospectif sur ce qui s'était passé dans le 1er bataillon du régiment de Finlande, que le général aide-de-camp comte Komarovsky avait eu l'ordre d'amener sur les lieux. En l'absence du colonel du régiment Woropanoff, parti pour le palais, le comte n'y trouva que le général Golovine, chef de brigade, qui venait d'arriver aux casernes après avoir assisté à la prestation du serment

* Les trois matelots qui sauvèrent la vie au Grand-Duc en furent largement récompensés et défrayés de tout pour le reste de leurs jours. On sait, d'après l'arrêt du tribunal suprême, que le châtiment de l'individu qui avait voulu commettre l'attentat, a été mitigé, grâce à l'intervention du Grand-Duc lui-même.

du régiment des chasseurs de la garde. Le bataillon, muni de cartouches, fut dirigé, conformément aux ordres reçus, vers le pont d'Isaac.

Chemin faisant, le général Golovine apprit, quoique trop tard malheureusement, que la compagnie des carabiniers n'avait pas encore prêté serment, à cause de sa rentrée récente aux casernes. En arrivant près du passage provisoire établi pour les piétons sur la glace de la Néva, le général crut nécessaire de préposer à la garde de cet endroit la 3e compagnie des carabiniers, et conduisit plus loin les trois autres, fusils chargés et en colonne serrée. A quelque distance du susdit passage, le général Golovine rencontra le prince Eugène de Wurtemberg, qui lui communiqua l'ordre de l'Empereur d'avoir à se hâter pour se rendre au plus vite au lieu de sa destination. Les soldats atteignirent au pas de course le pont d'Isaac, et Golovine ainsi que le comte Komarovsky, qui étaient à leur tête, se trouvaient déjà à la moitié du pont, quand

retentit du côté de la place du Sénat une vive fusillade, et que plusieurs voix parties du centre de la colonne crièrent : « Halte ! » A ces mots, toute la colonne s'arrêta brusquement et il y eut une certaine confusion. Le peloton des carabiniers de la compagnie qui n'avait pas encore prêté serment et qui se trouvait en tête de la colonne eut quelques moments d'hésitation, mais cela ne dura pas longtemps ; elle acheva bientôt de passer le pont et se rangea la face tournée vers le monument de Pierre-le-Grand, et le dos à la Néva. — Il n'en fut pas de même du peloton des tirailleurs qui refusa de continuer son chemin. — A toutes les exhortations du brigadier, du chef du bataillon et du comte Komarovsky, les soldats répondaient « qu'ils n'avaient pas prêté serment à Nicolas, qu'ils s'abstiendraient de toute mauvaise action, mais qu'ils ne voulaient pas tirer contre leurs camarades ». Cette résistance avait été motivée, comme on le sut plus tard, par les suggestions d'un jeune lieutenant secrètement affilié au complot, et qui était

parvenu sous main à exciter le peloton, composé presque exclusivement de jeunes soldats nouvellement transférés du régiment modèle des carabiniers. — La première et la deuxième compagnies, qui suivaient le peloton des tirailleurs, s'obstinèrent aussi à ne pas bouger de place; mais la troisième compagnie, celle qui avait été laissée par le général Golovine à la garde du passage établi sur la glace, traversa la Néva et se joignit au peloton des carabiniers.

Finalement, tous les embarras que nous venons de décrire n'eurent aucune conséquence fâcheuse, et il se trouva même que la volonté de l'Empereur fut accomplie en tous points, vu que la position devant l'église d'Isaac était gardée par les pionniers à cheval, par la compagnie du régiment de Préobragensky et une partie du 1er bataillon du régiment de Finlande, tandis que la partie de ce régiment restée sur le pont s'y tenait tranquillement et dans l'apparence du plus grand ordre, formant ainsi comme une espèce de réserve.

L'Empereur, qui ne sut que plus tard ce que nous venons de raconter, ayant placé en attendant le régiment des chasseurs de la garde sur la place de l'Amirauté, en réserve, derrière l'artillerie, vint reprendre son premier poste à côté de l'église d'Isaac. — Toutes les troupes disponibles de la capitale se trouvaient donc concentrées sur un seul point ; mais avant d'agir par la force, le jeune monarque désirait, dans sa clémence, avoir encore recours aux voies de la persuasion. Il fut décidé que l'on essaierait sur les rebelles l'effet des exhortations de la religion.

Les deux métropolitains, celui de Saint-Pétersbourg et celui de Kieff se trouvaient alors au palais, où ils étaient venus pour le *Te Deum* qui devait avoir lieu dans la matinée. L'Empereur envoya le général Strékaloff chercher le métropolitain de Saint-Pétersbourg, Séraphim ; mais celui de Kieff, Eugène, l'accompagna de son propre gré, et tous les deux, revêtus de leurs habits pontificaux et accompagnés de leurs sous-diacres, se dirigèrent aussitôt dans une voiture de

louage, vers la place du Sénat. Le général Strékaloff, en uniforme, et revêtu du grand cordon d'un des ordres dont il était décoré, monta derrière la voiture. — Séraphim et son sous-diacre quittèrent la voiture au coin du boulevard de l'Amirauté; le peuple les entoura et, se prosternant aux pieds du métropolitain, le supplia de ne pas aller affronter, à l'exemple de Miloradowitch, une mort certaine. Mais le général aide-de-camp Wassiltchikoff, vint réitérer au métropolitain le désir qu'avait Sa Majesté d'essayer sur l'esprit des rebelles l'influence de la religion. Dans ce moment, le colonel Stürler tombait frappé de la main de Kachovsky, presque sous les yeux du métropolitain. — Néanmoins le digne pasteur, fidèle à ses devoirs, baisa la croix et élevant au-dessus de sa tête ce signe révéré de la rédemption et de la foi, il marcha courageusement vers le groupe des révoltés : le métropolitain Eugène et les sous-diacres le suivirent. A la vue du vénérable vieillard, qui n'avait pour toute égide que ses cheveux blancs et

sa dignité sacerdotale, les soldats insurgés abaissèrent leurs fusils et se mirent à faire le signe de la croix; quelques-uns baisèrent même avec dévotion le crucifix porté par l'homme de Dieu. — Mais pendant que le métropolitain faisait tous ses efforts pour ramener les égarés, en leur présentant la marche des événements sous leur jour véritable, en dépeignant l'horreur d'une trahison envers le souverain légitime, et la punition du ciel qui attendait les coupables, les chefs de l'émeute se narguaient du caractère sacré du prélat et assuraient que leur souverain légitime était le Tsar Constantin, plongé audacieusement dans les fers : « Ce n'est pas l'affaire du clergé, disaient ces malheureux, de se mêler de ces choses; si des évêques, ajoutaient-ils, peuvent prêter serment deux fois la semaine, leur exemple n'est pas bon à suivre. Ce n'est pas un prêtre qu'il nous faut, mais le Grand-Duc Michel. » Finalement les chefs des émeutiers donnèrent l'ordre de battre le tambour, afin de couvrir la voix du métropolitain et menacèrent

de tirer sur lui : des sàbres et des baïonnettes se croisaient même déjà sur sa tête. — La démarche généreuse du métropolitain resta donc infructueuse, et il fut obligé de se retirer, suivi de son respectable acolyte, vers l'église d'Isaac, d'où ils furent ramenés au palais dans de simples fiacres *.

Trois heures venaient de sonner et le jour commençait à baisser sensiblement ; la température d'abord humide, devenait de plus en plus froide. — Les insurgés étaient évidemment indécis sur ce qu'ils avaient à faire, mais s'obsti-

* Ce vénérable et digne prélat mourut en 1843, dans la quatre-vingtième année de son existence, la quarante-unième de son épiscopat, après avoir dirigé pendant vingt-deux ans le diocèse de Saint-Pétersbourg. Le métropolitain Eugène est mort en l'année 1837.

naient à garder leur position ; leurs cris et leur tumulte allaient en augmentant et quoique la majeure partie des coups de fusils fussent tirés en l'air, il y eut pourtant plusieurs blessés dans la garde à cheval qui était la troupe la plus rapprochée du foyer de la révolte. — Tout espoir d'agir par la persuasion et l'indulgence, avait disparu et il était à craindre qu'à l'approche de la nuit, la populace ne prît une part active à l'émeute, ce qui aurait rendu la position des troupes entourées de tous côtés par la foule, assez difficile. — La troupe elle-même brûlait d'impatience de mettre fin à cette insurrection audacieuse, et commençait à murmurer de l'inaction dans laquelle on la laissait.

Mais l'Empereur, mû par un sentiment de clémence très-naturel, croyait toujours à la possibilité de serrer d'assez près les insurgés, pour les forcer à se soumettre sans qu'il y eût du sang répandu. Voulant se convaincre encore une fois par lui-même de la position des révoltés, l'Empereur se porta en personne sur la place du Sé-

nat et fut de nouveau accueilli par une décharge. — « Il leur faudrait de la mitraille, » s'écria tout à coup une voix derrière l'Empereur; celui-ci se retourna et reconnut le général aide-de-camp Toll.

Au départ du Grand-Duc Michel, de Nennal, tous les chevaux de poste avaient été requis pour son équipage et ceux des personnes de sa suite, de sorte que le général Toll n'eut que des chevaux de louage et ne put à cause de cela arriver à Pétersbourg que vers les deux heures après-midi. — Il se rendit directement au palais; mais y ayant appris ce qui se passait en ville, il se mit à cheval et accourut sur le lieu de l'action. — « Voyez ce qui se passe ici, dit l'Empereur, en voyant le général Toll, voilà un joli commencement de règne : un trône teint de sang. » « Sire, répondit Toll, le seul moyen d'en finir, c'est de mitrailler cette canaille. »

Toll n'était pas seul de cette opinion. — Un autre général, profondément estimé de l'Empereur, pour la noblesse de son caractère, et l'élé-

vation de ses sentiments, le général aide-de-camp Wassiltchikoff *, autrefois chef du Grand-Duc Nicolas, lorsque celui-ci n'était encore que divisionnaire, était du même avis. — Sire, dit-il, il n'y a pas un moment à perdre; on n'y peut plus rien maintenant, il faut de la mitraille. »

L'Empereur, s'il n'avait écouté que la froide raison, aurait dû certainement partager cette manière de voir; mais le cœur du souverain repoussait de toutes ses forces cette cruelle nécessité. « Vous voulez donc que le premier jour de mon règne, je verse le sang de mes sujets? » « Oui, Sire, pour sauver l'Empire, répliqua Wassiltchikoff. » Effectivement, il n'y avait que deux issues à cette affaire : ou verser le sang de quelques-uns pour sauver le plus grand nombre et tout l'Empire; ou bien n'écouter que les im-

---

* Plus tard comte, prince et président du Conseil de l'Empire. Il est mort en l'année 1847, entouré de respect, tant pour son mérite civil que pour ses talents militaires, et pleuré de son souverain et de toute la Russie.

pulsions du cœur et compromettre ainsi la sécurité générale.

Les paroles de Wassiltchikoff firent une vive impression sur l'Empereur et le décidèrent à refouler dans son cœur ses sentiments personnels et à n'écouter dans cette circonstance que la voix impérieuse de la raison.

La garde à cheval fut déplacée et rangée le long de la Néva; les pionniers à cheval furent envoyés sur le quai Anglais. Ensuite, trois pièces de canon, commandées par le lieutenant Bakounine, sur les quatre qui avaient été amenées en premier lieu, prirent place devant le front du régiment Préobragensky, en face de la colonne des insurgés. La quatrième pièce fut expédiée avec un artificier vers le détachement commandé par le Grand-Duc Michel qui était disposé, comme nous l'avons dit, de l'autre côté de l'église d'Isaac. L'Empereur donna l'ordre de charger à mitraille! Il restait encore pour rayon d'espérance, que les révoltés intimidés par ces préparatifs se soumettraient volontairement.

Mais ils s'obstinaient à tenir ferme et continuaient à pousser des cris séditieux. L'Empereur, à cheval auprès du flanc gauche de la batterie, envoya Soukazanett vers les insurgés pour leur porter une dernière parole de clémence. Le général mit son cheval au galop et entra jusque dans les rangs des rebelles qui lui livrèrent passage. « Les canons sont en face de vous, dit-il en élevant la voix, mais l'Empereur dans sa miséricorde veut vous épargner encore et espère que vous reviendrez à la raison. Si vous déposez à l'instant même les armes, tout le monde, sauf les principaux meneurs, aura son pardon. » Les soldats, visiblement émus par ces paroles, baissèrent les yeux; mais quelques officiers et d'autres individus débraillés entourèrent le général et lui demandèrent grossièrement et en le menaçant s'il leur apportait *une constitution*. « J'apporte le pardon et je ne viens pas pour des pourparlers, » répondit Soukazanett, et, faisant pirouetter son cheval, il s'élança du milieu du groupe des conjurés. Une décharge l'accompagna

dans son mouvement de retraite. Le panache du général fut déplumé par l'effet des balles, et il y eut quelques blessés derrière la batterie et sur le boulevard. « Sire, dit Soukazanett en revenant auprès de l'Empereur, ces insensés demandent une constitution..... »

L'Empereur haussa les épaules et leva les yeux au ciel. Tous les moyens de conciliation avaient été tentés et épuisés complétement. Le moment décisif était venu. L'Empereur éleva la voix et commanda en personne : « Canonnade, par ordre de pièces, à commencer du flanc droit : première! » Le commandement, répété successivement par tous les chefs, venait déjà d'être articulé par le lieutenant Bakounine; mais le cœur de l'Empereur se serra douloureusement et le mot « attendez! » suspendit le coup. La même chose se répéta quelques instants après; enfin l'Empereur commanda une troisième fois. Mais l'ordre fatal, prononcé par Bakounine, reste inexécuté. Le boute-feu ayant, à deux reprises, entendu un contre-ordre, ne se dépêchait

pas d'exécuter le nouveau commandement. Bakounine, s'en étant aperçu, saute à bas de son cheval, court à la pièce et demande sévèrement au boute-feu pourquoi il ne tire pas? « Ce sont des frères, mon officier, » répondit l'homme timidement et à demi-voix. « Quand j'eusse été moi-même devant la bouche du canon, s'écria Bakounine, si tu avais reçu l'ordre de tirer, tu aurais dû le faire sans hésiter. » Le boute-feu obéit et approcha la mèche de la lumière du canon.....

Le premier coup porta trop haut, dans la partie supérieure de l'édifice du sénat. Des cris forcenés et un feu de file répondirent à cette première explosion. Mais un second et un troisième coups portèrent dans le centre même de la colonne des insurgés et la mirent en déroute. Une partie des rebelles se précipita du côté de la place occupée par le régiment de Séménovsky et le refoula de toutes ses forces. Ici, le Grand-Duc, de même que l'Empereur, hésitait à faire usage du canon. « Ordonnez de tirer, Monsei-

gneur, s'écria l'artificier, sinon nous serons entièrement refoulés. » L'ordre fatal fut prononcé.

La trahison est toujours lâche. Les conjurés, oublieux de leurs projets présomptueux, ne songèrent plus qu'à sauver leurs jours en fuyant. Les soldats, cernés de toutes parts, abandonnés par les meneurs et peut-être aussi ramenés subitement à la raison par la fuite honteuse de ces derniers, ne purent tenir seuls. Ils se débandèrent aussi et s'enfuirent dans différentes directions. Les uns prirent le chemin de la rue Galernaia où se tenaient les compagnies du régiment de Pavlovsky *, d'autres celui du quai Anglais; quelques-uns sautèrent par-dessus la rampe et s'enfoncèrent jusqu'à la ceinture dans la neige profonde recouvrant la Néva; d'autres

---

* Ces compagnies, placées presque en face des canons dirigés contre les insurgés, eurent quelques hommes blessés, ce qui ne les ébranla aucunement dans leur position ; bien au contraire, ils tinrent ferme, et quand les insurgés furent mis en déroute, ils les accueillirent par un feu de file.

encore tâchèrent d'atteindre le canal de Krukoff, ou se réfugièrent dans les cours, sous les hangars et dans les caves..... Sur la place du Sénat, remplie un instant auparavant par une foule tumultueuse, il ne resta bientôt plus personne. Personne! hormis ceux qui ne pouvaient plus se relever. Heureusement le nombre n'en était pas grand. La mitraille, tirée à une distance aussi rapprochée, n'avait pu agir efficacement : ou elle faisait balle, ou elle ricochait contre le sol et s'éparpillait au-dessus des têtes. Les murs de l'édifice du sénat et des maisons environnantes en gardèrent le plus de traces.

Après les trois premières décharges, l'Empereur fit remettre les pièces sur leurs affûts et ordonna de les avancer auprès du monument de Pierre-le-Grand; ici, deux coups de canon furent encore tirés contre des groupes d'insurgés qui commençaient à se reformer sur la glace de la Néva. Enfin, un dernier coup fut tiré par la pièce qui se trouvait auprès du détachement commandé par le Grand-Duc Michel, afin de

disperser complétement la foule qui fuyait dans la direction du canal de Krukoff.

Tout était fini et la révolte comprimée.....

La position, naguère tenue par les insurgés, fut immédiatement occupée par les régiments de Préobragensky et de Pavlovsky; plusieurs pelotons de ce dernier ainsi que du régiment de Séménovsky furent envoyés à la poursuite des fuyards, qui s'étaient réfugiés dans les maisons de la rue de Galernaia. Parmi les individus arrêtés presque dans le premier moment de la déroute des insurgés, se trouvait un des officiers du régiment de Moscou; le général Toll supposant que l'Empereur était déjà au palais, s'y rendit en toute hâte pour en faire part à Sa Majesté. Toute la cour et les personnes convoquées pour le *Te Deum* étaient réunies depuis le matin dans la grande salle des appartements de

l'Impératrice-Mère. — On attendait le dénouement avec une anxiété mortelle, poussée au plus haut degré, par les récits tronqués et contradictoires apportés du lieu de l'action, par l'envahissement de la cour du palais, lors de l'irruption du détachement de grenadiers entraînés par Panoff, circonstance que chacun avait pu voir à travers les croisées de la salle qui donnaient sur la cour, et enfin par le bruit de la canonnade dont personne ne savait au juste ni le motif, ni les résultats. — A l'entrée du général Toll, tous les regards se tournèrent vers lui avec une ardente curiosité ; mais le général ne fit que traverser la salle et pénétra dans les appartements intérieurs pour y trouver l'Empereur. Cependant, celui-ci n'était pas encore rentré au palais, et le général n'y trouva que les deux Impératrices, qui, elles aussi, avaient *attendu toute la matinée* dans une anxiété impossible à décrire.

...... Pendant toute la durée de l'émeute, elles étaient restées dans le petit cabinet du coin, dont les croisées donnaient sur la place de

l'Amirauté *. L'auguste épouse du nouvel Empereur était assise à la fenêtre d'où l'on pouvait apercevoir dans le lointain, pendant qu'il faisait jour encore, le lieu de l'action. — Toutes deux virent passer devant leurs yeux et la cohue des grenadiers insurgés et le régiment des chevaliers-gardes se rendant au grand trot pour se joindre aux autres troupes. L'Empereur avait envoyé, à plusieurs reprises, le prince Eugène, le général aide-de-camp Troubetskoy et le général Démidoff, porter à Leurs Majestés des nouvelles de la marche des événements. — Lors de l'arrivée de Démidoff, l'Impératrice-Mère, de plus en plus agitée, eut une touchante idée qui lui fut inspirée par son âme élevée et poétique. Elle se saisit d'un petit portrait de feu l'Empereur Alexandre, ouvrage du célèbre Isabey, qui se

* Ce cabinet n'existe plus : il est entré dans la formation de la grande chambre du coin, située auprès du poste intérieur de la cavalerie légère.

trouvait placé sur une des tables, et dit en le présentant à Démidoff : « Prenez ce portrait et allez le montrer aux insurgés : peut-être que son aspect les fera revenir à eux et rentrer dans l'ordre !... » Au bruit du premier coup de canon, l'Impératrice Alexandra Fédorovna qui se trouvait momentanément seule dans la chambre, n'ayant auprès d'elle que Karamzine revenu de la place, se jeta à genoux et resta dans cette position, s'abandonnant à une ardente prière, jusqu'à l'arrivée d'Adlerberg, envoyé de la part de l'Empereur pour annoncer que tout était fini. Mais l'Empereur lui-même n'était pas encore de retour, et par conséquent les inquiétudes de la mère et de l'épouse continuaient encore. En voyant entrer le général Toll, l'Impératrice-Mère s'écria : « Ah ! voilà notre cher Toll ; que nous apportez-vous encore de nouveau ? Mon Dieu, il y a donc eu du sang versé ! !... » « Calmez-vous, Madame, répondit Toll, la mesure était indispensable et elle a été décisive. — Les rebelles s'enfuient de toutes parts et on les saisit.

Tout est fini. Votre Majesté peut être complétement tranquille sur le compte de l'Empereur; il ne tardera pas à revenir! » « Ah! allez général, allez le rejoindre! » s'écria l'Impératrice-Mère.

Toll, en sortant du palais, rencontra l'Empereur qui venait d'y arriver, accompagné de quelques généraux et qui dans ce moment descendait de cheval, sous les arcades de l'entrée principale. — Il était resté jusque-là sur la place pour y prendre toutes les dispositions nécessaires.—La poursuite et l'arrestation des fuyards furent confiées au général Benkendorff, qui reçut à cet effet quatre escadrons de la garde à cheval et un escadron de pionniers commandés par le général Orloff, destinés à agir de l'autre côté de la Néva à Wassily-Ostroff, et deux escadrons de la garde à cheval pour poursuivre les fuyards de ce côté-ci de la rivière *. — Sur ces entrefaites,

* Il y eut en tout ce jour-là 500 hommes d'arrêtés. La majeure partie des matelots de l'équipage de la garde et du régiment des

la nuit était tout à fait venue. Pour ôter toute possibilité aux malfaiteurs de renouveler leur tentative pendant la nuit, on jugea nécessaire de garder les troupes jusqu'au matin sous les armes, et l'Empereur les disposa lui-même en bivouacs. Ce ne fut qu'après avoir achevé de prendre toutes ces mesures, que Sa Majesté rentra au palais.

La rencontre des membres de la famille impériale eut lieu sur l'escalier en bois, qui existait avant l'incendie du palais (1837), sous les arcades de la grande entrée et conduisait dans l'antichambre de service située auprès de la chambre à coucher de l'Impératrice-Mère. — Notre plume serait impuissante à décrire la saisissante solennité de cette touchante entrevue.

---

grenadiers rentrèrent d'eux-mêmes aux casernes en demandant grâce et témoignant le plus vif repentir pour leurs méfaits. On leur pardonna, comme nous l'avons déjà dit, de même qu'aux mutins du régiment de Moscou, en considération du zèle et de la bonne conduite de leurs camarades qui formaient la majorité.

La jeune Impératrice croyait voir dans son auguste époux et serrer dans ses bras un homme complétement régénéré......

Avec les Impératrices accourues à la rencontre de l'Empereur, se trouvait aussi le jeune héritier du trône, revêtu pour la première fois ce jour-là des insignes de l'ordre de Saint-André.—L'Empereur voulut absolument le conduire au bataillon des sapeurs, rangé dans la cour; l'Impératrice-Mère s'y opposa pendant quelque temps, dans la crainte que l'enfant ne prît froid, mais finit par y consentir; et l'enfant impérial, porté dans les bras du vieux valet de chambre Grimm, fut descendu dans la cour du palais. L'Empereur présenta son premier-né aux sapeurs en leur disant de l'aimer, autant que lui, l'Empereur, aimait ses braves soldats; ensuite il remit le Grand-Duc héritier entre les bras des décorés de l'ordre de Saint-George, qui se trouvaient dans les rangs, et permit que le premier soldat de chaque compagnie vînt l'embrasser. — Les braves soldats profitèrent avec enthousiasme de la permission et

vinrent baiser avec ferveur les mains et les pieds du jeune prince.

Le *Te Deum*, annoncé d'abord pour onze heures du matin, puis remis à deux heures, eut enfin lieu vers sept heures du soir, mais dans des circonstances toutes différentes. L'Empereur, accompagné de son auguste épouse et de tous les membres de la famille impériale *, fit sa sortie avec la solennité usitée et se dirigea vers la grande église du palais. Le même vénérable prélat qui venait d'exposer sa vie pour l'accomplissement de ses devoirs, accueillit l'entrée du nouvel Empereur dans le temple de Dieu, par les paroles des saintes Écritures : « *Benedictus qui venit in nomine Domini.* »

* A l'exception de l'Impératrice-Mère, qui, se trouvant trop abattue par les émotions de la journée, ne prit aucune part à la cérémonie et entendit le *Te Deum* de la sacristie.

Au *Te Deum*, tous les assistants se tinrent debout; l'auguste couple seul resta prosterné pendant toute la durée de l'office. « Dieu recevait dans ses mains le cœur du Tsar ! »

Tous ceux qui ont assisté à cette cérémonie auront toujours présente à la mémoire l'imposante et touchante gravité de ce solennel moment. Toute l'assistance était profondément émue ; tous avaient les larmes aux yeux ; et quand, à cette heure décisive pour l'avenir de la Russie, on entendit proclamer le nom du nouveau souverain « l'Empereur orthodoxe de toutes les Russies, Nicolas Ier » et demander au Tout-Puissant de confondre ses ennemis, d'ardentes et unanimes prières s'élevèrent vers les cieux.

En vérité, dirons-nous avec l'illustre écrivain dont nous avons déjà invoqué l'autorité, l'histoire reconnaîtra que les paroles « *par la grâce de Dieu,* » contenues dans la formule du titre impérial, s'adaptaient entièrement à l'Empereur Nicolas Ier. Il reçut sa couronne directement de la main toute-puissante du Très-Haut, et, l'ayant

posée sur son front, il sut la sauvegarder dans le moment fatal où une force ennemie voulait la lui ravir. La volonté divine lui conserva intacte cette couronne qu'elle lui avait destinée.

« Cher et bien-aimé Constantin, écrivait l'Empereur, encore sous l'impression de tout ce qui venait de se passer : « Je suis Empereur! mais à quel titre? mon Dieu! au prix du sang de mes sujets!..... »

Avant encore que le *Te Deum* n'eût eu lieu, et au milieu de tous les soucis qui préoccupaient l'Empereur, sa pensée s'était déjà reportée plus d'une fois sur le sort du brave guerrier qui lui avait sacrifié ses jours. Pour montrer au comte Miloradowitch l'intérêt qu'il lui avait voué, l'Empereur avait envoyé à plusieurs reprises savoir de ses nouvelles, d'abord par le

général aide-de-camp prince Troubetskoy et ensuite par le général Toll.

En quittant l'église, Sa Majesté, qui n'avait pris aucun aliment pendant toute la journée *, écrivit pourtant immédiatement au vieux vétéran une lettre remplie de reconnaissance, de regrets et d'espérances. Miloradowitch se trouvait encore aux casernes de la garde à cheval où il avait été transporté après sa blessure; la balle avait été extraite, mais les médecins ne conservaient aucun espoir. Kavéline, chargé de porter la lettre, avait reçu l'ordre de déclarer que l'Empereur priait le comte d'accepter ces lignes tracées de sa propre main, en remplacement d'une visite personnelle qu'il ne pouvait effectuer vu la gravité des circonstances. Le mourant reçut avec le sentiment d'une profonde reconnaissance ce témoignage de l'affectueux intérêt

---

* Dans le journal du fourrier de la chambre, il est dit que Leurs Majestés dînèrent, ce jour-là, à huit heures du soir.

de son souverain, et faisant un effort pour se soulever sur son séant : « Dites à Sa Majesté, articula-t-il d'une voix faible, que je meurs, et que je suis heureux de mourir pour elle. » Après qu'on lui eut fait la lecture de la lettre de l'Empereur, le comte s'empressa de la prendre dans ses mains et la serrant sur son cœur, la garda jusqu'à sa mort*. La balle avec laquelle il avait été assassiné, fut apportée à Sa Majesté par Kavéline.

A l'approche de la nuit, et quand l'ordre extérieur eut été à peu près rétabli, l'Empereur pria son frère de se rendre à l'arsenal pour voir par lui-même si tout y était tranquille. Le Grand-Duc se transporta, en traîneau,

---

* Le comte Miloradowitch expira vers les deux heures de la nuit.

au lieu indiqué, en traversant la Millionaia et le Champ-de-Mars. Aux abords du palais, la place présentait l'aspect d'une ville prise d'assaut. Partout on ne voyait que des feux de bivouac, de nombreuses troupes et des canons; mais, passé le pont du canal d'Hiver, la scène changeait d'aspect. Ici, les rues étaient aussi dépeuplées et tout aussi tranquilles que d'ordinaire à cette heure de la nuit; on ne rencontrait de temps à autre que quelques fiacres et quelques piétons attardés, et rien, au dehors du moins, ne rappelait le formidable orage qui venait de passer sur la Russie. Aux abords de l'arsenal, dont les postes étaient desservis par la brigade modèle de l'artillerie, et au retour le long du quai, tout était calme, et ce n'est qu'au pont de l'Ermitage que la ville reprenait de nouveau l'aspect animé d'un camp militaire *.

* Cet état de choses ne dura que jusqu'à la matinée du 15 décembre. L'ordre une fois complétement rétabli, l'empereur se

En entrant dans le cabinet de l'Empereur, le Grand-Duc fut frappé d'un spectacle auquel il était loin de s'attendre. Devant l'Empereur, se tenait à genoux, prosterné, et demandant grâce pour ses jours, un des conspirateurs qui venait d'acquérir subitement une si malheureuse célébrité... L'Empereur, en grande tenue, ayant conservé l'uniforme et le grand cordon dont il était revêtu depuis le matin, interrogeait, malgré l'heure avancée de la nuit, les quelques conjurés qu'on était déjà parvenu à arrêter, recevait des rapports de tous côtés et donnait les ordres nécessaires, oubliant les fatigues de la journée *.

---

rendit au milieu des troupes bivouaquées, les remercia pour leur zèle, leur fidélité et leur parfaite tenue, et leur permit de retourner dans leurs casernes. Les bataillons cantonnés hors de la ville et qui avaient reçu la veille l'ordre de s'approcher de la capitale, furent renvoyés dans leurs domiciles, à l'exception du régiment des dragons de la garde et de deux escadrons, l'un de hussards et l'autre de lanciers, qu'on employa à poursuivre les conjurés qui s'étaient éparpillés dans les environs de la ville.

* L'Empereur passa le reste de la nuit sans prendre un instant de repos. La jeune Impératrice était rentrée chez elle après

Ce n'est qu'en voyant cette scène, que le Grand-Duc commença à comprendre les faits qui venaient de se passer sous ses yeux; car, n'ayant encore aucune connaissance du complot, il n'avait attribué les événements de la journée qu'à un malentendu provenant de la nécessité d'un nouveau serment.

Le lendemain, on vit paraître dans les journaux de Saint-Pétersbourg un récit abrégé des événements de la fatale journée du 14 décembre. L'article se terminait ainsi :

« On ne saurait se dissimuler combien cet événement est déplorable pour la Russie entière.

---

le *Te Deum*, dans une prostration de forces complète. Les augustes enfants passèrent la nuit dans deux chambres contiguës, presque comme au bivouac.

Aussi l'Empereur en a-t-il été profondément affecté.

« Mais ceux qui ont vu la noble attitude de ce monarque, sa magnanimité, son calme imposant, son imperturbable sang-froid qu'admiraient avec le même enthousiasme et les troupes et les généraux les plus aguerris; ceux qui ont vu la valeureuse conduite du Grand-Duc Michel, l'auguste frère de l'Empereur; ceux qui considéreront que les séditieux sont restés quatre heures sur une place publique dont toutes les avenues ont été longtemps libres et n'ont trouvé pour tout renfort que des soldats ivres et des hommes du peuple dans le même état d'ivresse, et que dans toute la garde, quelques compagnies seules de deux régiments et de l'équipage de la marine ont pu être séduites et entraînées, mais qu'aucun corps en masse ne s'était détaché : ceux-là, et tout homme bien pensant avec eux, sauront reconnaître le côté consolant de ces événements et ne les envisager que comme une épreuve passagère qui ne fera que mieux res-

sortir le vrai caractère de la nation russe, la fidélité inébranlable de la majorité des troupes, et l'attachement sans bornes de tous les Russes pour l'auguste personne de leur souverain légitime. »

Nous ajouterons pour notre part, que le danger, ce jour-là, était imminent. La garde se trouvait en présence d'une fraction de la garde; l'Empereur, la base et l'unique soutien de l'Empire, avait exposé sa vie durant plusieurs heures; le peuple était agité et il eût été difficile de savoir au juste la vraie disposition des esprits. On connaissait l'existence d'une conjuration, mais on ignorait et son étendue et le nom des principaux chefs; toutes ces choses étaient enveloppées du plus profond mystère, et nul ne pouvait assurer que les troubles ne recommenceraient pas de nouveau.

Ces pensées n'étaient guère consolantes; mais on a vu quelles avaient été la fermeté et la présence d'esprit du jeune souverain; les officiers en furent étonnés, et les soldats enthousiasmés.

La victoire était restée du côté du trône et de la fidélité; c'en était assez pour que la troupe s'attachât de toute son âme au nouvel Empereur. Le peuple et les soldats acquirent la conviction que le nouveau monarque était digne du pouvoir, et qu'il saurait, au moment du danger, repousser l'ennemi et triompher de tous les obstacles.

Bientôt toutes les ramifications du complot furent découvertes; les affiliés, arrêtés un à un, furent livrés à des châtiments mitigés par la clémence impériale et le mal fut détruit dans son germe. Lorsque, après ces événements, un *Te Deum* solennel fut chanté sur la place du Sénat, l'Empereur Nicolas, dans son manifeste du 13 juillet 1826, manifeste qui présente en même temps un programme imposant de son règne, disait à sa fidèle Russie :

« En portant un dernier regard sur ces événements déplorables, Nous trouvons qu'une obligation Nous est encore imposée. Dans les lieux où, sept mois auparavant, l'explosion d'une soudaine révolte Nous a tout d'un coup révélé l'affreux secret d'un mal qui comptait déjà dix années, il faut qu'un dernier acte expiatoire consacre le souvenir du sang russe versé dans ces mêmes lieux pour la religion, le souverain, la patrie; il faut que de solennelles actions de grâces s'y élèvent vers le Seigneur. Nous avons reconnu sa main toute-puissante lorsqu'elle déchirait le voile qui couvrait cet horrible mystère; Nous l'avons reconnue, lorsqu'en permettant au crime de s'armer, elle assurait sa perte. Telle qu'un orage d'un moment, la révolte sembla n'avoir éclaté que pour anéantir la conspiration dont elle avait été le début.

« Elle n'était pas dans le caractère, elle n'était pas dans les mœurs du peuple russe, cette conspiration. Tramée par une poignée de scélérats, elle n'eut pour auxiliaires que le petit nombre

d'hommes qu'unissait à eux un contact de tous les instants, que des cœurs pervertis, que des passions fougueuses; et malgré des années de malveillants efforts, d'efforts sans cesse renouvelés, elle ne réussit point à s'étendre. Le cœur de la Russie y fut et y sera toujours inaccessible.

« Que toutes les classes de citoyens se réunissent donc dans la même confiance envers le gouvernement. Dans les empires où l'amour du souverain et le dévouement au trône sont pour les peuples un besoin et un sentiment héréditaires, où l'énergie de l'administration s'allie à la nationalité des lois, les efforts de la malveillance seront toujours insensés, toujours stériles. Ils pourront se cacher dans l'ombre; mais dès que le grand jour les frappera, ils se briseront devant les lois et l'indignation publique. Dans une semblable organisation de l'État, chacun peut se fier à la solidité de l'ordre, à la garantie des biens et des personnes, et tranquille sur le présent, porter vers l'avenir un regard plein d'espérance. Ce

n'est point par des entreprises téméraires et toujours destructives, c'est d'en haut, c'est par degrés que s'opèrent les vraies améliorations, que se comblent les lacunes, que se réforment les abus. Dans cette marche de perfectionnements graduels, tout sage désir du mieux, toute pensée tendante à l'affermissement des lois, à la propagation des véritables lumières, au développement de l'industrie, qui nous parviendra par les voies légales ouvertes à tous, ne pourra qu'être accueillie par Nous avec gratitude; car Nous ne formons, Nous ne pouvons former d'autre vœu que celui de voir notre patrie atteindre le plus haut point de prospérité et de gloire qui lui soit marqué par la divine Providence.

« Enfin, dans la ferveur même de ce vœu que partagent tous Nos sujets et dans l'espoir de son accomplissement, Notre sollicitude particulière se reporte encore sur les familles infortunées que le crime a privées de quelques-uns de leurs membres. Pendant tout le cours de ce procès, Nous avons compati de cœur à leurs tourments,

et Nous Nous hâtons de les assurer qu'à nos yeux les liens de famille transmettent la gloire des ancêtres à leurs descendants, mais ne peuvent faire rejaillir sur les membres de la famille la honte d'un crime personnel et isolé. Quiconque oserait en tirer un motif de reproche, enfreindrait les lois humaines, et, plus encore, les préceptes de notre sainte religion. »

Nous avons commencé notre récit par une lettre du jeune Grand-Duc Alexandre Pavlovitch, adressée au comte Kotchoubey. — Citons ici une autre lettre adressée au même personnage, lettre touchante, écrite peu de temps après les événements du 14 décembre, par l'auguste mère de l'Empereur Alexandre Ier. — Le comte Kotchoubey se trouvait à cette époque en pays étranger, et voici ce que lui

écrivait l'Impératrice-Mère, le 16 février 1826*.

« J'ai tardé, monsieur le comte, à vous répondre à deux lettres, du 11 décembre et du 3 janvier, parce que j'ai voulu vous écrire de ma main et que j'étais si accablée, qu'à peine j'ai suffi aux correspondances de ma famille. Je me sens bien, bien malheureuse, et les trois mois de temps passés après la date de notre affreuse perte en font trois de tourments et d'angoisses. — La mort de mon fils, de cet ange, est venue nous surprendre, nous frapper comme un coup de foudre; nous nous livrions à l'espoir, quoique, j'avoue, mon cœur maternel éprouvait des angoisses mortelles, lorsque même on nous en donnait; et malheureusement le 19 novembre les a légitimées; c'est le 27 que j'ai appris la

* Le comte Kotchoubey, honoré de la bienveillance de l'Empereur Nicolas, comme il le fut de celle de son prédécesseur, a été plus tard créé prince, président du Conseil de l'Empire et grand chancelier. Il est mort en 1834. Cette lettre paraît ici conformément à l'original écrit en français.

perte du fils chéri, qui faisait le bonheur, la gloire de ma vie, tout le charme et la douceur de mon existence. La plume ne rend pas ce que j'ai souffert; j'ai cru ne pouvoir pas être plus malheureuse, lorsque la journée du 14 décembre m'a fait connaître un nouveau genre de souffrance affreuse, voyant mes deux fils en danger de vie et la tranquillité de l'État exposée à des chances bien funestes. La miséricorde divine a détourné ce malheur; et la conduite noble de mon fils Nicolas, sa magnanimité, sa fermeté et son admirable abnégation, ainsi que le beau courage de Michel, ont sauvé l'État et la famille. Cette journée a été si cruelle, que lorsque tout fut apaisé le soir et que je me retrouvai seule chez moi, je bénissais Dieu de me retrouver avec ma douleur constante! Mais quelle horrible histoire! Je remercie le ciel de ce que notre cher Empereur Alexandre l'a ignorée dans ses détails, quoiqu'il fût informé de la trame. Bénissons encore le ciel, de ce que les auteurs ne sont pour la plupart que des jeunes gens très-peu mar-

quants et qui, à l'exception des chefs, se sont laissés entraîner par l'orgueil et l'amour-propre, sans prévoir peut-être l'abîme qu'ils creusaient sous leurs pas; les chefs eux-mêmes n'ont pas eu de titre par leurs services passés à une réputation très-distinguée; il y en a qui ont bien servi, mais grâce à Dieu, chez nous en Russie, la bravoure est une vertu héréditaire dans notre militaire; toutefois il est malheureux qu'ils aient flétri par leur crime leur réputation d'officiers, et que leur inconduite fasse la désolation de leurs parents, de leurs épouses... Le convoi de notre ange arrive le 20 à Tsarskoé-Sélo; jugez quel jour de douleur et d'angoisse ce sera pour moi, comme toute cette quinzaine qui suivra; l'enterrement est fixé au 13 mars; alors il n'y aura plus que le souvenir seul de cet ange de bonté qui nous restera. »

Il s'était écoulé plusieurs années depuis le 14 décembre 1825. Le Césarévitch Constantin, dans les entrevues qu'il avait avec l'Empereur Nicolas, ne revenait pas volontiers sur les évé-

nements que nous venons de décrire. Un jour (en 1829) qu'ils faisaient route ensemble de Samosk à Louzk, l'Empereur dit dans un moment d'épanchement : « J'espère qu'à présent du moins, tu rends pleine justice à mes actions et à mes intentions, et que tu reconnais qu'il m'était impossible d'agir autrement que je ne l'ai fait alors, vu la position dans laquelle m'avaient placé les circonstances. » — Le Césarévitch évita de nouveau de s'appesantir sur ce sujet et finit par dire, qu'il laisserait probablement après sa mort un acte qui dévoilerait et sa manière de voir, et les causes de sa conduite dans toute cette affaire.—En 1831, après la mort du Grand-Duc Constantin, l'Empereur communiqua à la princesse de Lovitz, qui était venue jusqu'à Gatchina, pour accompagner la dépouille mortelle de son époux, la conversation que nous venons de citer. La princesse répondit, que si le Césarévitch avait effectué son projet, on trouverait probablement quelques papiers dans sa table à écrire, table démontée et à demi-brisée pendant

la révolution de Varsovie (en 1830), mais malgré cela conservée soigneusement et dont les tiroirs étaient restés cachetés depuis ce temps. La table fut apportée et les tiroirs ouverts ; mais on n'y trouva qu'un testament daté de 1808 ou 1809, devenu nul par le décès de la personne qu'il concernait. Depuis il se passa plus de vingt ans encore et l'affaire était tombée dans l'oubli, quand tout à coup, après la mort du ministre de la cour, prince Volkonsky (en août 1852), on trouva, au milieu de ses papiers, quatre cahiers contenant chacun le même texte, et portant la même inscription : « A mes chers compatriotes ! de la part de Son Altesse impériale le Césarévitch et Grand-Duc Constantin, déclaration solennelle. » Les quatre exemplaires étaient paraphés de la propre main du Césarévitch, et deux étaient placés sous des plis non cachetés et adressés, l'un à l'Empereur Nicolas, et l'autre à l'Impératrice Marie Fédorovna. Aux deux exemplaires étaient jointes des lettres signées par le Grand-Duc Constantin, avec l'indication du lieu où

elles avaient été écrites, Varsovie, mais sans date. — Il est hors de doute que cette déclaration n'est autre que l'acte auquel le Césarévitch faisait allusion en 1829, et auquel il ne fut donné aucune suite, ni du vivant de Constantin, ni après sa mort, probablement à cause du changement des circonstances. Mais de quelle manière ces papiers étaient-ils tombés entre les mains du prince Volkonsky, et pourquoi avaient-ils été gardés par lui à l'insu de tout le monde sans en excepter l'Empereur lui-même ? On ne peut donner à ce fait qu'une seule explication. Quelque temps après le décès du Césarévitch, le général Kourouta qui jouissait de son entière confiance, était mort aussi ; l'Empereur fit remettre au prince Volkonsky tous les papiers laissés par le général, sans les avoir examinés. Il est vraisemblable que, parmi ces pièces, se trouvait aussi l'acte en question et que Volkonsky n'ayant pas ouvert les papiers, ignorait lui-même ce fait, ou peut-être ne voulait pas en parler à qui que ce fût. D'autres personnes rapprochées aussi du

Césarévitch durant sa vie et qui avaient survécu à Kourouta, savaient peut-être également quelque chose de l'existence de l'acte en question ; mais incertaines sur la volonté formelle du défunt relativement à la divulgation de ce document, elles gardèrent le silence.

Quoi qu'il en soit, cette « déclaration solennelle » servant de complément indispensable aux événements que nous avons décrits dans ce récit, nous croyons devoir la reproduire dans les annexes, en la faisant précéder des deux lettres qui l'accompagnaient *.

Quelques années s'écoulèrent encore.

L'Empereur Nicolas reposait déjà en paix dans le sein de Dieu. Sa fin édifiante, la mort du juste,

---

* *Voir* les Annexes, N° 4.

avait frappé d'admiration ses contemporains, saisis par la grandeur de cette agonie sublime, qui servira à tout jamais d'exemple et d'enseignement pour les générations futures.

Le 26 août 1856, l'héritier du trône et des hautes vertus de l'Empereur Nicolas posait sur son front la couronne de ses ancêtres, dans la métropole de la Russie, dans l'antique cité qui fut son berceau.

Au milieu des nombreux témoignages de bienveillance qu'il accorda à toutes les classes de l'Empire, la mansuétude du nouveau souverain se tourna vers les malheureux qui autrefois, entraînés, les uns par l'inexpérience de la jeunesse, les autres par leur présomption, expiaient depuis trente ans leur faute par la réclusion et le repentir.

Le jour même du couronnement, l'Empereur Alexandre II amnistia tous ceux qui avaient pris part aux tristes événements du 14 décembre 1825; sa miséricorde s'étendit jusque sur la postérité des condamnés, tant morts que vivants.

« Dieu veuille, furent les paroles de l'Empereur nouvellement couronné, en donnant au rédacteur du présent livre, l'ordre de le livrer à la publicité, « Dieu veuille qu'à l'avenir les souverains de la Russie ne se trouvent plus dans le cas ni de punir, ni même de pardonner pour des crimes de cette nature! »

ANNEXES.

ANNEXES.

N° I.

Copie du rescrit de Son Altesse Impériale le Césarévitch et Grand-Duc Constantin, adressé au président du Conseil de l'Empire, prince Lapoukine, le 3 décembre 1825.

C'est avec le plus vif chagrin que j'ai pris connaissance de la lettre de Votre Altesse, datée du 27 novembre, et accompagnée de la copie du procès-verbal de la séance qui a eu lieu le même jour au Conseil de l'Empire. La description des circonstances motivées par la réception de la nouvelle de la mort de Notre bien-aimé et à jamais regretté souverain, qui fut mon bienfaiteur,

ainsi que l'immuable volonté de Sa Majesté l'Empereur Nicolas de prêter serment en ma faveur, acte auquel ont pris part tous les membres du Conseil, ont dû nécessairement m'affliger beaucoup. M'étant fait de tout temps un devoir sacré de remplir consciencieusement les ordres de feu l'Empereur, je me vois dans l'obligation de déclarer que le serment prêté par les membres du Conseil et d'autres personnages est nul, comme étant contraire à la volonté de feu l'Empereur, et que, par conséquent, je ne puis ni ne dois l'accepter.

Votre Altessé, de même que le Conseil de l'Empire, devait savoir, d'après le contenu du pli conservé dans les archives de la chancellerie de l'Empire, pli envoyé par feu l'Empereur, le 16 août 1823, que Sa Majesté avait désigné le Grand-Duc Nicolas comme héritier du trône, conformément à une renonciation formelle de ma part, exprimée dans une lettre adressée par moi au défunt souverain.

Le Conseil de l'Empire aurait dû avoir en vue également le serment prêté par tous les sujets de l'Empire, lors de l'avénement au trône de feu l'Empereur, où il était dit entre autres choses: que l'on jurait de servir fidèlement tant Sa Majesté l'Empereur Alexandre que l'hé-

ritier *qu'il aurait désigné* et de leur obéir. Ce serment, répété à chaque promotion et dans toutes les circonstances, aurait dû être présent à la mémoire de tous les sujets fidèles.

Or, comme d'après le contenu des papiers ouverts pendant la susdite séance du Conseil, la volonté de feu l'Empereur concernant la transmission de la couronne au Grand-Duc Nicolas a été rendue manifeste, personne n'avait le droit, sans violer le premier serment, d'en prêter un nouveau, qui ne fût pas en faveur du Grand-Duc Nicolas. En conséquence, je dois récuser le serment prononcé en ma faveur, comme illégal. Je reste ainsi fidèle à mon devoir et au respect profond que j'ai eu constamment pour la volonté de feu l'Empereur, et je conserve l'immuable décision exprimée dans mes lettres adressées à Sa Majesté l'Impératrice Marie Fédorovna et à Sa Majesté l'Empereur Nicolas (du 26 novembre), et portées à Saint-Pétersbourg par Son Altesse Impériale le Grand-Duc Michel. Je dois faire observer en sus que la formalité du serment ne saurait être effectuée autrement qu'en vertu d'un manifeste signé par l'Empereur.

Ayant rappelé ainsi la volonté expresse de feu l'Em-

pereur, volonté toujours sacrée pour moi, je crois de mon devoir et à mon grand regret de faire observer au Conseil de l'Empire, qu'en prêtant un serment qui ne m'était pas dû, il a fait un acte illégal et transgressé ses devoirs, d'autant plus que cela a été effectué et à mon insu et sans mon consentement. Ce serment est donc irrégulier et illégal, et d'un fâcheux exemple pour des sujets fidèles, tenus à respecter les institutions de l'Empire; en conséquence, il doit être annulé par une prestation de serment en forme, en faveur de Sa Majesté l'Empereur Nicolas. Ayant eu connaissance par une communication verbale de la volonté de feu l'Empereur, j'ai été le premier à prêter serment de fidélité, même avant la publication du manifeste impérial, ce dont j'ai eu l'honneur de faire part à Sa Majesté l'Empereur Nicolas.

J'engage Votre Altesse à communiquer à qui de droit le contenu de la présente, et à mettre à exécution la volonté exprimée ci-dessus.

J'écris à Votre Altesse en réponse à la communication qu'elle m'a faite, et je la prie de m'en accuser réception.

J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Altesse : 1° une copie de la lettre que j'avais adressée à Sa Majesté

l'Impératrice-Mère ; 2° la lettre dont l'Empereur a bien voulu m'honorer, et 3° une copie de la lettre que j'ai adressée à Sa Majesté l'Empereur Nicolas.

(*L'original porte la signature autographe de Son Altesse.*)

CONSTANTIN CÉSARÉVITCH.

Varsovie, 3 décembre 1825.

N° 11.

Copie du rescrit de Son Altesse Impériale le Césarévitch et Grand-Duc Constantin, adressé au ministre de la justice, prince Labanoff de Rostoff ; 8 *décembre* 1825.

Le conseiller de collége Nikitine, employé au sénat, m'a remis, de la part de Votre Excellence, un pli portant pour suscription : A Sa Majesté Impériale l'Empereur Constantin Pavlovitch, le très-humble rapport du ministre de la Justice.

N'ayant aucun droit au titre que porte la suscription, je ne saurais recevoir le pli et je le renvoie à Votre Excellence par l'entremise du même employé qui en avait

été le porteur. Votre Excellence doit savoir déjà les raisons qui m'empêchent d'accepter la dignité impériale, par le contenu de l'office que j'ai eu l'honneur d'adresser, en date du 3 décembre, à Son Altesse le Président du Conseil de l'Empire, prince Lapoukine. Il ne me reste donc plus qu'à répéter sommairement à Votre Excellence que, dans le serment prêté à feu l'Empereur Alexandre, d'éternelle et bienheureuse mémoire, il était dit entre autres choses qu'on jurait d'obéir fidèlement, tant à Sa Majesté l'Empereur Alexandre, qu'à l'héritier *qu'il désignerait*. Or, l'héritier du trône étant le Grand-Duc Nicolas, comme il appert des papiers ouverts au Conseil de l'Empire, et dont copie pareille se trouve également au sénat, ce dernier, en qualité de sénat dirigeant, conservateur des lois, aurait dû et doit encore exécuter à la lettre la dernière volonté de feu Sa Majesté l'Empereur Alexandre.

Du reste, je suis très-sensible au zèle témoigné par le sénat à l'égard de ma personne, et je prie Votre Excellence de témoigner de ma part à cette haute assemblée toute ma reconnaissance; j'ajoute à cela, que plus j'apprécie le témoignage de ce dévouement, plus je dois être ferme et inébranlable dans l'exécution de la loi

sacrée, promulguée par feu Sa Majesté l'Empereur Alexandre.

(*L'original porte la signature autographe de Son Altesse.*)

CONSTANTIN CÉSARÉVITCH.

Varsovie, 8 décembre 1825

N° III.

Réponse de Son Altesse Impériale le Césarévitch et Grand-Duc Constantin à la communication de l'Empereur Nicolas, concernant l'avénement au trône de Sa Majesté; 20 décembre 1825.

Sire,

C'est avec joie et attendrissement que j'ai eu le bonheur de recevoir le rescrit qui m'annonce l'heureux avénement de Votre Majesté Impériale au trône de vos ancêtres.

La volonté du souverain régnant par la grâce de Dieu est sacrée pour notre bien-aimée Russie, comme elle doit l'être pour toute nation qui envisage la force des institutions comme un bienfait de la Providence.

Votre Majesté Impériale, en exécutant la volonté de feu l'Empereur, n'a fait que suivre les desseins du Roi des Rois, dont la divine Providence régit et inspire les actes des souverains d'ici-bas, dans toutes les circonstances graves comme celle qui vient de se présenter.

La volonté sacrée de feu l'Empereur a donc été exécutée. En contribuant à son accomplissement, je n'ai fait que mon devoir, le devoir de sujet fidèle, de frère dévoué, de Russe, fier et heureux d'obéir à Dieu et à son souverain.

Le Tout-Puissant, dont la sollicitude pour la Russie et son auguste trône est constante, et qui verse les trésors de ses bienfaits sur une nation toujours fidèle aux lois divines, sera votre guide et votre soutien, ô très-gracieux souverain !

Si mes faibles moyens, que je dépose aux pieds du trône, peuvent alléger le fardeau du pouvoir qui vous a été remis par Dieu, c'est par mon dévouement sans bornes, ma fidélité, mon obéissance et le zèle que je montrerai à remplir les ordres de Votre Majesté Impériale, que je veux les utiliser.

Je supplie le Tout-Puissant de conserver votre précieuse santé, de prolonger vos jours et de transmettre

aux générations futures la gloire de votre nom, gloire qui est aussi celle de l'Empire de Russie.

Très-gracieux souverain!

de Votre Majesté Impériale,

le plus fidèle sujet.

(*L'original porte la signature autographe de Son Altesse.*)

CONSTANTIN.

Varsovie, 20 décembre 1825.

N° IV.

1° *Lettre de Son Altesse Impériale le Césarévitch et Grand-Duc Constantin, adressée à Sa Majesté l'Empereur Nicolas.*

SIRE!

La mort de notre adoré souverain, d'éternelle et bienheureuse mémoire, l'Empereur Alexandre, a été accompagnée de circonstances si graves pour l'Empire de Russie, qu'elles pourraient engendrer divers commentaires erronés, si les choses n'étaient pas présentées sous leur vrai point de vue.

Désirant (autant qu'il dépend de moi) coopérer à éclaircir cette question et afin que la pure vérité soit généralement connue, j'ai cru de mon devoir d'exposer

toutes les circonstances sous leur vrai jour et telles qu'elles doivent l'être pour un homme consciencieux qui rendrait compte de ses actions devant le tribunal du Tout-Puissant.

J'ai l'honneur de soumettre en conséquence à l'approbation de Votre Majesté Impériale une déclaration solennelle que je désire adresser à mes chers compatriotes.

Si Votre Majesté daigne l'approuver, qu'elle veuille bien donner l'ordre de la rendre publique; mais si, au contraire, elle trouve quelques obstacles, non prévus par moi, à sa publicité, qu'elle veuille bien accepter cette déclaration pour son usage personnel, comme un témoignage de la pureté de mes sentiments vis-à-vis de mon souverain et de mes compatriotes.

Je crois aussi de mon devoir de porter à la connaissance de Votre Majesté Impériale, que pareille déclaration a été envoyée par moi à Sa Majesté l'Impératrice-Mère.

2° *Lettre de Son Altesse Impériale le Césarévitch et Grand-Duc Constantin, adressée à Sa Majesté l'Impératrice Maria Fedorovna.*

Les événements et les circonstances qui ont eu lieu après la mort de notre adoré souverain l'Empereur Alexandre, en tant qu'ils se rapportent personnellement à moi, ne sont pas connus de tout le monde sous leur vrai jour; or, leur gravité même demande qu'ils soient éclaircis, afin d'éviter les bruits mensongers et même des interprétations fâcheuses. Dans ce but, j'ai cru de mon devoir d'exposer dans une déclaration solennelle adressée à mes compatriotes (dont ci-joint la copie) toute la vérité, en ce qui me concerne du moins, et ceci avec la sincérité la plus entière, telle qu'on doit la professer devant le tribunal du Dieu Tout-Puissant. J'ai humblement soumis cette déclaration à Sa Majesté l'Empereur Nicolas, en demandant l'autorisation de la rendre publique.

Je supplie Votre Majesté Impériale de vouloir bien

accepter une copie de la susdite déclaration, comme un témoignage des sentiments de reconnaissance du plus dévoué des fils, à l'égard de la plus tendre et de la plus bienveillante des mères.

3° *A mes chers compatriotes, de la part de Son Altesse Impériale le Césarévitch et Grand-Duc Constantin, déclaration solennelle.*

A l'expiration des vingt années du règne glorieux de feu Sa Majesté l'Empereur Alexandre Ier, d'éternelle et bienheureuse mémoire, et quand il ne lui restait presque plus d'espoir d'une descendance directe, j'ai cru de mon devoir, dans ma sollicitude pour le bonheur et la tranquillité de la Russie, de porter l'attention de Sa Majesté sur un objet important pour l'Empire, et spécialement sur le règlement de l'ordre de succession au trône de la Russie.

En cas de décès de Sa Majesté durant ma vie, la cou-

ronne me revenait de droit, et par droit d'aînesse, et conformément aux lois qui régissent la succession dans la famille impériale, si toutefois un autre héritier n'avait pas été désigné par un testament spécial. J'ai voulu d'autant plus attirer l'attention de Sa Majesté sur cet objet si important pour l'État, que dans la formule du serment prêté lors de l'avénement au trône de l'Empereur Alexandre, il était dit expressément : « Je jure d'obéir fidèlement à l'Empereur et à l'héritier *qui sera désigné.* » Je voulais donc que cette importante affaire fût réglée à temps, afin d'éloigner le moindre doute sur mes vues personnelles.

Dans l'appréhension d'un événement déplorable, événement malheureusement accompli à l'heure qu'il est, par la volonté de Dieu (je veux parler de la mort de l'Empereur Alexandre), j'ai voulu, en considération de mes droits à la succession et pour éviter l'initiative au souverain adoré dont la bonté de cœur égalait la grandeur d'âme, j'ai voulu, dis-je, prévenir Sa Majesté en formulant mes idées sur cet important sujet. En conséquence, je demandai (en 1822) à feu l'Empereur l'autorisation d'exposer par écrit mes vues sur cet objet. Comme, en vertu du manifeste du 20 mars 1820, con-

tenant les règlements additionnels sur les droits à la succession des membres de la famille impériale, je devais être considéré également comme dépourvu de descendants directs, je suppliais Sa Majesté de transmettre dès à présent au Grand-Duc Nicolas mes droits à la succession au trône, comme c'est à lui et à sa postérité qu'il appartenait après nous de perpétuer à tout jamais l'auguste lignée des souverains légitimes de la Russie.

En prenant la ferme décision de renoncer à la couronne, je ne perdais pas de vue pourtant que mes droits d'aînesse comportaient également l'obligation de ne pas refuser le fardeau du pouvoir, quand on était appelé par la volonté de Dieu à gouverner la grande nation russe. Je me disais, dans ma conscience, qu'en renonçant à mes droits, je ne faisais que remplir mes devoirs de Russe en contribuant à consolider la tranquillité future de la Russie, par la transmission de mes droits présomptifs à mon frère cadet, dont le fils est né dans les murs de Moscou, l'antique métropole de la Russie. Je me disais aussi que, si j'avais eu le bonheur d'avoir des enfants aptes à me succéder, conformément aux règlements établis par feu S. M. l'Empereur, alors mes compatriotes eussent peut-être été en droit de me reprocher

d'avoir cédé des prérogatives qui ne m'étaient pas seulement personnelles, mais appartenaient aussi à ma postérité. Or, n'ayant point d'enfants, ma renonciation n'est qu'un sacrifice individuel et un devoir exigé par le bonheur et la tranquillité de la Russie, vu que la principale base d'un gouvernement monarchique, c'est la transmission perpétuelle de la couronne, dans l'ordre et les voies naturelles de la succession.

Guidé par ces sentiments, et ayant préalablement demandé l'autorisation de Sa Majesté, j'ai fait la proposition formelle de renoncer pour ma part au trône, et j'ai prié l'Empereur de transmettre mes droits de mon vivant à mon frère cadet.

Sa Majesté l'Empereur, ayant écouté avec bienveillance et attendrissement cette proposition, a daigné l'approuver, autant en considération de la parité de nos âges, qui pouvait faire supposer que nous finirions nos jours presque en même temps, que mû par la sollicitude reconnue de Sa Majesté pour le bonheur de la Russie.

Sa Majesté voulut bien consentir à ce que j'exposasse ma proposition par écrit, tout en me recommandant de présenter préalablement à son approbation la lettre qui

devait la contenir, et qu'elle daigna effectivement retoucher de sa propre main.

Alors, dans mon inébranlable décision de renoncer à mes droits, j'effectuai mon projet et je présentai ma lettre de renonciation à Sa Majesté Impériale.

Le souverain adoré a daigné porter à la connaissance de notre bien-aimée mère l'Impératrice Maria Fédorovna, et ma lettre et ma ferme décision. Sa Majesté l'Empereur me fit savoir ensuite que notre auguste mère avait bien voulu accepter et approuver le sacrifice que je faisais en vue du bonheur et de la prospérité de notre grande Russie. Plus tard, j'eus le bonheur d'entendre de la bouche même de Sa Majesté l'Impératrice, en présence de la Grande-Duchesse Maria Pavlovna, l'expression de sa bienveillante approbation. Mais Sa Majesté l'Empereur, dans sa sollicitude pour la Russie, dans sa haute justice et dans ses scrupules concernant les droits à la succession, laissa pendant longtemps cette importante affaire en suspens, et, bien que j'eusse été déjà, dès le 2 février 1822, honoré de sa part d'un rescrit autographe dans lequel ma conduite était approuvée et ma renonciation acceptée, ce ne fut que dix-huit mois et douze jours plus tard, c'est-à-dire le 16 août 1823,

que l'acte formel concernant la succession fut expédié au Conseil de l'Empire et au sénat.

C'est ainsi que mon vœu fut accompli et que j'eus le bonheur d'offrir mes droits en holocauste pour la prospérité de la Russie.

L'Empereur a daigné ensuite m'exprimer à plusieurs reprises, de vive voix, la satisfaction qu'il éprouvait de la résolution que j'avais prise et me dit un jour (comme s'il pressentait le malheur qui devait nous atteindre) que je devais dans le cas de son décès prêter immédiatement serment de fidélité à l'héritier désigné, c'est-à-dire à mon frère Nicolas. Sa Majesté ajouta ensuite que j'avais aussi à présenter alors le susdit rescrit à Sa Majesté l'Impératrice-Mère, rescrit qui jusqu'à la mort de l'Empereur devait être conservé par moi dans le plus grand secret.

Donc la volonté formelle de feu l'Empereur, notre bien-aimé souverain, était de désigner comme son successeur mon frère cadet, le Grand-Duc Nicolas, en vertu de ma renonciation spontanée. Cette volonté était désormais une loi sacrée, qui devait être respectée même après la mort de l'Empereur, et qui ne pouvait, dans aucun cas, subir le moindre changement.

La Russie entière, en prêtant serment de fidélité à *Sa Majesté l'Empereur Alexandre, le vrai et légitime souverain et Autocrate de toutes les Russies*, prêtait en même temps serment de reconnaître l'*héritier qui sera désigné par Sa Majesté Impériale*. Toute la Russie doit donc rester fidèle à son serment et le renouveler en faveur de l'Empereur Nicolas Pavlovitch, *désigné depuis longtemps comme héritier présomptif de la couronne, par la volonté formelle du souverain légitime de la Russie.*

J'ai prêté serment d'après la formule précitée, et, en qualité de fils aîné de la Russie, j'ai dû, pour montrer l'exemple à mes compatriotes, conserver mon serment dans toute son intégrité. En agissant ainsi, j'ai rempli la volonté de feu l'Empereur mon souverain et mon bienfaiteur, et je suis resté fidèle aux devoirs sacrés d'un frère zélé. Le Tout-Puissant voit la pureté de ma conscience et de mes intentions; c'est à son tribunal suprême et au jugement de l'univers entier que je remets l'appréciation de mes actes.

Ayant reçu le 25 novembre 1825, à sept heures du soir, la terrible nouvelle du décès de notre bien-aimé souverain, mort le 19 du même mois à Taganrog, et ne

sachant rien sur les mesures ultérieures de feu l'Empereur, à part le rescrit que je conservais en dépôt, je m'empressai toutefois, autant que mes forces ébranlées par la réception de la douloureuse nouvelle me le permirent, de faire de mon côté tout ce qui m'était prescrit par mes devoirs. Je remis en conséquence le 26 novembre deux lettres à mon frère le Grand-Duc Michel, expédiées le même jour pour Saint-Pétersbourg, l'une à l'adresse de Sa Majesté l'Impératrice-Mère, et l'autre à Sa Majesté l'Empereur Nicolas. Dans toutes les deux, je confirmai ma décision première, restée inébranlable, de renoncer au trône, et obéissant au devoir sacré et à la volonté de feu l'Empereur, volonté qui m'avait été déclarée personnellement, je fus le premier à prêter serment de fidélité à Sa Majesté l'Empereur Nicolas, au moyen de la lettre que j'avais eu l'honneur de lui adresser.

Après cela, j'attendis les ordres ultérieurs du souverain qui venait de monter sur le trône, dans la résidence qui m'avait été assignée par l'Empereur défunt, et où j'étais retenu par les devoirs de ma charge. Ce même sentiment du devoir me poussa à remplir immédiatement ce qui m'avait été prescrit en cas du décès de

l'Empereur, afin de prolonger, pour ainsi dire, l'action du pouvoir qui venait de s'éteindre et de maintenir, malgré ma douleur, partagée par tous mes subordonnés, la tranquillité du pays confié à mes soins. Tous attendirent avec calme le manifeste qui devait annoncer l'avénement au trône et prescrire la prestation du serment de fidélité au nouveau souverain légitime de la Russie. Quel fut donc mon étonnement, quand, au lieu du manifeste impatiemment attendu, je reçus une communication du prince Lapoukine, président du Conseil de l'Empire, par laquelle Son Altesse me faisait savoir que le Conseil avait prêté serment en ma faveur. Mon étonnement se changea en douloureuse stupéfaction quand j'appris, d'après le contenu du procès-verbal dont copie m'avait été envoyée, que la volonté du défunt Empereur, notre bienfaiteur, était déjà connue du Conseil de l'Empire, lors de la réception de la nouvelle de son décès, qu'il se trouvait aux archives de la chancellerie de l'État (chose que j'ignorais moi-même, comme je l'ai dit plus haut) un pli cacheté du sceau du président et envoyé par feu l'Empereur le 16 août 1823, avec une suscription autographe à l'adresse du secrétaire d'état Olénine; que ce pli en contenait un autre à l'adresse du Président du

Conseil et que ce dernier pli en renfermait un troisième scellé et cacheté, et portant pour suscription . « A conserver au Conseil de l'Empire jusqu'à nouvel ordre de ma part, et, dans le cas de ma mort, ouvrir en séance extraordinaire avant de procéder à tout autre acte. »

J'appris aussi que des pièces identiques étaient déposées au sénat, et finalement que le Conseil de l'Empire, ayant ouvert les susdits papiers, prit connaissance, avec attendrissement et vénération, des dernières volontés de feu l'Empereur, notre souverain à jamais regretté, volontés d'après lesquelles, conformément au manifeste souscrit de la propre main du défunt, le Grand-Duc Nicolas est désigné comme héritier du trône, en vertu de ma renonciation formulée dans une lettre adressée à feu l'Empereur ; j'appris, dis-je, que le Conseil de l'Empire, après avoir pris connaissance de cette volonté de l'Empereur, si solennellement exprimée, ne s'y conforma point et, entraîné par les témoignages de l'affection fraternelle de l'Empereur Nicolas pour ma personne, s'empressa de prêter serment de fidélité en ma faveur, tandis que ce serment n'appartenait de fait qu'à l'*héritier du trône désigné solennellement par la volonté formelle du souverain légitime*.

Les sentiments de haute déférence pour les droits d'aînesse, manifestés par Sa Majesté l'Empereur Nicolas sont en vérité dignes de toute estime. Chacun doit les honorer; mais les droits à la succession du trône, établis par un pouvoir légitime, passent avant tout. C'est Dieu lui-même qui désigne les familles qui doivent régner sur les autres races des hommes. Dans l'ordre naturel de la succession, ou bien dans la volonté suprême des souverains, Dieu manifeste sa propre volonté, qui ne saurait être transgressée sans crime par les hommes. Et mon cœur est d'autant plus affligé, que j'aperçois dans l'acte accompli par le Conseil de l'Empire une espèce de doute à l'égard de ma sincérité, comme si je pouvais non-seulement accepter la couronne, mais même revendiquer des droits auxquels j'avais renoncé librement, volontairement, par amour pour la Russie, et en vue de son bonheur et de sa tranquillité.

Le Conseil de l'Empire, dis-je, semble supposer que je puis revenir sur ma décision, quand mes droits sont transmis d'une manière régulière par un pouvoir légitime à un frère digne de régner et qui, outre les hautes qualités de son âme qui servent de garantie pour le bonheur futur de la Russie, possède encore, par la grâce de

Dieu, une descendance directe, si précieuse pour la tranquillité du pays.

J'ai épanché mon cœur pour alléger le poids qui l'oppressait, et, ayant la conscience pure, j'espère conserver à jamais la confiance de mon auguste frère, l'Empereur Nicolas; j'espère aussi conserver l'affection de mes compatriotes, car mes services de trente ans ont toujours été signalés par la confiance illimitée de mes souverains, de mon auguste père et de mes frères, et tous mes efforts, ma vie entière ont été purs et désintéressés. J'ai renoncé à mes droits sans transgresser mes devoirs. La grandeur et la gloire de la Russie, basées sur la prospérité de l'Empire, seront jusqu'à ma mort l'unique but de mon existence.

Ci-joint : 1° Une copie de la lettre adressée par moi à Sa Majesté l'Impératrice Maria Fédorovna du 26 novembre 1825, à laquelle est jointe une copie du rescrit de feu l'Empereur, du 2 février 1822.

2° Une copie de la lettre adressée par moi à Sa Majesté l'Empereur Nicolas Pavlovitch, du 26 novembre 1825.

3° Une copie du procès-verbal de la séance du 27 novembre 1825 du Conseil de l'Empire, ainsi que la

communication officielle du Président du Conseil, prince Lapoukine.

4° Une copie de ma lettre en réponse à cet envoi du 3 décembre 1825, adressée au prince Lapoukine.

Toutes ces pièces serviront à garantir la parfaite exactitude de mon exposé *.

---

* Les pièces désignées sont insérées soit dans le texte même de notre récit, soit dans les Annexes.

